

**Mode**  
Pas bête  
la fourrure!  
page C1



Gagnez un  
costume griffé  
pour Noël  
page C3

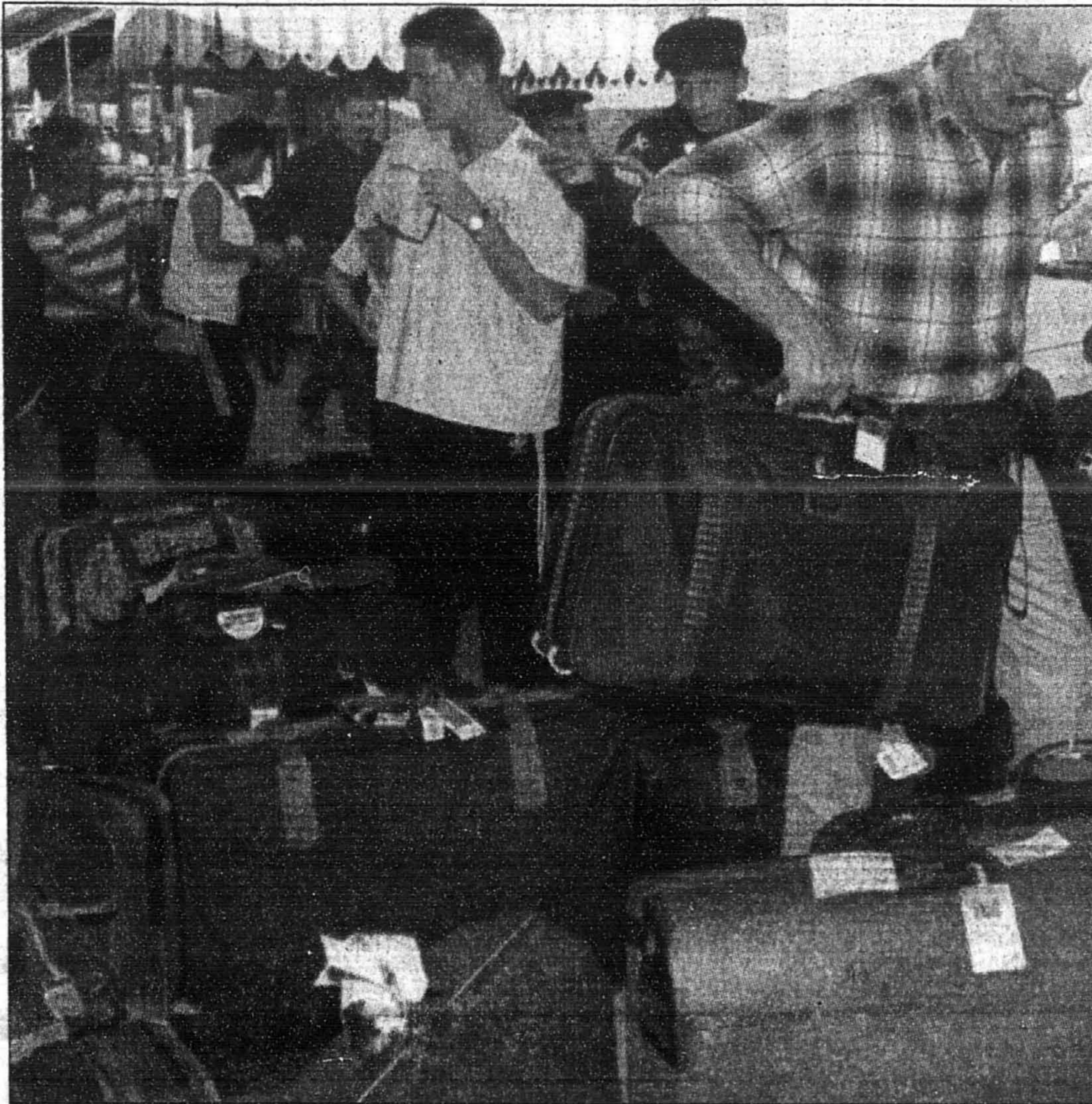


**Économie**  
Une saisie  
justifiée ou  
barbare?  
page D3



**Sports**  
Pedro Martinez  
à La Presse  
«Je suis triste  
de quitter Montréal»  
page S5

## « Évitez l'Égypte! »



Des touristes se frayent hier un chemin parmi les valises à l'aéroport de Louxor. De nombreux voyagistes ont rapatrié leurs clients après l'attentat survenu lundi sur la rive ouest du Nil, le «monde des morts», devant le temple de la reine Hatchepsout.

## La Jamaa Islamiya menace de récidiver

d'après AFP et AP  
LE CAIRE

Le président Hosni Mubarak a promis hier de renforcer la sécurité en Égypte, mais les touristes étrangers ont commencé à fuir le pays au lendemain du massacre de Louxor.

De nombreuses agences de voyages françaises, suisses, britanniques, allemandes, danoises, finlandaises et japonaises ont d'ores et déjà suspendu les réservations vers l'Égypte et rapatrié des dizaines de touristes. Au Caire, le voyageur Egypt Panorama s'attendait à « être submergé d'annulations dans les prochains jours ».

Sept avions ont notamment décollé à vide hier matin de l'aéroport londonien de Gatwick à destination de Louxor et devaient être de retour dans la soirée. Le

tourisme, l'une des principales ressources de l'Égypte en devises étrangères, a rapporté l'an dernier 1,5 milliard US au pays.

Cet attentat d'une violence inouïe, « à l'algérienne », revendiqué par la principale organisation intégriste armée d'Égypte, la Jamaa Islamiya, a fait 68 morts, dont 58 touristes, selon un nouveau bilan fourni hier par le ministère égyptien de l'Intérieur.

Parmi les corps identifiés figurent 35 Suisses, un Français, un Bulgare, huit Japonais, cinq Allemands, quatre Britanniques — dont une fillette de cinq ans — et un Colombien. Outre les touristes, quatre Égyptiens

Voir **LA JAMAA** en A2

■ Autres textes, pages B10 et B11

## Oui aux commissions linguistiques

### Un seul député du Québec vote contre l'amendement

CHANTAL HÉBERT  
du bureau de La Presse, OTTAWA

L'histoire tourmentée des débats constitutionnels Canada-Québec est sur le point de connaître son premier dénouement heureux.

L'amendement destiné à laïciser les structures scolaires du Québec a passé comme une balle à la Chambre des communes, où il a été adopté en début de soirée hier par 204 voix contre 59, un résultat qui place le Canada à deux doigts d'amender pour la première fois sa Constitution avec l'aval de l'Assemblée nationale.

Au bout du compte, le projet a rallié la députation du Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique au grand complet, de même que la vaste majorité des libéraux et des conservateurs et même une douzaine de réformistes. Un seul élu du Québec, le libéral Clifford

Lincoln, a voté contre l'amendement.

Il a ainsi rejoint une minorité de dissidents libéraux et conservateurs, à peine une quinzaine sur les banquettes du gouvernement et deux chez les conservateurs. Pour l'essentiel, les opposants libéraux étaient de l'Ontario, une province où plusieurs catholiques craignent l'effet d'entraînement de l'amendement du Québec. Quant aux deux conservateurs, le débat qui fait rage sur le même sujet à Terre-Neuve n'est pas étranger à leur opposition. À l'inverse, Preston Manning

Voir **OUI** en A2

## Dorval embauche un expert en bruit

MARTIN PELCHAT

Aéroports de Montréal, qui a enregistré un nombre record de plaintes de citoyens depuis le rapatriement à Dorval des vols internationaux réguliers, vient d'embaucher à titre permanent un expert en gestion du bruit.

Jacques Savard, un physicien de 37 ans qui travaillait depuis six ans chez SNC-Lavalin Environnement, est depuis deux semaines le directeur adjoint de l'environnement chez ADM. Il aura en particulier la responsabilité du nouveau système informatisé de gestion du bruit; qui sera opérationnel en février 1998.

« On a maintenant réellement un expert au sein de l'équipe », dit le directeur de l'environnement chez ADM, Youssef Sabeh, en soulignant que M. Savard a une maîtrise en acoustique.

Depuis deux mois, ADM comptabilise beaucoup de plaintes de riverains de l'aéroport de Dorval. Les gestionnaires des aéroports ont reçu en octobre 120 plaintes (de 91 plaignants) comparativement à seulement 13 pendant la même période en 1996. En septembre, on avait compilé 215 plaintes.

Voir **DORVAL** en A2

## Les négociations sont rompues aux Postes

PC et La Presse  
OTTAWA

Les Canadiens sont une fois de plus confrontés à la possibilité d'une grève imminente du service des postes.

Les négociations ont été rompues en fin de soirée hier et une grève ou un lock-out pourrait être décrétée incessamment.

La Société canadienne des postes a fait savoir dans un communiqué qu'elle réduirait son effectif dès aujourd'hui, même si le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) venait d'indiquer qu'il était prêt à poursuivre les négociations pendant une autre semaine.

Le porte-parole de la Société, Raymond Poirier, a déclaré que le syndicat avait formulé des

demandes salariales inacceptables équivalant à une augmentation de 10 % sur deux ans.

De son côté, le syndicat estime que des progrès ont été réalisés pendant les négociations et demande que celles-ci puissent reprendre dès ce matin.

Le syndicat a ajouté qu'il ne déclencherait pas de grève pour le moment, à moins que la Société ne mette des employés à pied.

Tout semblait relativement calme, hier, dans les bureaux de poste à travers le pays, sauf à Sudbury, où des facteurs ont été renvoyés à la maison pour une deuxième journée, après avoir refusé de livrer le courrier en suivant de nouveaux trajets, conçus par l'employeur. Selon l'unité locale du STTP, ces changements font

baissé le nombre d'employés requis pour effectuer la livraison du courrier, ce qui donne plus de travail aux employés restants.

La partie patronale a qualifié l'incident de local, tandis que le président du syndicat, Darrell Tingley, a déclaré que la réorganisation des trajets de livraison du courrier constitue un des points litigieux à l'échelle nationale.

C'est l'un des moyens par lesquels la société d'État entend réduire ses coûts. Elle vise à économiser 200 millions en cinq ans.

Le syndicat soutient que ces mesures entraîneront l'élimination de 4000 postes et ouvriront la voie à la privatisation de la Société. La partie

Voir **LES NÉGOCIATIONS** en A2

## Sur ordonnance

Seldane et Hismanal, deux médicaments populaires soulageant la fièvre des foins, seront désormais vendus sur ordonnance médicale au Canada. Des études de 1992 ont montré qu'ils peuvent entraîner des effets secondaires rares mais mortels, quand ils sont combinés à certains médicaments ou aliments ou que le foie du patient est en mauvais état.

Nos informations, page A12

**773**  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

### INDEX

Petites annonces	- affaires	D2	Bridge	E8	Feuilleton	E10	Mots croisés	D21 et S10
- index	Arts et spectacles	D20	Carrières	D8 et D9	Horoscope	E9	Mot mystère	E10
- immobilier		D20, E5	Déca	E11	Informatique	B8	Politique	B1, B4 à B6
- marchandises	- horaires-spectacles	E6	Économie	D1 à D19	Laval	A8	Publicité-marketing	C8
- emplois	- télé-horaire	E6 à E8	Êtes-vous observateur?	D20	Loterias	A2 et A5	Tabloid Sports	
- automobile	Bandes dessinées	E8 à E10			Monde	D22 et D23	- Philippe Cantin	S5

### ÉDITORIAL

Des enjeux de fond  
- Agnès Gruda  
page B2

### MÉTÉO

Des flocons en après-midi  
Max. 3, min. -7  
Cahier Sports, page 16



IL NE FAUT PAS LE RATER CELUI-LÀ IL EST EN STAN-BUY "EN PRIORITÉ"

À suivre mercredi prochain...

## J'ai besoin de vacances!

1 semaine à partir de

Turks & Caicos	Club Med	1 709 \$
Aruba	Bushri Beach Resort	2 019 \$
Barbade	Hilton	1 489 \$
Jamaïque	Hedonism II	2 049 \$

Vos vacances, notre raison d'être!

**multi-voyages**

8403, rue St-Denis, Montréal (Qc)  
H2P 2G9 Tél.: 858-6260

## Suites de la une

## Oui aux commissions linguistiques

OUI / Suite de la page A1

a vu une douzaine de ses députés suivre son critique aux affaires constitutionnelles, Rahim Jaffer, et appuyer l'amendement malgré sa propre opposition au projet.

« Visiblement satisfait du nombre peu élevé de ses députés à s'être prévalus de la liberté de voter comme bon leur semblait pour se manifester contre l'amendement, le premier ministre, Jean Chrétien, s'est félicité du résultat qu'il a qualifié de « bonne chose ». Du même souffle, il a ironisé sur le refus de Québec de reconnaître la Constitution telle que rapatriée en 1982. « Amender une Constitution qui

n'existe pas, c'est pas pire », s'est-il exclamé à sa sortie de la Chambre.

« C'est bon pour les enfants québécois et si on a une Constitution qui le permet, tant mieux », a complété par la suite le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion.

Il a fait valoir que, sans la formule d'amendement mise en place lors du rapatriement, le changement réclamé et obtenu par le gouvernement Bouchard pour faciliter son projet de restructuration scolaire n'aurait pas été possible. Selon lui, il aurait également été impossible de faire consensus en faveur du projet parmi la minorité anglo-québécoise sans les garanties en matière d'éducation que leur offre de-

puis 1982 la Charte canadienne des droits.

Dans les faits, le vote d'hier signifie que le gouvernement Bouchard a désormais le champ libre pour mettre en place un réseau de commissions scolaires linguistiques. Il manque encore l'aval du Sénat à l'amendement mais, selon les prévisions du gouvernement, un vote à la Chambre haute ne saurait tarder. Et en principe, le projet y dispose d'appuis suffisants pour assurer son adoption. Cela dit, même dans le scénario improbable où il ne rallierait pas une majorité à la Chambre haute, un tel résultat n'aurait pour effet que de retarder son entrée en vigueur. La Constitution ne permet pas au Sénat de blo-

quer un amendement constitutionnel mais seulement de le suspendre pendant six mois.

La ministre de l'Éducation du Québec, Pauline Marois, se félicitait hier de « l'appui clair et sans équivoque » accordé par les Communes à l'amendement constitutionnel réclamé par Québec. Mais, souligne-t-elle, il faudra aussi que le Sénat se prononce, idéalement avant janvier 1998, date d'entrée en vigueur des nouvelles commissions scolaires linguistiques. « Nous procéderons de toute façon à l'implantation des commissions scolaires linguistiques, facilement si nous avons l'amendement, de façon compliquée si nous ne l'avons pas », dit-elle.

La ministre a même eu des bons mots pour le ministre des Affaires intergouvernementales fédéral, Stéphane Dion, qui a, dit-elle, « livré la marchandise. Il a respecté son engagement. » La collaboration Québec-Ottawa dans ce dossier montre-t-elle que le fédéralisme peut fonctionner? « Une hirondelle ne fait pas le printemps », tranche Mme Marois.

Le résultat convaincant du vote d'hier a également inspiré un soupir de soulagement au gouvernement Tobin de Terre-Neuve. Le Parlement fédéral a entrepris hier l'étude d'un amendement similaire pour sa province et l'appui recueilli par le projet québécois est susceptible d'être de bon augure pour celui avancé par Saint John's.

## Dorval embauche un expert en bruit

DORVAL / Suite de la page A1

comparativement à 107 en septembre 1996.

ADM attribue toutefois une bonne partie de cette augmentation à la publicité ayant entouré le transfert des vols internationaux de Mirabel, en faisant valoir qu'elle avait déjà été ressentie une semaine avant ce transfert, le 15 septembre. De 22 à 24 vols par jour en moyenne se sont ajoutés au trafic de Dorval, soit une hausse de 5 % du nombre des mouvements d'appareils.

Quoi qu'il en soit, le nombre total de plaintes enregistrées en septembre et octobre (335) représente près de la moitié du nombre de plaintes (684) comptabilisées pendant toute l'année 1996, et des groupes de citoyens mécontents des municipalités de Pointe-Claire, Dorval, Saint-Laurent et du quartier Villieray à Montréal oeuvrent en ce moment au regroupement de leurs forces. Ils auront une première rencontre à ce sujet d'ici la fin novembre.

Même si ADM qualifie toujours l'augmentation du bruit de faible et « momentané », vu la mise au rancart progressive, au cours des prochaines années, des avions les plus bruyants comme les Boeing 727 ou les DC-9, ses administrateurs espèrent une diminution du nombre des plaintes d'ici le printemps prochain grâce à diverses initiatives.

« Avec les efforts et les ressources en place, nous espérons qu'à la prochaine ouverture des fenêtres, au printemps, il y aura accalmie », dit Youssef Sabeh, dont le nouvel adjoint se rendra dans quelques

jours à Melbourne, en Australie, pour y superviser des tests d'acceptation en usine du système informatisé de gestion du bruit acquis par ADM au coût de 1,2 million.

Le système, qui doit être en usage en février, permettra une surveillance accrue du déplacement des appareils et du bruit qu'ils génèrent grâce à huit sondes réparties dans les environs, soit une sur les terrains de l'aéroport, deux à Saint-Laurent, deux à Pointe-Claire, une à Dorval, une à Dollard-des-Ormeaux et une à Côte-Saint-Luc.

« Ça va nous permettre de mieux analyser la situation et de mieux voir s'il y a des impacts qui nous échappent, explique M. Sabeh. On pourra détecter les points les plus névralgiques de tout le système. »

Cela pourrait aussi permettre à ADM de rapporter un plus grand nombre d'infractions aux règles d'atténuation du bruit à Transports Canada, reconnaît Youssef Sabeh. « On a aussi commencé auprès des compagnies aériennes une campagne de sensibilisation et de rappel des règles », dit-il.

M. Sabeh espère par ailleurs être en mesure de répondre d'ici les Fêtes aux citoyens de Pointe-Claire qui ont proposé des changements aux directives de décollage sur une des trois pistes de l'aéroport, afin de diriger plus de trafic aérien au-dessus d'une zone industrielle et de soulager ainsi plusieurs résidents. ADM ne peut toutefois décider de pareils changements seuls, précise M. Sabeh, et doit en discuter avec Nav Canada, la société responsable du contrôle aérien.

## Les négociations sont rompues aux Postes

LES NÉGOCIATIONS / Suite de la page A1

patronale réplique que personne ne sera mis à pied et que les changements qu'elle demande rendront la Société plus concurrentielle.

Aux Communes hier après-midi, le ministre responsable de la SCP, Alfonso Gagliano, a déclaré les « négociations allaient bien ».

Le conflit continue de faire très mal à la Société des postes, qui affirme perdre de 50 % du volume à quelques semaines du temps des Fêtes, la période la plus occupée de l'année.

Selon la direction de la société de la Couronne, le volume de courrier double par rapport au reste de l'année entre la deuxième semaine

de novembre et la fin décembre.

Fort conscient de ces données, le STP a rapidement conclu la semaine dernière que la meilleure stratégie était de rester au travail tout en maintenant la menace de grève pour forcer l'employeur à revoir ses positions. D'autant que les postiers sont persuadés qu'une loi spéciale les forçant à rentrer au travail est déjà toute prête.

Mais cette guerre psychologique a aussi des répercussions sur les syndiqués, précisément ceux que disent défendre les dirigeants syndicaux.

Qui dit moins de volume postal, dit forcément moins de travail. Résultat : les 9000 employés occasionnels de la Société canadienne des postes sont condamnés à l'inactivi-

té à quelques semaines de Noël, une période faste pour eux en temps normal.

De plus, le conflit prive également de travail quelques milliers de personnes que la Société embauche normalement comme renfort en cette période de l'année, en particulier dans les grandes villes, ajoute Mme Irwin.

En revanche, les 27 000 salariés permanents à temps complet et leurs 9000 collègues à temps partiel sont toujours au travail.

Les deux principaux points de mécontentement concernent la réorganisation du travail et les salaires. La Société offre une augmentation de 3 % sur deux ans à ses employés, qui eux réclament 8,6 % au cours des 18 prochains mois.

## La Jamaa Islamiya menace de récidiver

LA JAMAA / Suite de la page A1

dont deux policiers ont été tués dans cet attentat, ainsi que six assaillants.

Dans un communiqué reçu par une agence occidentale, la Jamaa islamiya a sommé les touristes d'« éviter l'Égypte » et menacé de « poursuivre ses opérations ».

Dans son texte, elle a affirmé que l'attentat de Louxor avait été perpétré par 15 de ses militants, dont quatre ont été tués et deux arrêtés alors que neuf « ont regagné leurs bases saines et saufs ». Elle a aussi réclamé la libération de son guide spirituel, Cheikh Abdel Rahmane, condamné à perpétuité pour l'attentat contre le World Trade Center de New York, qui avait fait six morts et 1000 blessés en février 1993.

Hier, une autre organisation in-

tégriste armée, al-Jihad, responsable notamment de l'assassinat de l'ancien président Anouar el-Sadate le 6 octobre 1981, a menacé dans un communiqué de commettre de nouveaux attentats contre les touristes.

Des dizaines de Suisses encore sous le choc sont rentrés d'urgence hier dans leur pays en deuil, tandis que le ministre des Affaires étrangères, Flavio Cotti, demandait à l'Égypte de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la répétition d'un tel massacre.

Inspectant le site de l'attentat dans la matinée, M. Mubarak a vivement critiqué son ministre de l'Intérieur, le général Hassan al-Alfi, qu'il a remplacé quelques heures plus tard par le général Habib al-Adeli, qui dirigeait jusqu'ici les services de sécurité de l'État.

Comme les autorités du Caire, nombreux en effet sont ceux à

l'étranger qui ont critiqué le dispositif de sécurité entourant le site en s'étonnant que la police se tienne à deux kilomètres alors que l'endroit était « plein de touristes ». M. Mubarak a même qualifié le dispositif de « plaisanterie ».

M. Mubarak a annoncé la formation d'un comité présidé par le premier ministre, Kamal al-Ganzouri, qui aura pour tâche de « mettre au point un plan dans les 48 à 72 heures », pour assurer la sécurité à Louxor et Assouan, en Haute-Égypte, Charm el-Cheikh et Hourgada, sur la mer Rouge, qui sont, avec le plateau des Pyramides et le musée du Caire, les principaux lieux visités.

Selon des sources aéroportuaires et hôtelières à Louxor, une des principales villes touristiques du pays, « des milliers de touristes » ont annulé leur voyage et une bonne partie d'entre eux ont écourté

## La Presse

Renseignements : 285-7272  
Abonnement : 285-6911  
Télécopieur pour abonnement : 285-7039  
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h  
Rédaction : 285-7070  
Promotion : 285-7100  
Les petites annonces : 285-7111  
Télécopieur : 848-6287  
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30  
Décès, remerciements : 285-6816  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30  
Grandes annonces  
Détailants : 285-6931  
National, TéléPlus : 285-7306  
Carrières et professions,  
Nominations : 285-7320  
Comptabilité  
Grandes annonces : 285-6892  
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.  
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser  
les informations de La Presse et celles des services  
de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de  
reproduction des informations particulières à  
La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -  
Contrat de vente numéro 0531650»  
Port de retour garanti. (USPS003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.

## LOTÉRIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 196  
à quatre chiffres : 5546

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:  
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 17 h 30;  
■ à Montréal: tour Bell, hall d'entrée, 700, rue de la Gauchetière Ouest, de 9 h à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h. Objectif: 200 donneurs;  
■ à Valleyfield: hôtel Delta, 40, avenue du Centenaire, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 275 donneurs;  
■ à La Sarre: centre Saint-André, 14, 4e Avenue Ouest, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 17 h 30 à 20 h. Objectif: 500 donneurs.

25 977 760 \$  
Merci!  
Objectif 29,5 millions  
Centraide  
du Grand Montréal  
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261  
JE DONNE, JE CHANGE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Suivez les guides...

■ Salon du livre oblige, notre collaboratrice Isabelle Massé a épluché et comparé une dizaine de guides de sortie, du Petit Futé au Passeport de Nuit, en passant par Où se bécoter à Montréal. Des bouquins fort pratiques qui, chacun à leur façon, nous révèlent des trucs, des trouvailles et de bonnes adresses. Également au menu: les guides restos. À lire demain dans le cahier Sortir.

## QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire  
connaître votre opinion, composez le 285-7333;  
au son de la voix, faites le 1.

## L'arrivée du beaujolais nouveau constitue-t-elle pour vous un moment de réjouissance?

Face à l'horreur du conflit algérien qui a fait plus de 80 000 victimes depuis 1991, la communauté internationale devrait-elle intervenir dans les plus brefs délais?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 89 %  
Non: 11 %

## GRÈVE DES POSTES ?

Nous tenons à vous rappeler que PostNet est prêt à prendre la relève pour toutes les livraisons locales ou internationales advenant la grève des Postes.

Nous sommes des agents autorisés de UPS, CANPAR, FEDEX, DHL, MIDLAND

Peu importe le genre de colis, nous choisirons pour vous, la meilleure solution.

De plus, nous vous offrons le service d'emballage ainsi que 35 autres produits et services.

PostNet répond  
à votre numéro  
1 888 6 POSTNET

POSTNET  
CENTRES D'AFFAIRES ET DE COMMUNICATIONS

FRANCHISES DISPONIBLES  
(514) 683-4000 1 800 960-POST

Dollard-des-Ormeaux  
383, boul. des Sources  
Tel.: (514) 685-7678

Vimont Laval  
2159, boul. des Laurentides  
Tel.: (514) 967-7678

Rosemere  
277, boul. Labelle  
Tel.: (514) 971-1211

St-Lambert  
2001, Victoria, loc. 109  
Tel.: (514) 465-1012

Boucherville  
1170, rue Volta  
Tel.: (514) 449-7199

Bellevue  
525, Sir Wilfrid Laurier  
Tel.: (514) 446-8086

Gatineau  
29, ch. de la Savane  
Tel.: (819) 568-5188

Sainte-Foy  
2600, boul. Laurier, loc. 128  
Tel.: (418) 657-2483

Charlebois  
8255, Henri-Bourassa  
Tel.: (418) 627-1793

**Le mot du jour se souvenir**

■ Le verbe *se souvenir* se construit avec la préposition *de*. On se souvient de quelqu'un ou de quelque chose. La proposition qui suit *se souvenir que*

est à l'indicatif si la proposition principale est affirmative; elle est au subjonctif dans le cas contraire.

— *Je me souviens qu'elle est venue.*  
— *Je ne me souviens pas qu'elle soit venue.*

Paul Roux

**L'EXPRESS DU MATIN**



**Meurtre à coups de marteau dans le métro**

■ Une engueulade a viré au drame hier soir, entre les stations de métro Joliette et Pie-IX, quand un individu a atteint mortellement un homme dans la cinquantaine de plusieurs coups de marteau à la tête, sous les yeux horrifiés d'une quarantaine de passagers. Le drame est survenu vers 22 h 50, dans un wagon de métro qui se dirigeait vers la station Pie-IX. Selon des témoins de la scène, le suspect est un jeune homme âgé entre 25 et 27 ans, de race blanche, qui mesure environ 5 pieds et 10 pouces. Il aurait pris place dans le wagon quelques instants seulement avant de s'acharner sur la victime. Deux témoins ont pris en chasse le suspect quand ce dernier a quitté les lieux en vitesse, à la station de métro Pie-IX. Le meurtrier a réussi à leur échapper à l'intersection de la rue Hochelaga et de l'avenue d'Orléans. Tard hier soir, les enquêteurs de la police de la CUM, questionnaient toujours plusieurs témoins. Deux d'entre deux ont dû être hospitalisés à la suite d'un violent choc nerveux.

**Piéton gravement blessé à Verdun**

■ Un homme de 34 ans a été grièvement blessé hier à 18h50, après avoir été heurté par un véhicule alors qu'il circulait à pied près de l'intersection Riel et Champlain. Il a été immédiatement conduit dans un hôpital du centre-ville où, pendant un certain temps, les médecins ont craint pour sa vie. La victime souffre d'une fracture du crâne, mais son état est jugé stable.

**Monument de 75 millions**

■ « La chambre de commerce du Montréal métropolitain se pose plusieurs questions au sujet du projet de Grande Bibliothèque pour Montréal. Nous nous demandons s'il est vraiment indispensable pour promouvoir la lecture, de créer un monument de 75 millions au coeur de Montréal et de demander une contribution à la Ville, dont les finances sont en mauvais état. » C'est ce qu'a affirmé hier le président de la chambre, André D. Godbout. « Ne serait-il pas possible de recycler avec soin des édifices existants et de réaliser un projet à moindre coût, afin de consacrer davantage d'argent au soutien des bibliothèques de quartier de Montréal? »

**Impôt : une omission coûteuse**

■ Jean-Guy Roberge, de Boucherville, a été condamné à payer une amende totale de 48 981 \$ pour avoir omis d'inclure dans le calcul du revenu de ses entreprises une somme de 147 079 \$. Il avait plaidé coupable aux accusations portées contre lui par le ministère du Revenu. Les revenus non déclarés, 120 166 \$ pour l'année fiscale 1988 et 26 913 \$ pour 1991, proviennent des ventes effectuées par les entreprises J.G.R. enr. et Remorques associées enr.

**Femme poignardée**

■ Le cadavre poignardé d'une jeune femme de 22 ans a été découvert, à 15h45 hier, dans l'appartement qu'elle habitait avec son conjoint au 51, rue Malo, à Saint-Roch-de-l'Achigan. C'est son conjoint de 38 ans qui a fait la macabre découverte. Le corps gisait sans vie dans le salon de l'appartement 42. L'agent Gérard Carrier, des affaires publiques de la SQ, a précisé que la victime, dont l'identité n'avait pas été dévoilée en fin de soirée, était sans emploi. Le mobile du crime n'est pas connu.

**Plomb dans les jouets**

■ Les concentrations importantes de plomb notées à la suite des analyses de Santé Canada dans les produits en plastique PVC pour enfants rendent nécessaires le retrait du marché de ces jouets, soutient Greenpeace. L'organisme exprime également des inquiétudes concernant la portée limitée de l'étude de Santé Canada. Des tests ont été effectués sur 24 produits seulement en trois semaines comparativement à l'étude de Greenpeace, qui a duré plus de neuf mois.

**Citoyenneté et Immigration Canada accusé d'avoir trompé ses employés**

ANDRÉ CÉDILOT

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a sciemment trompé les 430 employés du service québécois des enquêtes dans le cadre d'un programme de réorganisation du travail qui leur a valu une mention du gouvernement fédéral, en 1995!

C'est la conclusion que tire la Commission de la fonction publique du Canada après avoir étudié les méthodes « innovatrices et sans précédent dans les annales fédérales » que les dirigeants locaux du CIC avaient utilisées pour évaluer le personnel.

Ce système d'évaluation, qui visait à développer la polyvalence des employés, a semé tant de mécontentement, surtout à Montréal, où est concentré le gros de l'effectif, que le Syndicat avait déposé une série de griefs.

Au coeur d'une restructuration

qui s'avérait jusque-là fort efficace — ils étaient les plus productifs au Canada — les fonctionnaires québécois du CIC avaient accepté de se soumettre aux nouveaux tests après avoir reçu l'assurance qu'ils seraient jugés en fonction de leurs compétences générales et qu'il n'y aurait pas de note de passage.

Or, indique-t-on dans le jugement de 50 pages déposé par le président du comité d'appel, Gaston Carboneau, la preuve a démontré que « les candidats avaient été évalués en fonction de cotes numériques pour chacune des compé-

tences évaluées ou en fonction d'une cote globale de passage ».

« Certains porte-parole du ministère ont fourni de fausses informations de façon délibérée à leurs employés ainsi qu'à leurs représentants syndicaux durant une longue période de temps. Par voie de conséquence, ils ont aussi délibérément tenté d'induire le comité d'appel en erreur en fournissant des documents contenant de fausses informations, et en rendant de faux témoignages », écrit M. Carboneau.

Il s'en est particulièrement pris à la directrice des ressources humaines, Gynette Boivin, qui a dû être rappelé trois fois à la barre avant d'admettre qu'une note de passage avait bel et bien été établie. « Le témoignage de Mme Boivin s'est très facilement adapté au dévoilement de la preuve, se contredisant tout à fait au fur et à mesure que l'audition progressait », note le président du tribunal administratif.

M. Carboneau a aussi reproché aux évaluateurs du gouvernement fédéral de ne pas avoir dressé de listes de candidats aux différents postes et d'avoir normalisé les notes « tel qu'on le fait dans les écoles ».

Cette pratique de normalisation constituait une première dans la fonction publique canadienne et va à l'encontre de l'abondante jurisprudence, souligne M. Carboneau, en accueillant le principal grief du Syndicat portant sur les nominations « d'agents d'expertise ». Tout en rejetant plusieurs autres plaintes, il a réservé ses décisions sur les nominations à des fonctions de trois autres niveaux de service du CIC.

Le directeur général du CIC au Québec, Richard Anderson, maître d'oeuvre de cette réorganisation, a depuis quitté ses fonctions. Il a touché une prime de départ et, ironiquement, un « bonus de rendement ».

**Le météore pouvait bien être un grain de sable**

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

L'énorme boule lumineuse qui intrigue le Québec depuis lundi ne recelait peut-être qu'un minuscule grain de sable...

« Un météore aussi petit peut fort bien émettre une lueur de plusieurs mètres de diamètre », indique en effet Sébastien Gauthier, coordonnateur scientifique de l'Astrolabe du mont Mégantic, dans les Cantons de l'Est. Le phénomène risque donc d'avoir marqué la seule mémoire des observateurs ébahis. À moins qu'un amas de matière cosmique de la taille d'un pois, d'un poing ou d'un gros ballon ne se soit pas consumé tout à fait, s'écrasant sur le sol en petits cailloux lisses et aimantés.

Mais peu importe sa taille, l'étoile filante de lundi ne nous est sans doute pas vraiment passé sous le nez. Aperçue au sud-ouest par la plupart des gens, elle s'est probablement retrouvée quelque part entre le mont Mégantic et Montréal, ou un peu plus bas, du côté des États-Unis, évalue M. Gauthier. À moins qu'elle se soit tout simplement éteinte dans un « bang supersonique » (un bruit sourd qui survient environ deux minutes après l'apparition de la lumière), comme le laissent croire les nombreux témoignages recueillis de Notre-Dame-des-Bois à Sainte-Martine.

« Ce météore n'était pas plus près de nous que les autres, assure en effet M. Gauthier. Il projetait seulement une lumière très intense.

Notre cerveau cherche à établir une relation entre la brillance et la distance, mais cela n'est pas fondé. »

Son apparence de feu d'artifice et ses reflets bleutés permettent toutefois de classer le fragment d'hier parmi les « bolides », ces météores métalliques, moins pâlots et plus résistants à la chaleur que les météores pierreux. Un phénomène qu'il nous est rarement donné d'observer, même si on sait qu'un météore de ce type s'abîme chaque jour quelque part. Il faut dire qu'on peut difficilement apercevoir ce qui s'enfonce en Antarctique ou au fin fond de l'océan Indien...

Quant aux étoiles filantes « ordinaires », généralement formées de poussières de comète, elles pleuvent tous les jours par centaines de

milliers. Hier, la lueur de la lune nous empêchait sans doute de voir les spécimens accompagnant le fameux bolide éclatant. Mais les astronomes savaient qu'on croisait l'orbite des Léonides, au rendez-vous chaque mi-novembre, tout comme les célèbres Perséides le sont au mois d'août.

Si la terre ne se retrouve pas criblée de cratères, c'est qu'elle est protégée par son atmosphère très dense, qui désintègre la plupart des intrus cosmiques. Bon an mal an, on ne retrouve ainsi qu'une vingtaine de gros cailloux célestes. Ce qui ne veut pas dire que notre « parapluie » soit étanche pour autant : chaque matin, la planète bleue se réveille alourdie de quelque 4 000 nouvelles tonnes de poussière!



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

**Pour les sans-abri**

La 4<sup>e</sup> collecte de sacs de couchage pour les sans-abri a été lancée hier au poste de quartier 21 du SPCUM, rue Sainte-Élisabeth, avec un objectif de 3 000 sacs. Jusqu'au 30 novembre, les magasins Canadian Tire de la province accepteront les sacs de couchage, qui seront nettoyés et distribués le 18 décembre à la place Emilie-Gamelin. L'an dernier, 2641 sacs ont été distribués. Sur la photo, le père Emmett Johns, fondateur du Bon Dieu dans la rue, Réjean Poitras, de Canadian Tire, Richard Carignan, d'UniFormes Premier Choix, qui nettoiera les sacs, et Jacques Lessard, du SPCUM.

**Débrayage à Notre-Dame**

JOËL GOULET

Les quelque 1 700 employés généraux du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'hôpital Notre-Dame (STTHND) sont en débrayage illégal de 24 heures depuis minuit cette nuit pour protester contre le non-remplacement des postes laissés vacants par les départs à la retraite et la réorganisation des services du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Le syndicat affirme que les employés du CHUM ont beaucoup de difficulté à assurer les services aux bénéficiaires depuis le départ à la retraite de 925 personnes. De ce nombre, 275 travaillaient au pavillon Notre-Dame.

« Au lieu d'afficher et de combler ces postes, on les laisse sur la glace », s'indigne Jocelyne Fortier, présidente du STTHND.

Les syndicats désapprouvent également un projet qui vise à réduire les cuisines des unités de

soins Notre-Dame et Hôtel-Dieu à des cuisines satellites afin de concentrer la production dans le pavillon Saint-Luc. À Notre-Dame, cela aurait pour effet d'abolir 26 postes sur un total de 39.

Le STTHND soutient aussi que la direction ne prend pas le temps de consulter les employés dans le cadre de la réorganisation des services qui se dessine au CHUM. Le scénario, envisagé, qui abaisse de 1 550 à 985 le nombre de lits, risque d'entraîner la perte de 1 400 emplois, selon le syndicat.

« On nous demande de nous prononcer avant le 9 décembre, mais le délai est beaucoup trop court, explique Mme Fortier. Ce n'est qu'une consultation bidon où les employés sont bousculés. »

Le syndicat, qui n'écarte pas la possibilité d'une grève générale illimitée, tient à assurer que les services essentiels seront maintenus lors du débrayage d'aujourd'hui.

**IMAX LES AILES**

IMAX® 3D/PSE®

**CASSE-NOISETTE**

Une expérience magique

La production 3D la plus élaborée de l'histoire d'IMAX®

Avec plus de 150 interprètes, des costumes somptueux et des décors féériques.

Dès le 4 décembre. Réservez vos billets dès maintenant.

RÉSERVATIONS  
BIÈRES RÉSERVÉES  
**672-4599**

INFORMATION  
**672-4228**

DE L'EXTÉRIEUR  
1-888-522-IMAX

www.imaxlesailles.qc.ca

metrobuss

CKOI 96.9 FM

MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD

# Poursuite contre *La Presse* rejetée pour l'essentiel

L'enquête sur Yves Beaudoin est jugée juste, pertinente et exhaustive... sauf pour deux détails

YVES BOISVERT

Yves Beaudoin, l'ex-président de la Commission des courses du Québec, qui poursuivait *La Presse* pour 950 000 \$, a été débouté pour la presque totalité par la Cour supérieure.

Dans un jugement de 104 pages rendu hier, le juge Jean-Pierre Senécal conclut que « seuls quelques paragraphes » de la série de six articles écrits en 1992 par le journaliste André Noël sont diffamatoires à l'endroit de M. Beaudoin. Il condamne le quotidien et le journaliste conjointement à lui verser 5000 \$ et à payer les frais.

À l'été 1992, le journaliste Noël s'était fait confier par la direction du journal le mandat d'enquêter sur l'industrie des courses de chevaux au Québec, frappée par plusieurs scandales, entre autres une série d'accusations de dopage concernant des éleveurs majeurs.

André Noël travaille plusieurs semaines sur le dossier et, le samedi 12 septembre, *La Presse* publie en première page un article intitulé « Pouvoir occulte sur l'industrie des chevaux ».

Le dossier a de répercussions jusqu'à l'Assemblée nationale. Les faits révélés entraînent la suspension de Beaudoin comme président de la Commission. Le Vérificateur général enquête et, devant la résultats de l'enquête, M. Beaudoin est forcé de démissionner. Il a conservé un poste dans la fonction publique, à la Société de développement industriel.

Affirmant qu'on avait gravement attaqué sa réputation, M. Beaudoin imputait à *La Presse* et à son journaliste ses malheurs.

Le juge Senécal, qui a présidé un procès de deux mois, note d'abord que le journaliste Noël « a fait preuve d'un comportement compétent et sérieux. Sa préparation a été attentive et soignée. L'enquête a été menée avec le plus grand sérieux et avec minutie ».

Concernant la compétence de M. Beaudoin, mise en doute dans les articles, le juge conclut qu'au vu de toutes les informations, le journaliste pouvait légitimement s'interroger sur sa compétence comme président de cette Commission « et même émettre l'opinion qu'il n'était pas spécialement ou suffisamment compétent ».

En outre, suffisamment d'éléments permettaient au journaliste d'affirmer que cette nomination surprenante (il remplaçait le Dr Louis Bernard, jugé trop sévère avec les hommes à chevaux) était le fruit des pressions et de l'influence du milieu des courses.

Au total, « les articles d'André Noël se sont révélés dans l'ensemble justes, pertinents, fondés et non diffamatoires. Ils étaient en plus hautement d'intérêt public. Seuls quelques paragraphes ont porté atteinte à la réputation (de M. Beaudoin) ».

Le journaliste a erré en affirmant que M. Beaudoin avait commis des « irrégularités » en étant propriétaire d'un cheval avec l'éleveur Léo Tourigny bien avant d'être à la Commission. Il n'avait pas non plus le droit de dire que la Commission (sous-entendu Beaudoin) s'était montrée bonne avec l'éleveur Jean Tourigny, coupable de dopage, en réduisant sa suspension de cinq à trois ans et demi : M. Beaudoin n'avait rien à voir là-dedans.

Le juge estime que ces fautes ne valent pas un dédommagement important. Pourquoi ? Parce que M. Beaudoin « s'est discrédité lui-

même par ses propres agissements et a lui-même attenté à sa réputation de façon grave et irrémédiable, plus que n'importe quel journal aurait pu le faire. Il l'a fait principalement par ses agissements frauduleux en matière de comptes de dépenses et par ses agissements immoraux en matière de pari hors piste », écrit le juge.

« Le tribunal a la conviction profonde qu'après les fraudes du demandeur dans ses comptes de dépenses, ses réclamations de sommes importantes auxquelles il n'avait pas droit, ses autres réclamations abusives, la fabrication de ses mains de faux, les rapports dévastateurs du Vérificateur général, les nombreuses failles administratives et autres (...), (ses) liens passés avec un preneur aux livres et la découverte de paris faits illégalement, (M. Beaudoin) n'avait plus aucune chance de demeurer président-directeur général de la Commission des courses du Québec et de conserver son poste. »

La poursuite contre l'éditorialiste Agnès Gruda, qui avait écrit sur le sujet, est rejetée complètement.

## Le couple trouvé mort à Québec a bu du méthanol pur

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le couple trouvé mort en fin de semaine dans un appartement de Québec n'a pas consommé d'alcool frelaté. L'homme et la femme de 43 ans ont bu du méthanol pur, soit exactement le même produit que l'on utilise dans les brûleurs à fondue, mais celui-là incolore.

Ce que l'on ignore toujours, c'est si Lise Gervais et Jocelyn Therrien savaient ce qu'ils buvaient, ou s'ils croyaient par exemple boire de l'alcool de fabrication artisanale. À la police de Québec, on affirme ne disposer d'aucune indication selon laquelle il s'agirait d'un suicide.

La coroner Louise Nolet a diffusé hier les résultats préliminaires des

autopsies et des analyses de toxicologie et d'alcoolémie réalisées depuis deux jours.

L'analyse du produit trouvé dans un récipient de quatre litres de plastique blanc révèle qu'il s'agit d'alcool méthylique pur à 92,8 %, soit ce qu'on retrouve dans n'importe quelle quincaillerie sous l'appellation d'alcool de bois. Il ne

s'agit donc aucunement d'alcool frelaté, puisqu'on aurait plutôt fait face à un mélange qui aurait contenu d'autres alcools, tel de l'éthanol (l'alcool que l'on boit), et/ou de l'alcool isopropylique (alcool à friction).

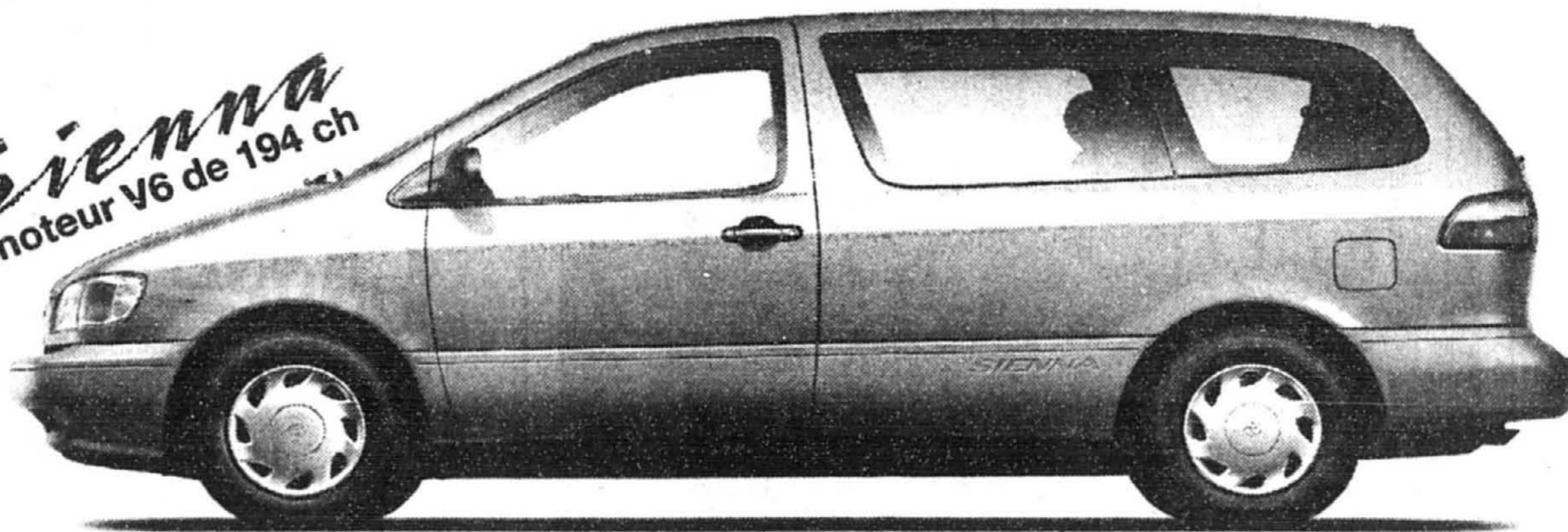
« Deux gorgées de méthanol en concentration commerciale peuvent être mortelles », affirme le médecin, qui sonne l'alarme auprès de la

population. « Il ne faut jamais prendre d'alcool pour prendre de l'alcool, sans savoir avec certitude de quoi il s'agit. »

M. Therrien et Mme Gervais ont dilué leur boisson. Dans un verre, il était mélangé avec du coca-cola et réduit à 28 %, dans l'autre, mélangé avec de l'eau et réduit à 50 %. « C'est très suffisant pour tuer », analyse le médecin.

# ET VOILÀ!

*Sienna*  
moteur V6 de 194 ch



**Sienna 98**

**299\$**  
par mois/  
location 48 mois\*

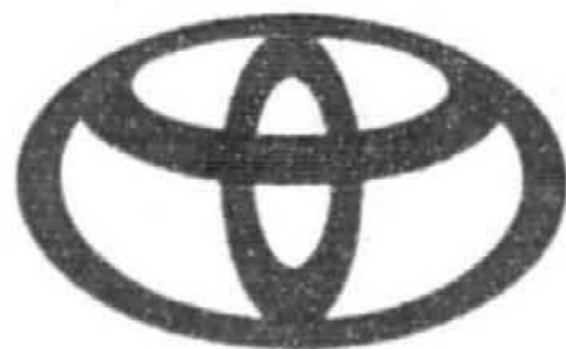
- Climatiseur
- Freins ABS
- Volant inclinable
- 2 coussins gonflables

COMPTANT**	MENSUALITÉS
0\$	372\$
1 500\$	337\$
3 100\$	299\$

**Transport et préparation inclus**

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Immatriculation, assurance et taxes en sus. \*Offre valable pour les modèles Sienna GF19CS-AA 1998 neufs, loués et livrés avant le 30 novembre 1997. Premier versement de 340,73\$, comptant de 3 100\$ plus taxes et dépôt de garantie de 350\$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 10¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires. \*\* Taxes en sus. Ou échange équivalent. Photo aux fins d'illustration seulement. Tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



# TOYOTA

www.toyota.ca

**T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !**

**BOUCHERVILLE**  
Toyota Duval  
655-2350

**CHÂTEAUGUAY**  
Châteauguay Toyota  
692-1200

**JOLIETTE**  
Joliette Toyota  
759-3449

**LAVAL**  
Vimont Lexus Toyota  
668-2710

**MONTRÉAL**  
Toyota Pie IX  
527-3411

**MONTRÉAL**  
Chassé Toyota  
329-0909

**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191

**STE-AGATHE**  
Toyota A  
Ste-Agathe  
326-1044

**SOREL**  
Automobile  
Pierre Lefebvre  
742-4596

**TROIS-RIVIÈRES**  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323

**VALLEYFIELD**  
G. Couillard  
Automobiles  
373-0850

**VERDUN**  
Woodland Toyota  
761-3444



# Meilleur qu'Omertà

**C'**est une saga. C'est un roman-fleuve. C'est un roman savon.

À bien des égards et malgré l'absence de cotes d'écoute, c'est meilleur qu'Omertà.

Chaque épisode coûte plus cher (au moins le double), mais en revanche, dure plus longtemps.

Je parle de la commission Poitras. La commission chargée de faire enquête sur la Sûreté du Québec et qui, depuis avril dernier, siège au cinquième étage du palais de justice de Montréal.

Je suis allée y faire un tour hier.

En poussant la porte en plexi de la grande cour beige, je n'avais aucune intention précise, aucun plan de match déterminé. Mieux : je ne me souvenais plus de rien.

Qui étaient les bons, qui étaient les méchants, qui avait tort ou raison dans toute cette affaire, j'en avais pas le début d'une idée.

Comme la plupart des gens, je n'ai pas suivi les audiences de cette commission réclamée à cor et à cri par l'opinion publique mais étrangement abandonnée de tous, depuis.

D'entrée de jeu, c'est ce qui m'a le plus frappé.

Je venais de prendre place dans un fauteuil orange au dossier élimé. Les néons blafards me donnaient mal au cœur. Devant moi se dressait la haie des 19 avocats en résidence dont la principale activité consiste à bayer aux corneilles pendant les témoignages. Face à eux, j'ai reconnu les trois commissaires, le témoin de la journée, les frères et la montagne de documents s'élevant sur les tables comme un Everest en papier.

Mon regard a bifurqué vers la salle. Elle

était vide. Désespérément vide. Le bon peuple, celui au nom duquel cette commission a été conçue et créée, était absent.

Bon d'accord, j'exagère. Sur la mer étale de fauteuils orange, flottaient les têtes de trois pelés et de deux tondu. Mais vérification faite auprès de ma collègue de la Presse Canadienne, tous étaient ou avaient été au service de la SQ.

Autrement dit, cette commission qui à la fin de ses audiences aura duré plus de 100 jours, coûté presque 12 millions de dollars, produit plus de 50 000 pages de documents, cette commission décrétee non seulement comme une priorité mais une urgence nationale, n'intéresse personne.

Ni le monsieur de la rue, ni sa madame et encore moins les médias.



Les choses n'ont pourtant pas toujours été ainsi. En avril dernier, alors que tout était tout beau et tout nouveau, les médias ne manquaient pas un jour ni une minute de la saga de la SQ, enfin obligée de rendre des comptes sur son fonctionnement. On aurait vendu des billets pour les témoignages de Serge Barbeau et Serge Ménard qu'ils se seraient envolés plus vite que ceux des Backstreet Boys.

À l'époque, Radio-Canada se fendait d'une émission spéciale d'une heure tous les jours. TVA et TVQ, eux non plus, ne lâchaient pas. Au fil des jours et des mois pourtant, l'enthousiasme a fléchi, l'intérêt a



Nathalie PETROWSKI

rétréci comme une peau de chagrin. Les caméras et les micros ont disparu et avec eux, les journalistes partis éteindre de nouveaux feux.

Aujourd'hui, les chaînes de télé et les radios viennent faire un tour à l'occasion et encore.

Résultat : si ce n'était de Rollande Parent de la PC et de mon copain Éric Clément à La Presse, cette enquête pourtant publique, cette enquête qui touche au nerf de la guerre et au sujet le plus explosif qu'il soit — les abus de la, de NOTRE, police — se déroulerait en circuit fermé dans la plus stricte intimité.

Je le répète. Comme la plupart des gens, je n'ai pas suivi les audiences de la commission Poitras. Il y a des mois que j'ai perdu le fil. D'ailleurs, je ne suis pas certaine de l'avoir déjà tenu, ce fameux fil un tantinet tordu. N'empêche. Il a suffi d'une heure, d'une petite heure de rien du tout, pour que je sois littéralement rivée à mon siège et que je ne veuille plus quitter la grande cour beige.

La moindre petite histoire arrachée à un témoin me ravissait. Et certaines plus que d'autres : des histoires de messages codés, de documents volés, de filatures, de téléphones anonymes, de messes basses, de complots, tout cela à l'intérieur même d'une boîte qui, pendant qu'elle était supposée lutter contre le crime organisé, prenait un malin plaisir à se désorganiser et à s'autodétruire.

Même le meilleur épisode d'Omertà n'arrive pas à la cheville des histoires révélées à la commission Poitras : des histoires vraies,

écrites collectivement et sans l'aide du moindre scénariste.

Les cyniques au nombre desquels se trouvent plusieurs flics et leurs avocats, prétendent que la commission Poitras est une perte de temps. Qu'on n'y apprendra rien qu'on ne sache déjà. Que la lumière sur le cafouillage de l'affaire Matticks n'y sera jamais faite. Que les commissaires interrogent inutilement des patrons qui n'ont aucune idée de ce qui se passe sur le terrain.

Que cette enquête, c'est du show, de la frime, des relations publiques, du pain et des jeux pour apaiser la population et donner le beau rôle au gouvernement

Il n'en demeure pas moins que pour une néophyte comme moi et comme bien des gens, l'exercice est fascinant.

Pas parce que les témoins y font des déclarations fracassantes. Plus simplement parce qu'ils nous entraînent à l'intérieur de leur tour d'ivoire, dans les coulisses interdites et étanches de leur État dans un État. Parce qu'accumulés au pied du mur, ces témoins sont obligés de démonter le mécanisme complexe de la SQ, obligés de nous expliquer malgré eux et malgré tout comment ça marche cette affaire-là ; cette grosse affaire qu'est la police nationale.

Pendant des années, voire des siècles, la Sûreté du Québec a fonctionné en vase clos, puissante et souveraine, redevable à personne sinon à elle-même.

Pendant des années, elle s'est donné des allures de société secrète, invincible et au-dessus des lois. Et voilà pour une rare fois qu'elle est obligée de descendre de son piédestal, obligée comme tout le monde de faire face à la musique.

Si ce n'était que de cela, la commission Poitras n'aurait pas été inutile.

## Le docteur Blondin radié pour trois ans

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Michel Blondin, ce médecin de famille d'Outremont inculpé pour deux agressions sexuelles, immoralité sexuelle et possession de pornographie infantile, a été radié pour trois ans du Collège des médecins, en plus de se voir interdire de façon permanente de pratiquer dans certains domaines de la médecine.

M. Blondin avait été arrêté et accusé de possession de matériel pornographique en juillet 1996 à la suite de la découverte de photos compromettantes, prises à sa clinique de Berthierville, impliquant une enfant de neuf ans. La police avait été avisée par un employé du Club Price où Michel Blondin avait fait développer le rouleau de film.

M. Blondin a par la suite été accusé d'agression sexuelle sur deux patientes adultes, et « d'immoralité sexuelle » mettant en danger les moeurs d'un enfant, relativement à des événements qui se seraient produits en 1995 et 1996. Il a aussi été inculpé d'agression sexuelle sur une patiente en Ontario, où il possédait une autre clinique, à Vankleef Hill, une ville située à l'est d'Ottawa.

Le verdict du comité de discipline du Collège des médecins est tombé le 23 septembre mais n'a été rendu public que lundi. Selon l'avis de radiation, le docteur Blondin a plaidé coupable à une « plainte de nature sexuelle ». Aucun autre détail n'a été divulgué.

Outre une radiation de trois ans, réduite à 24 mois compte tenu de la radiation provisoire déjà servie depuis l'an dernier, le docteur Blondin est frappé d'une interdiction permanente d'exercer en pédiatrie, en gynécologie, en sexologie, en psychologie et en psychiatrie.

De plus, au cours des cinq ans qui suivront la fin de la période de radiation, soit jusqu'en 2004, M. Blondin ne pourra pratiquer ailleurs que dans des établissements publics. Il ne sera toutefois pas autorisé à oeuvrer dans les centres de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Finalement, le docteur Blondin devra payer une amende de 600 \$, ainsi que tous les déboursés encourus devant le comité de discipline.

Quant au procès criminel, il se tiendra les 26 et 27 novembre au palais de justice de Montréal.

## Malheur à celui...

Associated Press  
PHNOM PENH

Il est des jeux mortels. Un homme qui a surpris sa femme en la chatouillant a été tué par celle-ci après qu'elle lui a lancé une hache.

Un quotidien cambodgien en langue khmer rapporte que Siek Phan, une villageoise de 62 ans de la province de Kompong Speu (50km au sud de Phnom Penh), coupait du bois pour faire la cuisine.

Son mari Nou Meas, 65 ans, rentrait discrètement d'une cérémonie religieuse. Se faufilant derrière son épouse, il lui a chatouillé la taille.

Réagissant instinctivement, Siek Phan a jeté la hache qu'elle tenait en direction de l'importun. C'est en se retournant qu'elle vit son mari à moitié décapité. Il est mort peu après.

**ANGLAIS**  
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION  
Petits groupes : 3 à 7 personnes; admission continue  
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs  
de jour, 21 h / semaine 1 à 6 fois par semaine  
2 semaines : 230 \$ matin, après-midi, soir, samedi  
4 semaines : 420 \$ 210 \$ / 30 h, 380 \$ / 60 h, 550 \$ / 90 h  
(Tous les cours, aucune taxe, déductible d'impôt)

Formation en entreprise adaptée à vos besoins  
Cours particuliers : toutes les langues

*Converlang*  
École de langues postmoderne  
accréditée par la SQM

5268, av. du Parc  
www.converlang.com 278-5309

loto-québec résultats

**Banco**  
Tirage du 97-11-18  
14 15 16 17 19  
23 26 27 32 38  
41 52 54 56 58  
60 61 62 67 69

**Quintidenné**  
Tirage du 97-11-18  
3 4  
196 5546

**Extra** Tirage du 97-11-18  
NUMÉRO: 102076

T.V.A., LE RÉSEAU DES TIRAGES  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**VENTE DE DÉMÉNAGEMENT**  
VUARNET  
DIRECTEMENT DU FABRICANT  
Escompte de 50% à 70%  
sur vêtements de golf et sport\*  
5788, rue Paré  
(à côté de l'Hippodrome),  
Montréal  
Samedi 15 nov. au 30 nov.,  
Heures : 9 h à 17 h  
\*Stock des saisons passées

**GUCCI**

Une lettre singulière - « G », qui en dit autant...

**BIJOUTERIE ITALIENNE**  
Depuis 1959

192, rue St-Zotique Est, Montréal • 279-5585

**HUBLOT**

UNE SENSATION INCROYABLE

**CHATEAU D'IVOIRE**  
Depuis 1978  
3020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL  
Tél. : (514) 845-4651

**Conférences**

**MP Puissance Marketing**  
L'École des Hautes Études Commerciales vous invite à assister à ses conférences publiques.

**Lundi 24 novembre**  
à 12h **La Mission commerciale HEC en Australie**  
par Antoine Panet-Raymond, professeur de marketing  
Salle CIBC  
à 19h **Le marketing de soi : comment se vendre quand on est travailleur autonome ou professionnel**  
par Jean-Marie Doizy, consultant, JMD Conseils en gestion et développement d'entreprises  
Amphithéâtre IBM

**Mardi 25 novembre**  
à 12h **La mission commerciale HEC au Brésil**  
par Tetchenna Bellange et Muriel Lara, étudiantes au B.A.A.  
Salle Coopers & Lybrand / Liberté Lancôt  
à 19h **Les grandes tendances en commerce de détail**  
par Jean-Charles Chebat, titulaire de la Chaire de commerce  
Omer DeSerres et Jacques Nantel, directeur des programmes  
Amphithéâtre IBM

**Mercredi 26 novembre**  
à 12h **La mission commerciale HEC en Israël**  
par Corinne Berneman, professeur de marketing  
Salle Coopers & Lybrand / Liberté Lancôt  
à 19h **De la stratégie à la communication : le cas de la campagne publicitaire Molson Export**  
par Jean Boisvert, chef, recherche en marketing,  
Les brasseries Molson, et François Lacoursière, directeur groupe conseil, Cossette Communication-marketing  
Une dégustation suivra la conférence.  
Amphithéâtre IBM

**Judi 27 novembre**  
à 12h **Le terrorisme de l'image : le marketing des candidats politiques**  
par Guy Côté, associé principal, Le cabinet de relations publiques National, et André Morrow, président, Morrow Communications  
Salle Banque de développement du Canada  
à 19h **Marketing at the Millenium**  
par Sidney Levy, directeur du Département de marketing, College of Business and Public Administration, University of Arizona.  
Psychologue réputé pour ses études portant sur le comportement humain au quotidien, les relations interpersonnelles, les activités liées au travail, le comportement du consommateur. Parmi ses publications, on retrouve : «The Product and the Brand», «Symbols for Sale», «Social Class and Life Style» et «Broadening the Concept of Marketing». Au terme de cette conférence de la Chaire de commerce Omer DeSerres, M. Levy recevra une plaque honorifique soulignant sa contribution au domaine du marketing.  
Amphithéâtre IBM

Entrée libre pour toutes les conférences

Exposition soulignant le 90<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'École HEC, les premières années... 1907-1926  
Vitrines du Salon L'Oréal

Ecole des Hautes Études Commerciales  
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Montréal

Université de Montréal autobus 129 ou 51

## Montréal métro

# Le ministre André Boisclair déplore les lacunes dans l'aide aux sinistrés de la Petite-Patrie

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le ministre André Boisclair déplore les failles dans les mesures d'urgence mises en place par la Ville de Montréal lors des inondations dans la Petite-Patrie.

« J'espère que la Ville fera un sérieux post mortem et reverra ses pratiques, car la situation actuelle cause de nombreux préjudices aux sinistrés », a indiqué M. Boisclair. Le personnel de son bureau tente de leur venir en aide, mais rencontre plusieurs difficultés, notamment pour obtenir rapidement des informations exactes.

Hier encore, plusieurs personnes se sont adressées à son bureau pour s'assurer qu'elles pouvaient réintégrer leurs logements sans risque de développer des problèmes de santé. Le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration avait demandé lundi au maire Bourque de mandater un inspecteur pour vérifier la salubrité des lieux.

À son grand étonnement, il a ap-

pris hier que rien dans le règlement sur le logement de la Ville de Montréal ne prévoit que le service des permis et inspections s'assure de la salubrité des logis avant la réintégration des occupants.

Toutefois, les inspecteurs peuvent intervenir auprès du propriétaire si, après un « délai raisonnable », le locataire trouve toujours dans son logement des « nuisances » telles que des insectes, germes, bactéries, moisissures, champignons, virus et vermine, précise François Lemay, agent d'information pour le service des permis et inspections. Ces inspecteurs ne sont pas des experts médicaux et ne peuvent se prononcer sur les risques pour la santé.

Par ailleurs, il existe à la Ville un plan d'urgence en cas de catastro-

phes graves, mais il n'a pas été appliqué au bris de la conduite. L'événement était très circonscrit et il n'y avait pas de blessés graves ou de danger de déflagration, explique Robert Potvin, directeur adjoint du service des relations avec les citoyens. Il concède toutefois qu'il y aurait « certainement quelques petites choses à améliorer ».

Une partie des problèmes de communication et de suivi provient peut-être du fait que les employés de la sécurité du revenu ont cru à tort qu'ils avaient joint tous les gens touchés, indique André Brunelle, coordonnateur adjoint des mesures d'urgence à la Ville. « Vous pouvez être sûr qu'on va s'affairer à corriger cet aspect. » À l'avenir, on songe à remettre un dépliant dans chaque foyer pour s'assurer que tous les sinistrés sachent où s'adresser.

Le ministre Boisclair s'étonne également qu'aucun service d'information centralisé et disponible en tout temps n'ait été fourni aux sinistrés. Il suggère aussi de pré-

voir à l'avenir un mécanisme pour recevoir les dons du public. « Ce n'est pas tout de relouer les gens. Il y a d'autres besoins essentiels à combler. »

Que serait-il arrivé si le bureau du député de Gouin ne s'était pas trouvé à deux pas de l'endroit où la conduite a éclaté ? Le bureau d'Accès Montréal aurait probablement servi de relais, note M. Potvin, du service des relations avec les citoyens.

Plutôt que d'attendre quelques mois que son logis soit rénové, Fabiola Thurston, une dame de 69 ans qui habitait rue Cartier avec sa fille handicapée, a préféré l'abandonner. Elle a envoyé à son propriétaire un avis d'abandon pour cause d'insalubrité, une procédure qui a pour effet de résilier son bail, selon le Comité logement de la Petite-Patrie. Seul problème : elle veut récupérer les chèques de loyer postdatés et obtenir un dédommagement pour les jours où elle n'a pu habiter son logement. Elle est toujours à la recherche d'un loge-

ment, celui qui lui a trouvé l'Office municipal d'habitation étant, dit-elle, beaucoup trop petit pour deux personnes.

Le jour même du sinistre, une équipe des mesures d'urgence s'est rendue sur les lieux pour faire un premier rapport des dégâts et offrir du dépannage pour la nourriture et le logement. Les rapports ont été ensuite transférés au bureau de la sécurité du revenu où on ne traite pas systématiquement tous les cas. Seuls ceux qui font une demande peuvent recevoir de l'aide, encore faut-il qu'ils sachent que cela est possible.

Selon la Ville, 11 familles ont été relogées temporairement et trois d'entre elles ont demandé à être relocalisées de façon permanente à l'Office municipal d'habitation. Une dizaine de familles prestataires de la sécurité du revenu ont reçu une aide additionnelle. La Ville a inspecté jusqu'à maintenant 125 des 150 logements d'où proviennent une réclamation.

## Des piqueries converties en coops d'habitation

MARIE-CLAUDE GIRARD

Vingt-huit maisons barricadées du quartier Centre-Sud, qui avaient toutes reçu un jour où l'autre la visite de squatters, ont été transformées depuis deux ans en coopérative d'habitation dans le cadre du programme Achat Rénovation.

Le projet de neuf millions a permis de créer 142 logements en coopérative et six autres dans un organisme sans but lucratif. Par leurs hypothèques, les coopératives ont fourni 40 % des investissements. Le gouvernement provincial et la Ville de Montréal se partagent le reste de la facture dans une proportion de 33 % et 27 %.

Pour Alerte Centre-Sud, qui regroupe une quarantaine de groupes communautaires du quartier, la transformation va bien au-delà de la création de coopératives. C'est d'abord un outil pour revitaliser des secteurs parmi les plus « poqués », aux prises avec des problèmes de prostitution et de toxicomanie, tout en permettant à des familles, des personnes seules et des colocataires de mieux se loger, souligne Patrick Alleyn, coordonnateur du logement social à Alerte Centre-Sud.

La plupart des immeubles transformés étaient abandonnés, vandalisés ou en mauvais état. Plusieurs servaient de piqueries. Même la cabine des travailleurs de la construction a reçu la visite de toxicomanes et de prostitués, lors des travaux à la coop Au pied du courant, rue Dorion, directement sous le pont Jacques-Cartier.

Soumis à la spéculation, aux incendies et aux problèmes inhérents à la proximité du centre-ville, Centre-Sud souffre particulièrement de l'instabilité des locataires, note M. Alleyn. Aussi, la formation de coopératives permet d'attirer des gens prêts à s'enraciner quelques années, à planter des fleurs et des arbres, à améliorer la qualité de vie. Un effet d'entraînement a déjà commencé à se faire sentir autour de



La cour du 2245, Parthenais, où l'ancien propriétaire entreposait toutes sortes de détritus, est devenu le terrain de jeux des enfants de la coopérative d'habitation L'Inattendue.

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

quelques coops, constate M. Alleyn. Des propriétaires qui n'étaient pas intéressés à investir pour rénover un édifice voisin d'un taudis ont commencé à retaper leurs immeubles.

Alerte Centre-Sud inaugurera officiellement vendredi les nouveaux logements, en présence du maire de Montréal et du ministre des Affaires municipales. « On tient à montrer le succès du programme. Mais il y a encore des immeubles barricadés. Il faut continuer le travail », note M. Alleyn.

D'ailleurs, le gouvernement du Québec a déjà annoncé son intention d'injecter 43 millions dans un Fonds québécois en habitation communautaire. De son côté, la ville a manifesté son intention de participer au programme d'achat pour les coopératives, baptisé maintenant Accès Logis. Le montant des investissements n'a pas encore été décidé.

Quant à la création de logements coopératifs dans le cadre des habitations Faubourg Québec, le projet est au point mort depuis quelque temps, faute de financement, indique Patrick Alleyn.

Entre autres avantages, le logement coopératif propose à un coût raisonnable un logement rénové en bon état, note Christine Hupfer, qui habite depuis un an la coopérative d'habitation L'Inattendue, rues Parthenais et De Rouen. La formule offre aussi un sentiment de sécurité plus grand, dit-elle, car tous les voisins se connaissent et doivent travailler ensemble. « C'est très agréable. On apprend à se respecter. » Dans un secteur où les espaces verts sont rares, la cour commune de la coop L'Inattendue est devenue le terrain de jeux des enfants.

Avec Faubourg Québec, la coop Cité des Ondes, sur De La Gauchetière, ramènera de la vie à côté du vaste stationnement de Radio-Canada. De même, la coop Au pied du Courant, sous le pont Jacques-Cartier, tentera de panser les plaies infligées à la trame urbaine en créant une grande cour-jardin.

## Têtes d'affiche



Claudine Renaud

■ Afin de souligner l'engagement personnel et financier (30 000 \$) de la compagnie pharmaceutique Merck Frosst auprès de l'Association pulmonaire du Québec, le président sortant de l'organisme, André Dulos, a remis une plaque commémorative à Claudine Renaud, chef du service des relations publiques chez Merck Frosst.

■ Ghislain Dufour, président du conseil d'administration du cabinet de relations publiques National et ex-président du Conseil du patronat, vient de recevoir, des mains du consul d'Israël à Montréal Daniel Gal, le Prix de Jérusalem, en reconnaissance pour son amitié, son dévouement et ses efforts pour faire la promotion de la compréhension du peuple juif et de la coopération entre le Québec et Israël.

■ Les magasins d'alimentation Maxi entreprennent aujourd'hui

une campagne pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, invitant leurs clients à contribuer à cette cause en achetant (jusqu'au 23 novembre) un petit toutou, le fameux bonhomme vert mascotte du festival Juste pour rire, au coût de 4,99 \$. Les profits seront versés au Centre du sein des Cèdres de l'hôpital Royal Victoria et à la Clinique des maladies du sein de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec.

■ Passation des pouvoirs à la fondation hospitalière Maison-neuve-Rosemont. Gilles Jarry, premier vice-président à la direction du Québec de la Banque de Montréal a passé le flambeau, après huit ans, à son successeur à la présidence de la fondation, Jean Laurin, président de Devencore.



Jean Laurin

■ À l'occasion de sa récente collation des grades, l'Université de Sherbrooke a remis un doctorat d'honneur en lettres et communication à Lothar Wolf, professeur à l'Université d'Augsburg, en Allemagne, et à la poète, romancière et essayiste Nicole Brossard. Prix Nobel de médecine 1977, Roger Guillemin a également reçu un doctorat d'honneur, en médecine.

■ Dominic Taddeo, président et directeur général de la Société du port de Montréal sera le conférencier invité du petit-déjeuner de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, ce jeudi à 7 h 30, au Club Saint-Denis, 257, rue Sherbrooke Est. Il traitera du 21e siècle, vers lequel le port de Montréal a déjà mis le cap, avant le port de New York, sur le marché des conteneurs. Renseignements : 871-4000, poste 4001.

■ Vendredi, le Conseil des relations internationales de Montréal



Nicole Brossard

reçoit à sa tribune Maureen O'Neil, présidente du Centre de recherche sur le développement international. Elle traitera de l'avenir de cet organisme enraciné depuis tout près de 30 ans dans le développement international. Le déjeuner-causerie aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, 1050, rue Sherbrooke Ouest. Coût : 55 \$. Renseignements : 523-7520.

■ Le ministre d'État aux Ressources naturelles et responsable du développement des régions, Guy Chevrette, traitera des perspectives de coopération avec la Tunisie lors de la conférence inaugurale des activités de la chambre de commerce canado-tunisienne. Le tout aura lieu ce vendredi, à 17 h, au Centre de commerce mondial, 380, rue Saint-Antoine Ouest, local 2100, dans une ambiance toute tunisienne. Coût : 60 \$. Renseignements : 847-1281.

■ André Godbout, président de la chambre de commerce du Montréal métropolitain traitera de l'avenir de Montréal et de l'avenir de jeunes, alors qu'il sera le conférencier invité du club Kiwanis Saint-Laurent, à son déjeuner d'aujourd'hui, (12 h à 14 h) à l'hôtel Ritz Carlton. Ren-

seignements : 845-1343.

■ L'Association des professionnels en gestion philanthropique, qui regroupe les « permanents » responsables de collectes de fonds pour des organismes sans but lucratif vient de se doter d'un nouveau conseil d'administration présidé par Daniel Asselin (Charles-Bruneau). L'assistant : Pierre Lafleur (centre hospitalier universitaire santé Sherbrooke), Francine Néron (Charles-Bruneau), Benoît Brunet (CHSLD de Hull), Claude Robitaille (Association pulmonaire), Diane Dessureault (Centrale de Montréal), Luc Bernier (Université de Montréal), Chantal Roy (Croix-Rouge), Josée Saint-Martin (André Grasset), Francine Corbeil (Normand-Léveillé), Louise Cimon (hôpital Laval), Jacques Archambault (Oxfam) Ronald Montminy (Montminy, Bédard et associés), Diane Collard (fondation québécoise en environnement) et Yves Genest (Croix-Rouge).

Adressez vos communiqués à :  
Têtes d'affiche  
La Presse, 7, rue St-Jacques  
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

## Montréal métro

## Les désaccords des dirigeants au menu du brunch du RCM

GILLES GAUTHIER

Les dirigeants du RCM continuent de se quereller sur la place publique. Hier, l'exécutif a tenu tête aux élus du parti et tous ont convenu de soumettre leurs désaccords aux représentants des associations locales lors d'un brunch qui se tiendra dimanche prochain.

« Nous souhaitons un débat ouvert sur toutes les propositions afin de dégager une proposition qui nous ralliera », ont déclaré hier le président du parti, Michel Lemay, et la représentante des élus à l'exécutif, la conseillère municipale Helen Fotopulos ( Mile-End ).

Lundi dernier, le groupe des élus rejetait ( par un vote de sept contre un ) la proposition du président du RCM, Michel Lemay, entérinée par l'exécutif, de repousser la date du congrès à l'investiture et au programme et d'élire le candidat à la mairie au suffrage universel des membres. Tout en dénonçant ces modifications aux règles du jeu, le caucus suggérait de devancer la date de fin des mises en candidatures, du 30 au 15 janvier. Hier, l'exécutif refusait de faire marche arrière et adoptait majoritairement une résolution voulant que toutes ces propositions fassent l'objet d'un débat lors du brunch de dimanche, dont la tenue a été décidée par l'exécutif lors de sa réunion du 13 novembre dernier.

Y sont conviés les huit conseillers municipaux, les huit membres de l'exécutif du parti ( un poste est vacant ) et les membres des exécutifs dans les districts électoraux. Le RCM a des organisations locales dans environ 40 districts sur 51, selon le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville et candidate à la direction du parti, Thérèse Daviau ( Plateau Mont-Royal ).

Les modifications aux règles demandées par l'exécutif font partie d'un projet appelé Participation Montréal, qui prévoit notamment que les membres du RCM demanderont aux citoyens de répondre à un questionnaire permettant d'établir leurs priorités au niveau de la ville et du quartier. Ce projet sera également soumis aux participants au brunch.

L'exécutif du RCM devra dégager les grandes orientations qui émaneront de la réunion de dimanche et décider si des propositions seront soumises au congrès portant sur les statuts et l'organisation, le 7 décembre.

Le conseiller municipal Michel Prescott ( Jeanne-Mance ) a déclaré hier que les changements aux règles du jeu proposés par M. Lemay constituaient une manœuvre menée par des « joueurs de l'ombre de l'époque de Doré » qui craignent un changement de garde au parti et qui tirent les ficelles pour ce soit eux qui choisissent le prochain chef.

« Ils préparent la venue de Jean Doré, travaillent pour une candidature qui demeure pour le moment dans le placard », dit-il.

M. Prescott ajoute que ces improvisations lui fournissent un argument de plus pour poser sa candidature.

« Le RCM, qui est présent sur la scène municipale montréalaise depuis 23 ans, sortira plus fort de ce débat », estime pour sa part Mme Daviau.

## Saint-Laurent prévoit un autre surplus

Dans d'autres municipalités de la CUM, la situation est moins rose

MARTIN PELCHAT

Pour une deuxième année consécutive, Saint-Laurent prévoit réaliser en 1997 un surplus budgétaire de près de quatre millions.

Après avoir dégagé en 1996 un surplus de 3,8 millions, la prospère municipalité de banlieue, dont le budget s'élève à 156 millions, s'achemine vers un résultat semblable cette année, comme vient de l'annoncer le maire, Bernard Paquet, dans le traditionnel rapport pré-budgétaire sur la situation financière que chaque maire doit présenter à cette époque de l'année.

Saint-Laurent a notamment émis depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour près de 88 millions de permis de construction, comparativement à 56 millions pour la même période l'an dernier. La Ville prévoit que les investissements dans la construction de résidences neuves doubleront,

en 1997, pour atteindre 20 millions.

Malgré ces résultats, le maire Paquet se dit incapable de promettre de ne pas hausser les taxes, étant donné que la réforme Trudel coûtera huit millions à sa ville.

À Saint-Léonard

À Saint-Léonard, le maire, Frank Zampino, prévoit arriver à l'équilibre budgétaire en 1997, après avoir déclaré un surplus de 1,4 million pour 1996. La municipalité, dont le budget s'élève à 87 millions, a réduit ses dépenses de 700 000 \$ par rapport à l'an dernier.

M. Zampino espère toujours tenir sa promesse électorale de geler en 1998 le compte de taxes, qui a été réduit de 1,1 % cette année. Mais il précise que la tâche sera difficile avec la facture de 4,2 millions de la réforme Trudel, qui s'ajoute à de nouvelles dépenses incompressibles de 725 000 \$ en

1998, liées notamment à la tenue des élections.

À Outremont

À Outremont, le maire, Jérôme Unterberg, a rapporté un surplus de 1,2 million en 1996, mais après 10 mois écoulés en 1997, la municipalité s'achemine vers un déficit de 400 000 \$, que le maire attribue principalement aux « caprices de Dame nature », soit les précipitations du dernier hiver.

« Des mesures rigoureuses sont mises en place pour en restreindre la portée », ajoute le maire dans son rapport.

M. Unterberg espère en 1998 un dénouement heureux du controversé dossier de la rénovation du théâtre Outremont, stoppée en 1996 dans la foulée de dépassements budgétaires appréhendés de près de cinq millions. L'enquête de la Commission municipale à ce sujet s'achèvera vendredi. L'affaire aura coûté un demi-million à Outre-

mont uniquement en frais d'avocats et de conseillers divers.

Budgets supplémentaires

Dans plusieurs municipalités de l'île de Montréal, les maires annoncent qu'ils adopteront au cours des prochaines semaines un budget 1998 qui ne tiendra pas compte de la facture de la réforme Trudel, quitte à adopter l'an prochain un budget supplémentaire si leurs municipalités sont incapables d'absorber cette facture sans hausser les taxes.

C'est le cas à LaSalle, où le maire, Michel Leduc, prévoit un surplus de l'ordre de un million en 1997, après avoir rapporté un surplus d'exploitation de 755 000 \$ pour 1996. Avec un budget de 83 millions, LaSalle attend une facture de 3,9 millions de Québec pour l'an prochain.

Westmount, qui s'achemine cette année vers un léger surplus d'exploitation, entend faire de même, ainsi Roxboro et Mont-Royal, qui prévoient cette année un surplus de 1,2 million après avoir réalisé des surplus en 1996 ( 1,5 million ) et en 1995 ( 2,6 millions ).

## Deux accidents de travail mortels

Des travailleurs sont tués par des machines en moins de trois heures

MARCEL LAROCHE

Deux travailleurs ont connu une fin tragique en moins de trois heures, hier matin, l'un écrasé par un rouleau compresseur et l'autre coincé entre un camion-remorque et un débarcadère.

Les deux journaliers, un Montréalais de 53 ans et un Brossardois de 33 ans, auraient, selon toute vraisemblance, été victimes d'une fausse manœuvre de la part des conducteurs des mastodontes impliqués dans ces accidents de travail survenus aux deux extrémités de l'île de Montréal.

Le premier accident s'est déroulé vers 8 h 45, au moment où des employés de la compagnie Asphalte Inter-Canada travaillaient dans le stationnement de la nouvelle station de pompage

située au 6995, boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal-Nord. Les hommes étaient en train de compléter les travaux de nivelage du sol en prévision de la pose d'asphalte lorsque l'un d'eux, aux commandes d'un compacteur à gaz portatif, a vu son compagnon de travail s'approcher lentement de lui, au volant d'un immense rouleau compresseur.

Pour une raison inconnue, l'opérateur, âgé de 63 ans, n'a pu immobiliser le rouleau compresseur à temps et a heurté son collègue qui s'est affaissé dans le gravier, une jambe coincée entre un muret de ciment et la machine.

« J'étais dans le parking avant quand l'accident est arrivé. On s'est tout de suite portés à son secours et j'ai vu qu'il avait la jambe gauche

complètement écrasée, du pied jusqu'au genou. L'ambulance est arrivée vers 9 h et j'ai constaté que sa figure avait tourné au jaune », a expliqué hier à *La Presse* Santo Spagnolo, contremaître de la firme montréalaise. Il travaillait avec la victime depuis une quinzaine d'années.

Malgré des manœuvres de réanimation effectuées par les techniciens d'Urgences Santé, le travailleur de 53 ans avait déjà succombé



Un journalier de 53 ans a succombé à ses blessures hier matin après avoir eu une jambe broyée par ce rouleau compresseur conduit par un collègue de travail.

à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

L'autre journalier a péri alors qu'il travaillait sur le quai de chargement d'une compagnie de transport située au 3300, rue Jean-Baptiste-Deschamps, dans le secteur industriel de Lachine.

Selon les renseignements fournis par le Service de police de la CUM, l'accident est survenu vers 10 h, au moment où l'homme se trouvait derrière un camion-remorque qui reculait vers le débarcadère.

Pour une raison inconnue, le

conducteur du camion transportant un conteneur n'aurait pas aperçu son compagnon de travail, qui a eu la tête coincée entre le cadre de la porte de l'entrepôt et la partie arrière du lourd véhicule.

Le décès de l'homme de 33 ans, domicilié à Brossard, a été constaté sur place par un médecin d'Urgences Santé.

Des inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont institué une enquête pour établir la cause exacte de ces deux accidents.



Santo Spagnolo



La Tournée

LISE WATIER chez SEARS

Pour célébrer avec vous 25 ans de beauté.

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de son entreprise, Madame Lise Watier veut fêter les femmes du Québec.

Profitez de cette occasion unique pour venir la rencontrer, accompagnée de son équipe d'artistes maquilleurs:

Le vendredi 21 novembre au magasin Sears des Galeries d'Anjou

Au programme : conseils beauté et séances maquillage

Venez revivre 25 ans de beauté en images

L'exposition «Rétrospective Lise Watier» est présentée dès maintenant aux magasins Sears des Galeries d'Anjou.

Ne manquez pas notre invitation

« Souper en beauté avec Lise Watier »

- AU HASARD, 2 GAGNANTES PAR MAGASIN MÉRITERONT UN SOUPER MÉMORABLE D'UNE VALEUR DE 50\$ EN COMPAGNIE DE MADAME LISE WATIER.
- DES PANIERS-BEAUTÉ D'UNE VALEUR DE 250\$ SERONT ÉGALEMENT TIRÉS PARMIS LES COUPONS REÇUS, LE JOUR DE LA VISITE.



Aucune obligation d'achat. Pour participer, déposez le coupon dans la boîte prévue à cet effet au comptoir Lise Watier de l'un des magasins Sears participants. Les bulletins doivent être remis au plus tard à 10h le jeudi 20 novembre 1997 pour le tirage des soupers gagnants et au plus tard à 15h le jour de la visite de Lise Watier pour le tirage des paniers-beauté.

Coupon de participation

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Le règlement complet du concours est disponible en vous adressant à Lise Watier Cosmétiques, à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec ou dans les magasins Sears participants.



# Le principe de l'utilisateur-payeur séduit de plus en plus les municipalités

ISABELLE HACHEY

L'an prochain, les citoyens de Sainte-Thérèse devront probablement passer à la caisse lorsqu'ils emprunteront des livres à la bibliothèque municipale. Et ceux de Saint-Gérard-Majella ne pourront plus envoyer leurs enfants à l'aréna ou à la piscine sans en payer la note.

Ailleurs, c'est le ramonage des cheminées, l'enlèvement de la neige et des branches d'arbres, ou même l'utilisation de l'eau potable que l'on songe à faire payer aux citoyens. Si ce n'est pas déjà fait.

Lentement mais sûrement, le principe de « l'utilisateur-payeur » séduit les administrations municipales de la couronne nord — et d'ailleurs —, prises à la gorge par la facture que vient de leur refiler le gouvernement du Québec. Une nouvelle tendance qui fera de

nombreux adeptes lors de l'élaboration des prochains budgets municipaux, prédit le maire de Rosemère, Yvan Deschênes.

« Avec les factures qu'on vient de recevoir de Québec, on doit faire des choix », dit-il.

Entre une impopulaire hausse de taxes et la tarification des services municipaux, il y a fort à parier que de nombreux maires ne tarderont pas à choisir.

Celui de Saint-Gérard-Majella, Jacques Raynault, ne cache pas que le principe de l'utilisateur-payeur sera appliqué dès l'an prochain dans ce village de 4500 habitants. Fort d'un sondage Léger et Léger démontrant que 70 % des Majelliens sont en faveur de la tarification des services de loisirs, M. Raynault estime qu'il pourra ainsi économiser 45 000 \$ par an.

« Nous n'avons pas l'obligation légale et morale d'offrir des services de loisir tous azimuts. Il faut agir selon nos moyens », dit M. Raynault.

« Les citoyens qui en ont les moyens se paieront des loisirs, et les autres devront s'en priver. Comme ils se privent déjà d'autres

activités, telles que les sorties au restaurant. Ce sont des choix qui ne sont pas faciles », concède-t-il.

À Bois-des-Filion, le principe de l'utilisateur-payeur est déjà bien ancré. Depuis son élection, en 1993, le maire Paul Larocque en a fait son leitmotiv, en quelque sorte.

« C'est un principe très accepté par la population. Les gens se disent 'pourquoi je paierais pour ça alors que je ne l'utilise pas?' explique M. Larocque. Ce n'est pas normal que toute une population paye pour des services offerts à 30 personnes. »

Cette nouvelle philosophie a permis à Bois-des-Filion de dégager une « marge de manoeuvre » de 150 000 \$, soutient M. Larocque, qui assure qu'il n'est pas question d'imposer une tarification aux services essentiels.

Mais qu'est-ce qu'un service essentiel? Il semble que la réponse soit différente selon les municipalités. À Saint-Gérard, où certains loisirs ne seront plus subventionnés, le maire Raynault ne compte pas faire payer les utilisateurs de la bibliothèque, en raison du « dé-

ficit culturel » sévissant au Québec. Mais à Sainte-Thérèse, où l'on songe à imposer un tarif familial de 15 \$ par an à la bibliothèque, on ne touchera pas aux loisirs!

« On doit tenir compte d'un certain groupe de gens qui n'auraient pas accès à des loisirs auxquels tout le monde a droit », estime le directeur général de Sainte-Thérèse, Claude Dagenais.

Quelques maires interrogés hier jugent que le déneigement et la distribution de l'eau constituent des services essentiels. Pourtant, à Boisbriand, certains citoyens doivent maintenant payer pour l'enlèvement de la neige dans leur quartier. À Saint-Gérard et Rosemère, toutes les propriétés sont munies d'un compteur d'eau et, après avoir atteint un certain quota, les résidents doivent délier les cordons de leur bourse.

Aussi alléchant soit-il, le principe de l'utilisateur-payeur ne doit pas être appliqué aveuglément, conclut M. Deschênes: « Il faut faire une réflexion poussée avant d'agir. C'est un très bon principe, mais il ne s'applique pas de façon uniforme dans tous les milieux. »

## Moins de collectes des ordures à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dans le but de récupérer de l'argent qui servira à financer l'expansion de la collecte sélective des déchets, la Ville de Laval a décidé qu'à compter du 1<sup>er</sup> décembre, la cueillette des ordures ménagères ne se fera qu'une fois par semaine sur l'ensemble de son territoire.

Depuis toujours, les ordures sont ramassées deux fois par semaine dans toutes les rues de l'île Jésus. Les résidents de Laval seront informés prochainement, par un carton qui sera accroché à la poignée de la porte de leur domicile, de la journée où les éboueurs passeront dans leur rue. Il y aura toutefois deux cueillettes par semaine le printemps et l'été.

Pour les immeubles de huit logements et plus, la collecte des ordures se fera encore deux fois par semaine.

D'autres municipalités de la région de Montréal ont aussi annoncé récemment que la cueillette des ordures ne se fera dorénavant qu'une fois la semaine.

Le directeur du service des communications de Laval, Pierre René de Cotret, a mentionné hier que la Ville avait déjà économisé un million de dollars en transférant de Lachenaie au boulevard Saint-Elzéar, à Laval, son centre de transbordement des ordures. Avec cette nouvelle mesure, elle récupérera 350 000 \$ de plus.

## Une deuxième candidate à la mairie de Sainte-Adèle

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une deuxième femme, Christine Walter, se lance dans la course à la mairie de Sainte-Adèle. Elle estime qu'à cause de l'inertie du maire sortant, Pierre Grignon, cette municipalité des Laurentides ne profite pas des retombées qui découlent entre autres du développement de Mont-Tremblant.

« Il faut donner aux citoyens un vrai choix et une vraie voix. Je leur offre mon expérience professionnelle dans les secteurs public et privé », précise Mme Walter, une diplômée de l'École supérieure de commerce de Neuchâtel, en Suisse, de l'École des hautes études commerciales en administration et de l'Université de Montréal en traduction.

De 1995 à 1997, elle a été vice-présidente de l'office municipal d'habitation de Sainte-Adèle. Elle a aussi été du conseil d'administration de la société de développement économique des Pays-d'en-Haut.

Mme Walter n'est appuyée par aucun candidat à des postes de conseillers. Elle croit que la population veut que le nouveau conseil soit indépendant afin de mieux défendre les intérêts de ses concitoyens.

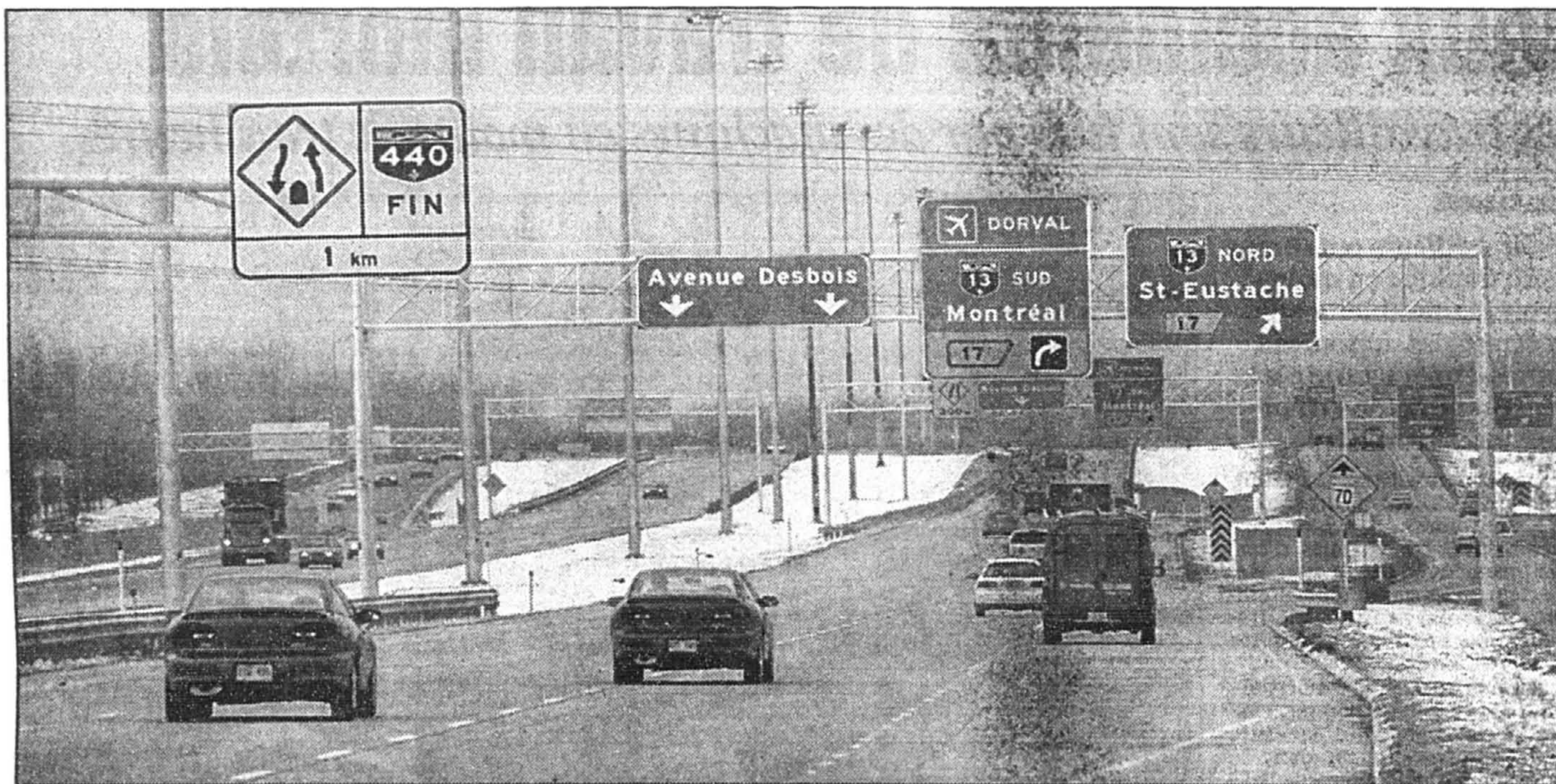


PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

La limite de vitesse sur ce prolongement de l'autoroute 440 est de 70 km/h...

## Ouverture d'un prolongement de la 440

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les automobilistes peuvent maintenant emprunter sur une distance de 6 km la route qui prolonge l'autoroute 440 à l'ouest de l'autoroute 13.

La limite de vitesse permise est de 70 km/h sur cette route à deux voies, séparées par une double ligne blanche qui interdit tout dépassement.

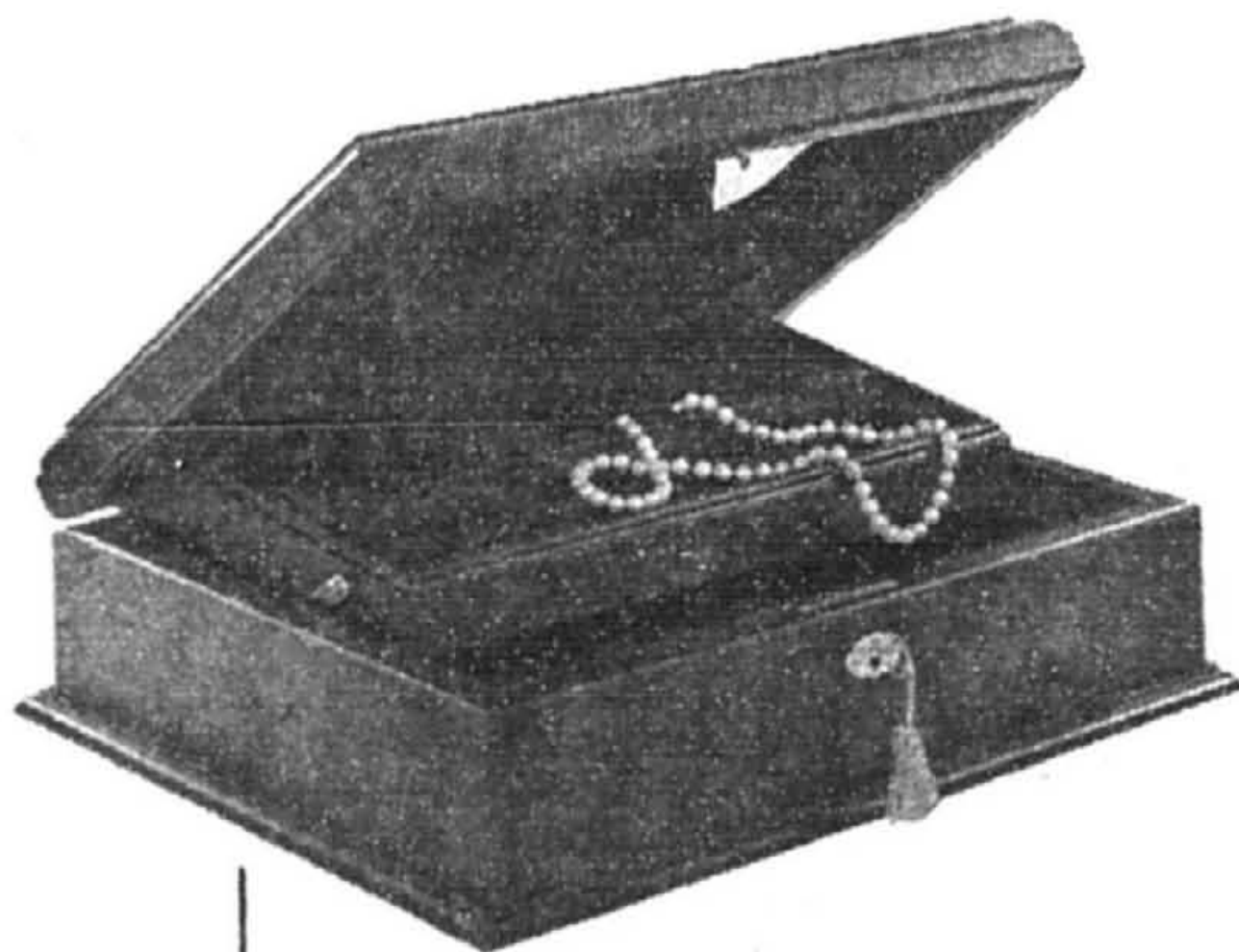
En arrivant par le nord ou le sud par la 13,

on prend la sortie avenue Desbois — nom donné à cette nouvelle artère — en direction ouest et les principales voies d'accès du quartier Sainte-Dorothée, montée Champagne, boulevard Arthur-Sauvé (route 148), rue Principale, traversent cette nouvelle section du système routier de Laval.

Ce prolongement se termine à la rue du chemin de Fer ou Terrasse de Fontenelle, presque dans le terrain de stationnement de la gare Laval-sur-le-Lac du train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes.

Le ministère des Transports a acquis les terrains qui lui permettront de transformer cette route en une véritable autoroute. Les autorités municipales souhaitent que ce jour vienne très bientôt.

Le tracé a été pensé de façon à empêcher tout dépassement afin d'éviter que cette section, où l'on retrouve des résidences, devienne une piste de course — comme ce fut le cas sur le boulevard 440, dans le secteur Saint-François, théâtre de plusieurs accidents dont quelques-uns mortels.



Une idée-clef pour ranger vos plus beaux trésors!

Une exclusivité Birks! Coffret en acajou de fabrication anglaise pour ranger vos précieux bijoux. Doublure de velours bleu, miroir dans le couvercle et clef ornée d'un pompom.

325 \$ (collier non-inclus)

De notre sélection imposante de coffrets à bijoux, à partir de 90 \$.

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à Tabiti ou un pendentif avec perle noire de Tabiti. Détails en magasin.



REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • <http://www.birks.com>

Tilley Endurables



Pour tous les jours, en toute occasion

Le «TilleySilk» ressemble à s'y méprendre à une soie de poids moyen de la plus haute qualité. Pourtant, cette microfibre tissée au Japon peut être lavée et séchée à la machine et ne demande que peu ou pas de repassage.

1050, ave. Laurier Ouest 272-7791

Obtenez un catalogue gratuit 1-800-465-4249

Leurs plus récentes créations en or et diamants, vous sont maintenant offertes en exclusivité chez Birks, magasin centre-ville.

SEULEMENT AU 1240 SQUARE PHILLIPS 397-2511 • <http://www.birks.com>

Rive-Sud

CHATEAUGUAY

# Le transport en commun suscite des critiques

Un inspecteur est nommé pour veiller au bon fonctionnement du service

MARTHA GAGNON

Le maire Jean-Bosco Bourcier, de Châteauguay, reconnaît que le transport en commun vers Montréal suscite des critiques depuis que le service a été confié à une nouvelle entreprise, mais assure que toutes les mesures seront prises rapidement pour corriger la situation, y compris l'achat de nouveaux autobus.

Le maire a fait ces commentaires au cours d'une entrevue quelques heures avant l'assemblée du conseil d'hier soir où plusieurs citoyens se sont plaints du service d'autobus et ont déposé une pétition.

M. Bourcier, qui est président du conseil intermunicipal de transport (CIT) du Sud-Ouest, explique que les inconvénients sont attribuables à la période de transition. Il ajoute qu'un inspecteur vient d'être nommé pour rencontrer les usagers et veiller au bon fonctionnement du

service qui doit entraîner des économies importantes.

Selon Lorraine Theissen, qui a lancé une première pétition en août, les plaintes sont à l'effet que les horaires ne sont pas respectés, que certains chauffeurs sont inexpérimentés et connaissent mal leur trajet et que les autobus sont moins confortables. « C'est moins bien qu'avant », dit-elle.

Le nombre de plaintes adressées au CIT a été de 36 en août, 139 en septembre et 34 en octobre. Sylvie

Gaudreault, porte-parole, affirme qu'un mécanisme de contrôle des plaintes a été mis en place, ce qui n'existait pas auparavant. Elle ajoute que « l'inspecteur est vraiment sur le terrain, qu'il monte à bord des autobus et rencontre aussi des usagers à l'auto-parc ».

De plus, le conseil assume dorénavant la gestion de certaines tâches, dont la billetterie et la perception. En 96, le nombre d'usagers à Châteauguay s'élevait à 61 200. D'après Mme Gaudreault, on note cette année une augmentation significative dans le cas du transport au centre-ville, mais une diminution pour le terminus Angrignon.

Sans minimiser l'importance des critiques, le maire Bourcier affirme qu'elles ne sont pas étrangères au fait que l'ancien transporteur Auger Métropolitain ait intenté une poursuite contre la Ville, le CIT et

des conseillers après avoir perdu le contrat.

« Nous avons des doutes raisonnables de croire que les critiques sont alimentées par des personnes qui ont des intérêts à défendre, y compris des intérêts politiques », affirme M. Bourcier.

Le service est assuré depuis le mois d'août par la Corporation d'autobus national (CAN) dont le propriétaire est, incidemment, le frère de l'ancien transporteur. Le contrat d'environ trois millions n'a toutefois pas encore été signé, ce qui devrait se faire dans les prochains jours. Une procédure qui suscite elle aussi des interrogations de la part de certains citoyens. « Le contrat n'a pas été signé en termes légaux, mais il l'est en principe dans sa forme, explique le maire. Il y avait des ajustements à faire sur le devis. »

Quand on lui demande pourquoi

un tel empressement, il répond qu'il y avait « un demi-million de dollars en jeu. La soumission était beaucoup plus basse et notre objectif est de réduire le déficit le plus vite possible. » Selon lui, le nouveau service devrait permettre des économies d'environ 400 000 \$ et peut-être de 800 000 \$.

« Le déficit s'élevait à 700 000 \$, ce qui était beaucoup trop élevé », précise M. Bourcier.

Concernant les nouveaux autobus, M. Bourcier affirme qu'il s'agira de « véhicules confortables provenant de la compagnie Thomas, de Drummondville, et non d'autobus scolaires transformés comme l'ont laissé croire certains. Ils seront moins luxueux que les Coach précédents, mais plus appropriés ». Les 18 nouveaux véhicules devraient rouler à compter de la mi-janvier.

SAINT-LAMBERT

## Fusion des sociétés de transport : le maire Boissy a des réserves

DENIS ARCAD

Après les maires de Longueuil et de Brossard, c'est le maire de Saint-Lambert, Guy Boissy, qui a indiqué ses « grandes réserves » face à la fusion éventuelle des trois sociétés de transport en commun de la grande région de Montréal comme l'avait proposée le ministre d'État à la Métropole Robert Perreault.

« Des trois sociétés de transport, nous gérons la seule qui n'a pas de déficit, a indiqué hier le maire Boissy, qui siège au conseil d'administration de la STRSM. Les sept villes qui financent la STRSM ont augmenté leur contribution annuelle depuis cinq ans pour effacer notre déficit, et les usagers ont également fait des efforts, puisque la passe mensuelle est plus chère de 17 \$ que celle de la STCUM. Notre dette est de 8,9 millions et nous avons un fonds de réserve du même montant. »

« Nous avons fait le ménage et à l'heure actuelle, je ne vois pas d'avantage à une fusion. »

Il n'est pas contre l'idée, en théorie, mais seulement si le ministre trouve une formule financière avantageuse pour les villes contributrices de la STRSM : « On ne peut pas être contre la vertu. »

BELOEIL

## On voudrait donner le nom de Marie-Soleil Tougas à certains endroits publics

MARTHA GAGNON

Marie-Soleil Tougas continue de susciter l'admiration même après sa mort.

Voilà qu'une polyvalente et deux municipalités songent à donner son nom à un parc, une maison de jeunes et une place publique. Certains trouveront que c'est une démonstration excessive alors que d'autres, comme la directrice de la polyvalente, estiment l'idée intéressante et motivante.

« Pourquoi pas, dit Carole Blouin, directrice de l'école secondaire Ozias-Leduc à Beloeil qui compte plus de 1 300 élèves. De l'avis de plusieurs, elle était dans notre école une élève rayonnante et modèle. »

L'idée de donner le nom de la comédienne à la grande place publique de la polyvalente où elle a étudié vient d'une enseignante en musique à la retraite, Carmen Lafontaine-Paquin, qui a bien connu Marie-Soleil Tougas.

Selon Mme Blouin, la décision finale n'est pas encore prise, mais il est probable que l'école attende au printemps, lors de la Semaine de la vie consacrée à la prévention du suicide, pour baptiser la place publique Marie-Soleil Tougas. « Nous allons consulter les gens pour être certain de donner à ce geste tout

son sens, explique la directrice. Pour les jeunes, Marie-Soleil Tougas est vraiment un modèle. Son nom pourrait avoir l'effet d'un rayon de soleil dans l'école. »

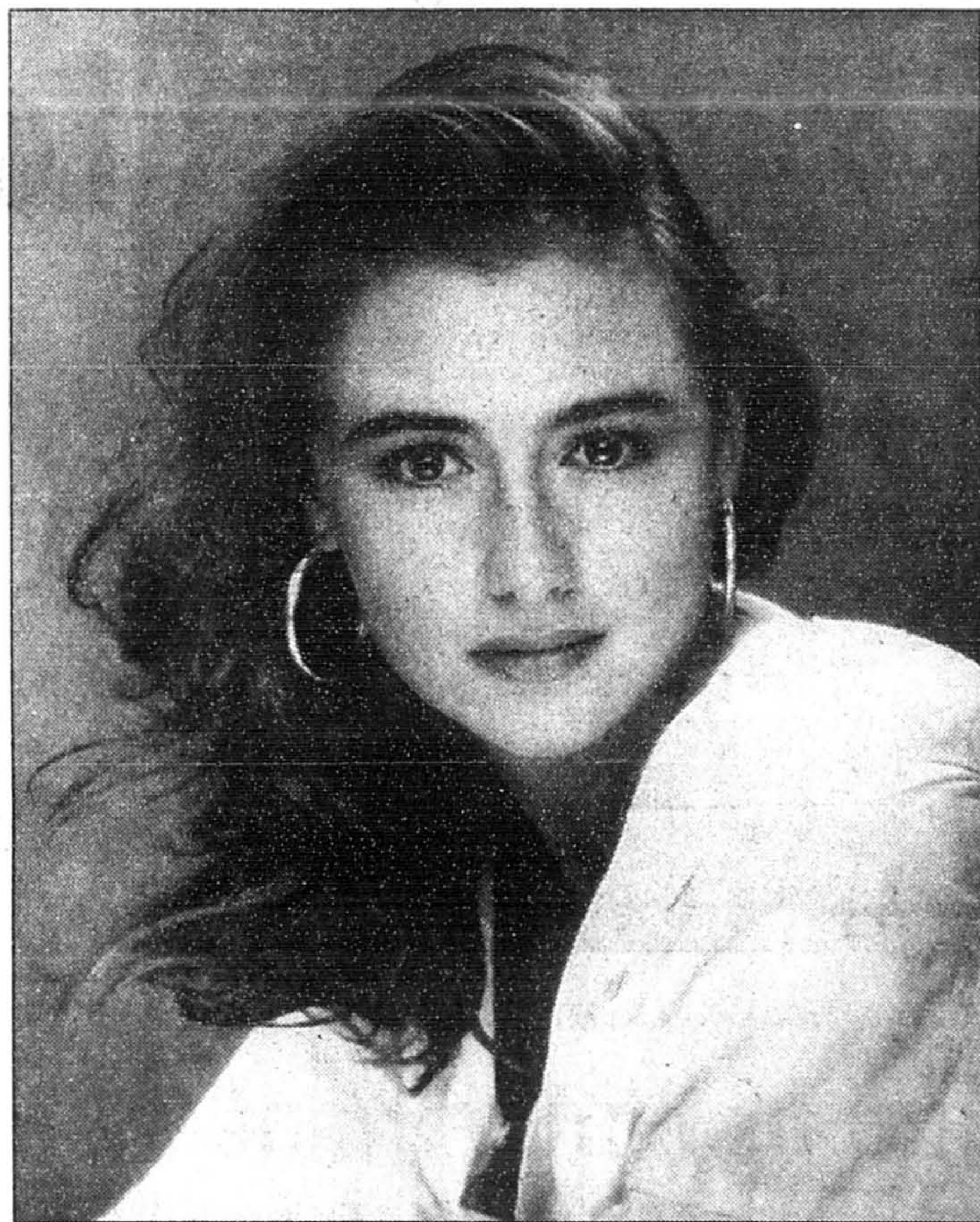
Les élèves et le personnel doivent aussi participer à une collecte pour la Fondation Marie-Soleil Tougas.

Dans son dernier numéro, l'hebdomadaire *L'œil régional* affirme que les villes de Mont-Saint-Hilaire et d'Otterburn Park songent elles aussi à baptiser des endroits publics du nom de Marie-Soleil Tougas.

Jean Tremblay, directeur général d'Otterburn Park, a confirmé hier que des démarches avaient été faites auprès de la famille pour connaître son avis. « Les parents ont demandé à réfléchir avant de se prononcer, dit-il. Nous respectons évidemment leur décision si jamais ils refusent. »

C'est le maire nouvellement élu, Guy Dubé, qui souhaite donner le nom de la comédienne au parc Côté parce qu'elle a été une citoyenne émérite. M. Dubé avait lancé l'idée alors qu'il était conseiller, mais n'avait pas obtenu l'appui de ses collègues.

À Mont-Saint-Hilaire, c'est le comité de toponymie qui étudie la possibilité de baptiser la maison des jeunes ou le parc de La Pommeraiie du nom de la comédienne.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

L'idée de donner le nom de Marie-Soleil Tougas à la grande place publique de la polyvalente Ozias-Leduc, là où la comédienne a étudié, vient d'une enseignante à la retraite, Carmen Lafontaine-Paquin, qui l'a bien connue.

# FABRICVILLE

**LISTE D'EMPLETTES POUR LES FÊTES**

**MOLLETON ARCTIQUE** TYPE "POLAR" IMPRIMÉ ET UNI **1/3 à 1/2** DE RABAIS

**TISSUS ASSORTIS POUR COSTUMES D'HIVER** RÉG. jusqu'à 14,99m **5\$**

**TRICOTS DESIGN GRANDE LARGEUR** RÉG. 7,99m **3M**

**TRICOTS DE VELOURS** Valeurs suggérées jusqu'à 15\$m **5M**

**TISSUS LARGEUR EURO POUR COSTUMES ET MANTEAUX D'HIVER** RÉG. 9,99m **5M**

**FLANELLETTE IMPRIMÉE** RÉG. 3,99m **2M**

**VELOURS SUPRÊME** RÉG. 25,99m **18M**

**TENUES DE SKI ET D'EXTÉRIEUR** RÉG. jusqu'à 14,99m **A PARTIR DE 4M**

**COLLECTION DES FÊTES** Taffetas noirs, Peau-de-soie, Taffetas etc... **40% DE RABAIS**

**SOIES PURES** **33 1/3% DE RABAIS**

**IMPRIMÉS DE NOËL** **A PARTIR DE 2M**

POUR N'EN NOMMER QUE QUELQUES-UNS!!

**BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX!**

**RAMASSEZ UN ENCART EN MAGASIN**

**NOUVEAU STOCK D'HIVER AU COMPLET**

**TISSUS MODE ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%**

**Simplicity NEW LOOK DES AUJOURD'HUI JUSQU'AU DIM. 23 NOV. UN SEUL BAS PRIX!!! 1.99 ch.**

**TOUT LE RAYON DES ARTICLES DE COUTURE**

**33 1/3% DE RABAIS**

**20% DE RABAIS**

**50% DE RABAIS**

(Sauf les articles "Promo")

**FABRICVILLE**

**OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h et MERCREDI jusqu'à 21 h**

En raison du manque d'espaces, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACÉ VERMOREL - 7975, rue Blainville Est  
RUE ST-CATHERINE - 254, rue Ste-Catherine Ouest  
VILLE DE LAURIE - 1201, boul. Laurier / Marcel Lacroix  
NOTRE-DAME-DES-GRACES - 1444, avenue Bonin  
DORVAL - 2000, boul. St-Denis  
MONTRÉAL - 1170, rue Beaumont  
LAFRANÇOIS - 1008, boul. St-Joseph  
CHOMERAY - LAFRANÇOIS - 1200, boul. Laballe  
CHOMERAY - LAFRANÇOIS - 1000, boul. La Courtoisie  
DORVAL - LAFRANÇOIS - Place Marie-Cécile - 1000, boul. de la Courtoisie  
ST-LÉONARD - 1000, rue Jean-Talbot Est  
CENTRE JOUVENILE DE PARIS - 1010, boul. Tardivel  
CENTRE RÉGIONAL CHATEAUGUAY - 300, boul. d'Anjou

300-0000  
300-0001  
300-0010  
300-0002  
300-0003  
300-0004  
300-0005  
300-0006  
300-0007  
300-0008  
300-0009  
300-0010

VISITEZ - NOTRE MAGASIN RECENTMENT REMOVÉ AU: 6854, RUE JEAN-TALON E. ST-LÉONARD 899-0060

**TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS\***

# 0\$ COMPTANT

9 EN INVENTAIRE      7 EN INVENTAIRE

**MALIBU 1997**  
• Auto. • Freins ABS • Air clim. • AM/FM cassettes  
**\$17997\$ ou \$263/ mois**

**CAVALIER 1997 4 PORTES**  
• Freins ABS • Transmission automatique  
**\$13997\$ ou \$236/ mois**

**BLAZER LS 1997 4 PORTES**  
• Moteur 4,3 L • 4 roues motrices • Tout équipé  
**\$29997\$ ou \$439/ mois**

**VENTURE 1997**  
• Moteur V6 • Freins ABS • 7 pass. • Air clim. • Vitres teintées  
**\$19997\$ ou \$284/ mois**

\* Applicable à la location. \*\* Offre d'une durée limitée. Location sujet à approbation. Terme de 48 mois, 72 000 km (0,10¢ par km add.) pour utilisation personnelle. 1<sup>er</sup> et dernier paiements requis à la signature. \*\*\* Taxes, immatriculation et assurances en sus. Détails chez le concessionnaire. Le modèle peut différer de l'illustration.

**DÉCARIE**  
On n'y va pas par quatre chemins!

925, boul. Marcel-Laurin Saint-Laurent (Quebec) (514) 744-6401

2 minutes au nord de l'échangeur Décarie

# Compressions : les cégeps à l'heure des choix

LIA LÉVESQUE  
Presse Canadienne

Devant des compressions budgétaires « dont la gravité cette année dépasse tout ce que nous avons connu », les cégeps seront contraints soit d'enregistrer des déficits — ce que la loi leur interdit — soit de faire disparaître des pans entiers de services aux élèves.

Devant la presse, le président-directeur général de la Fédération des cégeps, M. Gaétan Boucher, a sonné l'alarme hier face à la situation des cégeps de la province, confrontés à une énième compression de leur budget.

Pour l'exercice 1998-99, les cégeps feront face à une compression de 80 millions, soit près du tiers de leur budget de fonctionnement.

« Assez c'est assez. Trop c'est trop », s'exclamait M. Boucher.

La situation des cégeps, plaide-t-il, est pire que celle des universités et des commissions scolaires, parce que les universités peuvent au moins négocier directement avec leurs employés et imposer des frais de scolarité. Quant aux commissions scolaires, elles disposent d'un pouvoir de taxation.

Les cégeps, eux, sont pris au piège : 88 % de leurs revenus proviennent de l'État. Et 80 % de ces revenus sont consacrés à la masse salariale du personnel syndiqué.

La compression de 80 millions pour 1998-99 suit une précédente compression de 68,9 millions en 1997-98 et de 67,6 millions en 1996-97.

En 1997-98, les cégeps étaient parvenus à l'objectif de compression grâce à la réduction des coûts de main-d'œuvre de six %. En deux ans, 700 postes de professionnels, employés de soutien et cadres ont été abolis.

Comment feront-ils en 1998-99 pour absorber 80 millions en moins, alors que le personnel a déjà été mis à contribution ? demande M. Boucher.

Le pdg de la Fédération des cégeps souligne que la loi interdit aux cégeps d'enregistrer des déficits. Ceux-ci n'auront cependant guère le choix.

L'autre option est d'abandonner des pans entiers de services aux cégepiens. « Tout ce qui touche directement les élèves, la réussite des élèves, serait menacé. »

Déjà, depuis trois ans, le nombre d'aides pédagogiques individuels (API) a diminué de 30 %, le nombre de conseillers en orientation et de conseillers pédagogiques de 40 %, le nombre de techniciens en travaux pratiques de 25 % et le nombre de techniciens en documentation de 15 %.

Aussi, l'achat de livres dans les bibliothèques a été limité ; les activités socioculturelles ont été res-

treintes et il y a moins de matériel dans les laboratoires.

Les cégeps ont déjà imposé des frais à leur élèves pour certaines activités moins essentielles. Aussi, les « frais afférents » qu'ils peuvent facturer aux cégepiens sont plafonnés à 110 \$ par année.

La voie des fusions et des regroupements de services (pour l'entretien, le service de la paie, par exemple) permet bel et bien d'épargner quelques millions de dollars, mais elle a ses limites, avertit M. Boucher.

Quant à la « taxe à l'échec », ces frais qui sont imposés aux cégepiens qui reprennent des cours échoués, elle ne générera que « peut-être 7 ou 8 millions », dont seulement 10 % sera conservé par le cégep, signale-t-il.

## Escort et Windstar 98

# Sautez sur les bonnes locations

### Escort SE 98 Familiale ou berline



**198\$\***  
PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS.  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
REQUIS.

- Climatiseur
- Entrée sans clé du côté conducteur avec 2 télécommandes
- Moteur de 2 L, 110 ch
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Deux sacs gonflables
- Freins assistés
- Radio AM/FM stéréo avec haut-parleurs haut de gamme
- Glaces teintées
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
<b>2750\$</b>	<b>198\$</b>
<b>1750\$</b>	<b>248\$</b>

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

AVANTAGES  
**24**  
mois  
LOCATION

LE PLAISIR DE CHANGER DE VÉHICULE AUX DEUX ANS

OPTION D'ACHAT À VALEUR GARANTIE

MINIMISEZ VOTRE OBLIGATION FINANCIÈRE

### Windstar GL 98



**269\$\***  
PAR MOIS

TRANSPORT INCLUS.  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
REQUIS.

- 4 fauteuils Capitaine
- Climatiseur
- 7 passagers
- Jantes en aluminium de 15 po
- Freins ABS aux 4 roues

GRUPE 357B :

- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Volant réglable
- Programmeur de vitesse
- Groupe électrique :
  - Verrouillage des portes
  - Lève-glaces
  - Rétroviseurs
- Glaces unidirectionnelles

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
<b>2995\$</b>	<b>269\$</b>
<b>1995\$</b>	<b>319\$</b>

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS :  
Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$.  
Voyez votre concessionnaire pour les détails.

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

Notre site web : [www.acfmq.qc.ca](http://www.acfmq.qc.ca)



# Laval/Laurentides/Lanaudière

## BLAINVILLE

### Les témoins de Jéhovah contre-attaquent

ISABELLE HACHEY

Les témoins de Jéhovah partent en guerre contre la Ville de Blainville. Ils contesteront devant les tribunaux un règlement municipal qui restreint considérablement la sollicitation à domicile dans cette banlieue de 30 000 habitants.

« On déposera une poursuite cette semaine », confirme l'avocat des témoins de Jéhovah, André Carbonneau, qui soutient que ce règlement est anticonstitutionnel et viole la Charte canadienne des droits et libertés.

Depuis deux semaines, les témoins de Jéhovah ont écopé de 15 amendes de 250 \$ pour avoir fait du porte-à-porte sans permis à Blainville. Le règlement municipal, adopté en 1996, exige l'achat d'un permis de 25 \$ et limite la sollicitation aux jours de semaine, et à seulement deux mois par an. Les témoins refusent catégoriquement de se plier au règlement — et de payer les amendes —,

jugeant qu'il « brime leur liberté d'expression ».

Me Carbonneau n'hésite pas à faire un lien entre l'administration du maire Pierre Gingras et celle... de Maurice Duplessis, qui s'opposait farouchement aux témoins de Jéhovah. « C'est la comparaison à faire. Duplessis a tenté de contrôler le message de ces gens, et c'est ce qui se passe ici », dit-il.

Pour l'avocat, cette cause constituera un « test rigoureux » du respect des libertés civiles au Québec. S'il ne peut prédire si les tribunaux de la province « maintiendront des droits fondamentaux », Me Carbonneau se dit convaincu de gagner sa cause en Cour suprême.

Depuis 1949, cinq causes ont été gagnées par les témoins de Jéhovah en Cour suprême, après avoir été perdues devant les tribunaux du Québec. Ainsi, les témoins de Jéhovah n'hésiteront pas, s'il le faut, à se rendre devant le plus haut tribunal du pays. « Nous avons bien l'intention de régler la question », tranche Me Carbonneau.

## LAVAL

### Multi-Markes livre le pain malgré la grève illégale

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Malgré une grève illégale, les marchands ont reçu hier, comme d'habitude, leur livraison de pain provenant de Multi-Markes, dont le complexe est situé rue Francis-Hughes, à Laval.

Louis Roberge, vice-président aux ressources humaines de cette compagnie qui commercialise plusieurs marques de pain et qui possède plus de 45 % du marché au Québec, a souligné que Multi-Markes avait offert à ses vendeurs de devenir des travailleurs autonomes, comme les distributeurs, en devenant propriétaires de leur camion et de leur route.

« Nous avons commencé à penser à ce réaménagement majeur depuis un certain temps et lundi il y eu déclenchement d'une grève illégale. Devant cette situation, nous avons pris les moyens nécessaires pour que nos produits soient livrés normalement », a précisé M. Roberge.

Selon lui, une centaine d'employés, aux deux tiers des distributeurs et au tiers des vendeurs, avaient quitté leur travail à la suite d'une réunion syndicale. « Durant la journée d'aujourd'hui (hier), nous avons rencontré séparément les deux groupes pour leur expliquer notre projet et une soixantaine ont

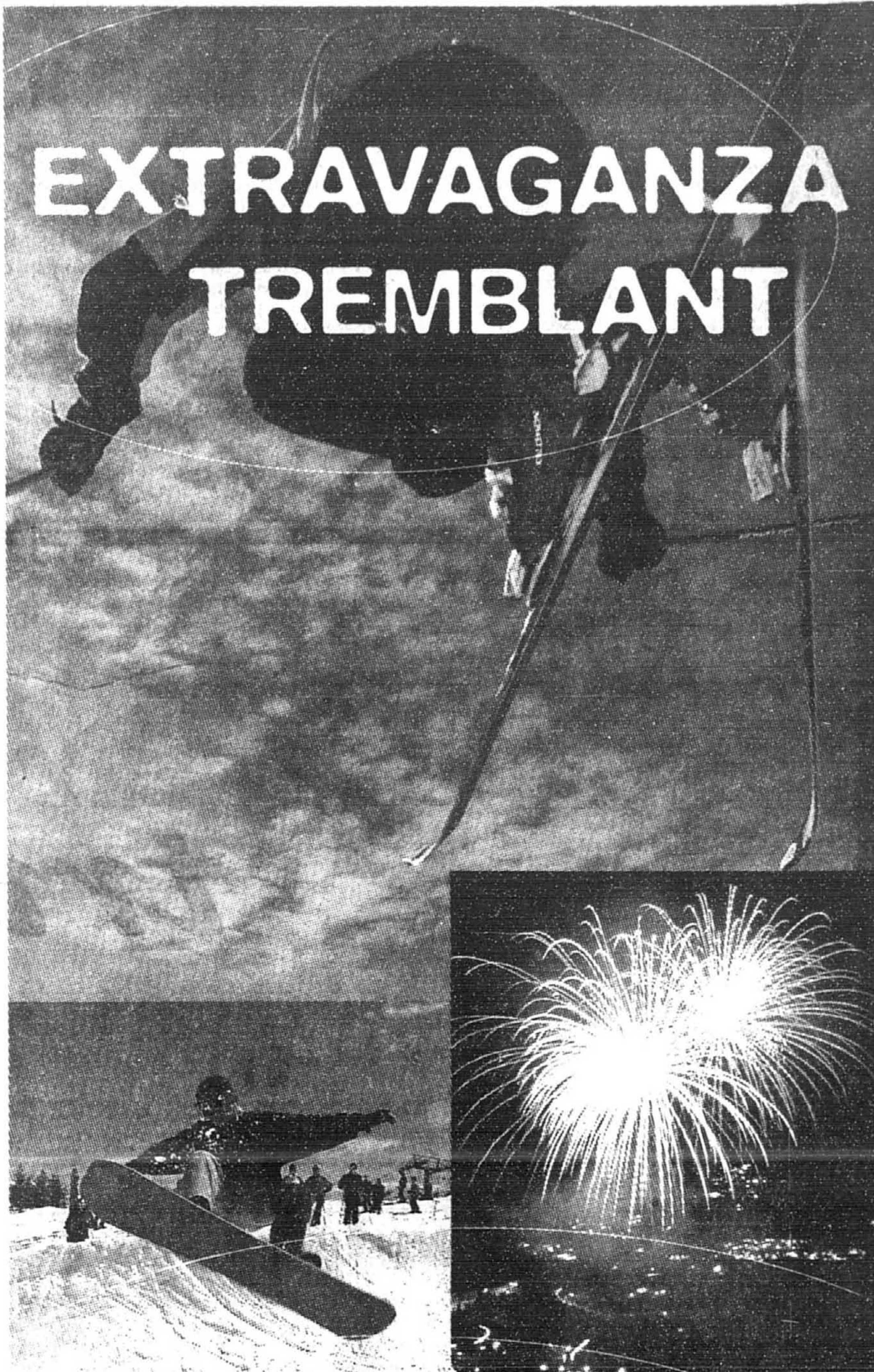
déjà signé des formulaires d'intention », a précisé le porte-parole patronal.

Les camions actuels de la flotte de l'entreprise seront offerts aux vendeurs qui ont accepté de devenir en quelque sorte leur propre patron. Les véhicules se vendront entre 10 000 \$ et 20 000 \$. « Pour ce qui est du coût de vente de chaque route, il est difficile actuellement de donner un prix. Ça pourrait jouer dans les 50 000 \$. Nous allons offrir un plan de financement en plus d'augmenter les commissions », a ajouté M. Roberge. Une fois que le vendeur aura acheté sa route, il devra lui-même se trouver un remplaçant pendant les vacances.

M. Roberge explique que ce projet touche aussi indirectement entre 25 et 28 remplaçants et qu'une fois tout mis en application plus de 20 d'entre eux seront engagés à l'expédition ou dans d'autres départements.

De son côté, le vice-président du Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, confiserie et tabac, Alphonse Di Cesare, soutient que cette décision patronale a pour but de briser le syndicat. Il soutient aussi que ceux qui voudront devenir travailleurs autonomes devront déboursier plus de 100 000 \$ pour l'achat de leur camion et de leur route.

« Multi-Markes veut faire comme Weston en cédant les routes et les responsabilités. Plusieurs livreurs de Weston connaissent de sérieuses difficultés », a-t-il ajouté.



**LE 22-23 NOVEMBRE**  
**LANCEMENT DE LA SAISON D'HIVER**  
**À NE PAS MANQUER !**

Le 22 et 23 novembre, la nouvelle saison d'hiver prend son envol ! Bienvenue à **Extravaganza Tremblant** : deux jours remplis d'actions et d'émotions fortes de haut en bas de la montagne ! Venez essayer **gratuitement** les nouveautés les plus "hot" sur le marché, faites un tour de ski nautique gratuit\* et préparez-vous à fêter en grand dans nos bars et restos l'arrivée de notre saison préférée !

Sur présentation du billet de remontée.  
 Pourquoi ne pas passer la nuit aux Suites Tremblant.  
 Spécial : **65\$\*** par personne dans un condominium 1 c. à c. Place St-Bernard.  
 appelez **1 800 461-8711** pour plus de détails.  
 \*Par nuit, en occupation double, durée limitée, taxes en sus.  
 Pour participer aux essais gratuits, vous devez avoir 18 ans et plus et présenter une carte d'identification.



**Vous le méritez.**



**EXTRAVAGANZA TREMBLANT**

PARTICIPEZ AU TIRAGE LE 22 NOVEMBRE

Remplissez ce coupon, apportez-le à la tente Tremblant sur la Place St-Bernard et courez la chance de gagner un équipement de ski ou surf des neiges de l'année.

Nom de famille \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Apt. # \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Tél. ( ) \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Français  Anglais

Concours offert aux 18 ans et plus. Tirage : Samedi, 22 novembre 1997.

**VENTE FIN DES TRAVAUX LIQUIDATION 97**

**CADEAUX DE NOËL\*\***  
 À L'ACHAT D'UN MODÈLE 1997  
 VOUS OBTENEZ 1000 \$ COMPTANT!

**4.8%**  
 60 MOIS  
 MODÈLES 97

**ELANTRA 97 MEILLEUR ACHAT GARANTI**

**TIBURON 97 MEILLEUR COUPÉ SPORT DE L'ANNÉE**

**SONATA 97**

**LOUEZ L'ACCENT 1998 À PARTIR DE \*168 \$ / MOIS**  
**OU L'ELANTRA 1998 À PARTIR DE \*198 \$ / MOIS**

**Gabriel HYUNDAI**  
 7020, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou **329-7777**

*Pour ceux qui ont le cœur à l'ouvrage!*

**Au des Laurentides**

**HÔTEL**  
**Manoir Saint-Sauveur**

**Forfait reunion**  
 À partir de **60\$**  
 par personne en occ. double

**1 800 361-0505**  
 www.qbc.clic.net/manoir/miss.html

# Seldane et Hismanal vendus dorénavant sur ordonnance

Presse Canadienne  
OTTAWA

Deux médicaments populaires contre la fièvre des foies, Seldane et Hismanal, ne seront dorénavant vendus que sur ordonnance médicale, compte tenu de la possibilité de certains effets secondaires rares mais potentiellement mortels.

Cette nouvelle politique a été annoncée hier par le ministre fédéral de la Santé. Elle est entrée en vigueur immédiatement, a fait savoir hier le ministre fédéral de la Santé.

Les ingrédients actifs des deux médicaments, terfenadine et astémizole, étaient en vente libre au Canada depuis le début des années 80.

En 1992, des chercheurs signalaient que les deux médicaments pouvaient provoquer des perturbations potentiellement fatales du rythme cardiaque, lorsqu'on les utilisait en combinaison avec certains antibiotiques et médicaments antifongiques, ou lorsqu'ils étaient utilisés par des patients ayant le foie en mauvais état.

Depuis, on a également constaté

que les médicaments en question peuvent entrer en interaction avec un certain nombre d'autres médicaments ainsi que des aliments — dont le jus de pamplemousse — et provoquer de dangereuses réactions.

**D'autres médicaments sont aussi efficaces...**

Ces éléments suffisent, selon le ministre, à modifier le statut de ces produits pour en faire des médicaments vendus uniquement sur ordonnance.

Selon Robert Rangno, pharmaco-

logue de l'Université de Colombie-Britannique, les médicaments auraient dû être retirés complètement du marché, puisqu'il existe, dit-il, d'autres médicaments permettant de soulager la fièvre des foies sans effet secondaire.

Les personnes qui souffrent de fièvre des foies peuvent habituellement prendre de la chlorphénamine, un médicament peu dispendieux en vente depuis longtemps, et sans autre effet secondaire que la somnolence. Ce produit est vendu sous la marque Chlor-Tripolon, mais également disponible sous

forme générique, soutient M. Rangno.

La chlorphénamine entraîne de la somnolence, mais la plupart des gens peuvent atténuer ce problème en prenant leur médicament au coucher. Ce médicament est efficace pendant 24 heures mais la somnolence ne se remarque habituellement pas après une nuit de sommeil.

Pour les gens qui éprouveraient des problèmes persistants de somnolence, il existe d'autres remèdes, plus dispendieux, sur le marché.

## MAXI trucs

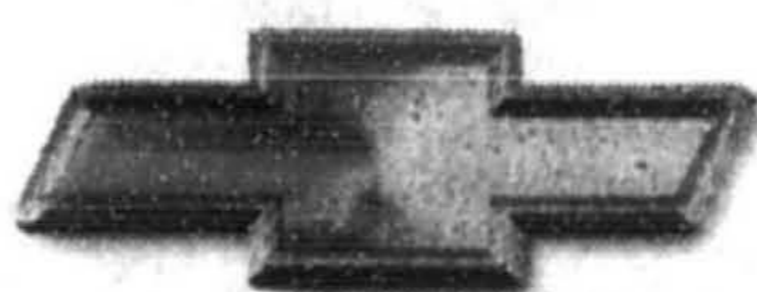
Maxi V6 de 180 chevaux, boîte automatique à quatre rapports, poutrelles latérales de sécurité, freins antiblocage aux quatre roues, pneus de 15 pouces, deux sacs gonflables, porte droite coulissante avec verrouillage de sécurité pour les enfants, rétroviseurs et verrouillage central électriques, volant inclinable « Comfortilt », climatisation, radiocassette AM-FM stéréo avec haut-parleurs avant et arrière et maxi place pour sept passagers.

## MINI prix

229\$\*  
/mois  
LOCATION 24 MOIS  
Transport et préparation inclus



*La Venture 1998 de Chevrolet*  
LA MAXI MINI VAN



# Mort de Jean-François Giguère : l'évaluation interne gardée secrète

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'hôpital Cité de la santé, à Laval, a indiqué hier que l'évaluation interne instituée à la suite de la mort de Jean-François Giguère-Bélisle, attribuable à une péritonite non diagnostiquée, par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de cet hôpital suit son cours mais que les conclusions seront gardées confidentielles.

« Ce n'est pas nous qui avons pris cette décision. Nous nous conformons simplement à la loi. Le rapport sera soumis au Collège des

médecins », a déclaré le porte-parole de cet hôpital, Jean Garneau.

Il a ajouté qu'en raison de l'enquête du coroner sur les circonstances de ce décès et par respect pour la famille éprouvée, la Cité de la santé attendra la publication du rapport de la coroner Anne-Marie David avant d'émettre des commentaires. L'hôpital offre son entière collaboration à Mme David afin que toute la lumière soit faite sur ce triste événement.

Les médecins et les autres membres du personnel des urgences de la Cité de la santé qui ont eu un

contact avec le garçonnet de 10 ans, lorsqu'il y a été conduit, devraient commencer à témoigner vendredi après-midi, ou au plus tard lundi, au palais de justice de Joliette.

## Des questions pour un témoin expert des médecins

L'horaire établi pour la venue des témoins a été un peu chambardé parce que le témoignage du Dr Chantal Bernard, pathologiste à l'Hôpital pour enfants de Montréal, a été plus long que prévu. La spécialiste sera de retour devant la coroner ce matin pour y être contre-

interrogée par Me Louise Chayer, qui représente le bureau du coroner.

Elle et son collègue Luc-Laurier Oigny, pathologiste pédiatrique de l'hôpital Sainte-Justine qui a pratiqué l'autopsie sur le corps du garçonnet, se contredisent.

Le Dr Bernard estime que l'enfant a succombé à une péritonite aiguë et qu'il n'existe pas, contrairement à ce que son confrère a dit, d'échelle du processus inflammatoire qui permette de déterminer la période d'évolution de la maladie.

Me Chayer veut poser ses questions principalement sur cette par-

tie du témoignage et elle prévoit qu'elle en a pour deux heures et demie avec le docteur Bernard. Cette dernière a été appelée à venir donner sa version par Me Michel Gagnon, qui représente les médecins impliqués dans cette tragique histoire.

Avant d'entendre le personnel de la Cité de la santé, Me David devra écouter la mère de Jean-François, son conjoint, ses grands-parents, une ambulancière et deux médecins qui ont aussi vu l'enfant et un chiropraticien. Johanne Giguère devrait entreprendre son témoignage cet après-midi.

# MAXI choix



**Cavalier Z22 1998**

**188\$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS

Transport et préparation inclus

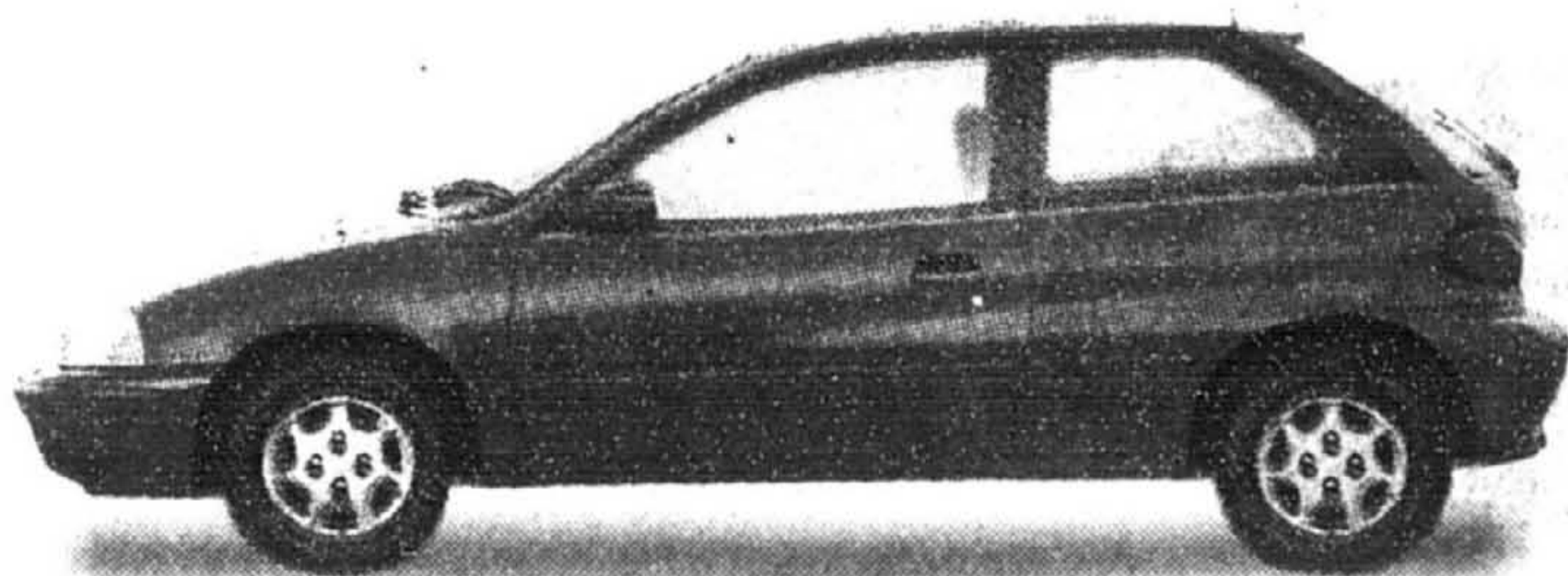


**Cavalier 4 portes 1998**

**188\$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS

Transport et préparation inclus



**Metro 1998**

**168\$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS

Transport et préparation inclus

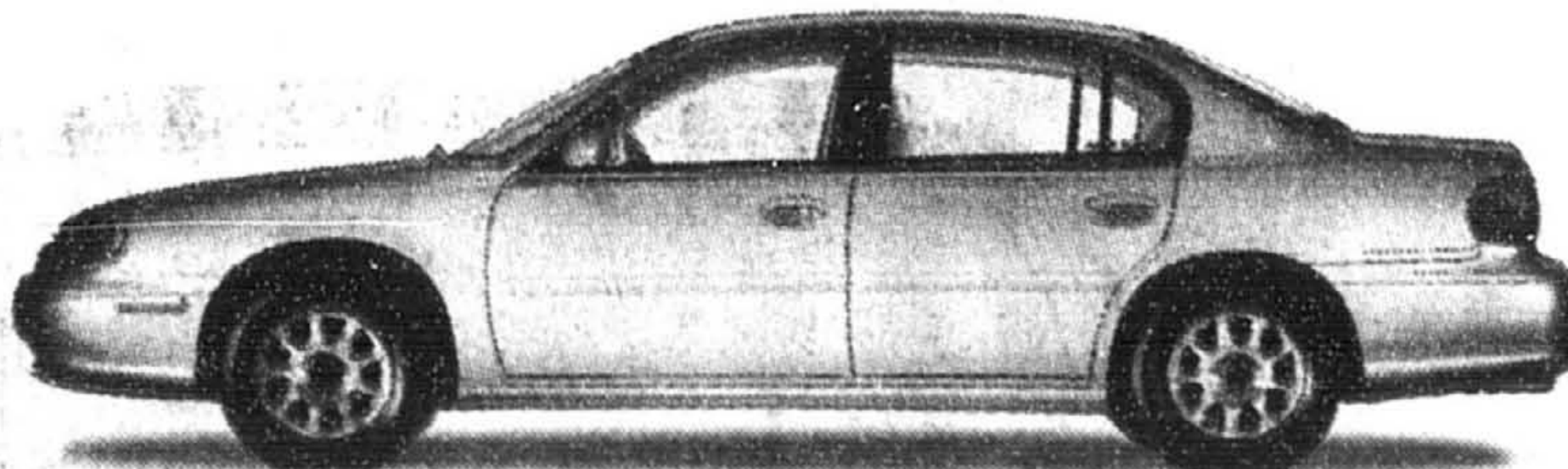


**Pick-up CK 1998**

**198\$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS

Transport et préparation inclus



**Malibu 1998**

**288\$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS

Transport et préparation inclus



**Blazer 1998**

À partir de

**298\$\***  
/mois

LOCATION 36 MOIS

Transport et préparation inclus



L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



\*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de: Cavalier Z22 et 4 portes: 2 286 \$, Blazer: 3 312 \$, Malibu: 1 911 \$, Venture: 4 333 \$, Metro: 1 623 \$, Pick-up CK: 3 174 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de: Cavalier 2 et 4 portes, Venture, Metro, Pick-up CK: 300 \$ et Blazer, Malibu: 350 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de \$ 4 du kilomètre après 60 000 km et après 40 000 km pour Venture. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*\*Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. \*\*\*Banque TD et GM, titulaires de licence des marques. \*\*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

# Ottawa rejette près de 40% des demandes de visa des immigrants et des touristes d'Haïti

FRANÇOIS BERGER

Les Haïtiens qui veulent immigrer au Canada ou simplement y venir en touristes ont de plus en plus de difficulté à le faire parce que le gouvernement canadien refuse plus souvent de leur délivrer des visas.

Le taux de refus des demandes de visa présentées par les Haïtiens frôle 40 %, trois fois plus que le taux moyen de rejet (13 %) des demandes faites partout à l'étranger pour entrer au Canada à titre d'immigrant, de touriste, d'étudiant ou de travailleur temporaire.

Le ministère canadien de l'Immigration recourt aussi systématiquement aux tests d'ADN afin de déterminer s'il y a ou non un lien de parenté biologique entre un immigrant haïtien et les membres de sa famille qu'il veut faire venir au pays. Le tiers de ces candidats à l'immigration dite familiale refusent de passer le test ou l'échouent, selon le ministère.

Les tests d'ADN constituent un examen

très fiable des empreintes génétiques et sont réalisés depuis 1989 par la firme Hélix Biotech, de Colombie-Britannique, pour le compte du gouvernement canadien. Leur coût de 325 dollars par personne est payé par l'immigrant qui veut parrainer des membres de sa famille, ou par ces derniers.

Ce coût est jugé « prohibitif » par les porte-parole de la communauté haïtienne de Montréal, où sont concentrés les immigrants haïtiens au Canada. Il s'agit d'un « usage abusif » de la part des autorités canadiennes, s'indigne Eric Faustin, directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

L'immigrant qui désire parrainer deux membres de sa famille va devoir payer, en plus des frais d'immigration, 975 dollars pour des analyses de laboratoire, une fortune selon les critères en vigueur en Haïti, le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental. Plusieurs refusent le test par manque d'argent.

Le taux de refus ou d'échec des tests est de 31 % pour les Haïtiens, un taux qualifié d'« assez élevé », puisque sur les 2 756 tests

d'ADN exigés par Immigration Canada en 1996, seulement 272 (moins de 10 %) ont donné lieu à un refus ou à un échec. Les Haïtiens ont refusé ou échoué 87 tests sur 283, les Bangladeshi 19 sur 715, les Ghanéens 11 sur 488, les Jamaïcains 27 sur 184 et les ressortissants des États-Unis un seul sur 15 tests demandés.

Le Canada a délivré l'an dernier des visas d'immigration à 1 316 Haïtiens, et en a refusé 953. Il s'agit d'un taux de rejet de 42 %, comparativement à 24 % pour les demandes d'immigration de toutes provenances dans le monde.

Quant aux visas de tourisme, Ottawa a refusé de les accorder à 2 225 ressortissants haïtiens, soit 41,1 % des cas, depuis le début de 1997, comparativement à un taux de refus de 37,4 % en 1996.

Pour toutes les catégories de visas, qu'il s'agisse d'immigration, de tourisme, d'études ou de travail temporaire, le Canada a accepté 5 584 demandes d'Haïtiens l'an dernier et il en a refusé 3 444, un taux de rejet de 38 %. Le taux moyen de refus pour toutes les demandes provenant de l'ensemble de la planète n'est que de 13 %. L'an dernier, Ottawa a octroyé des visas d'entrée à 891 600 étrangers (dont plus de 191 000 visas d'immigrants), et il en a refusé 138 200.

« Il n'est pas surprenant que les Haïtiens

obtiennent moins de visas, notamment à titre de touristes, parce qu'ils doivent démontrer par exemple qu'ils disposent des revenus suffisants pour faire le voyage », a commenté Huguette Shouldice, porte-parole d'Immigration Canada à Ottawa.

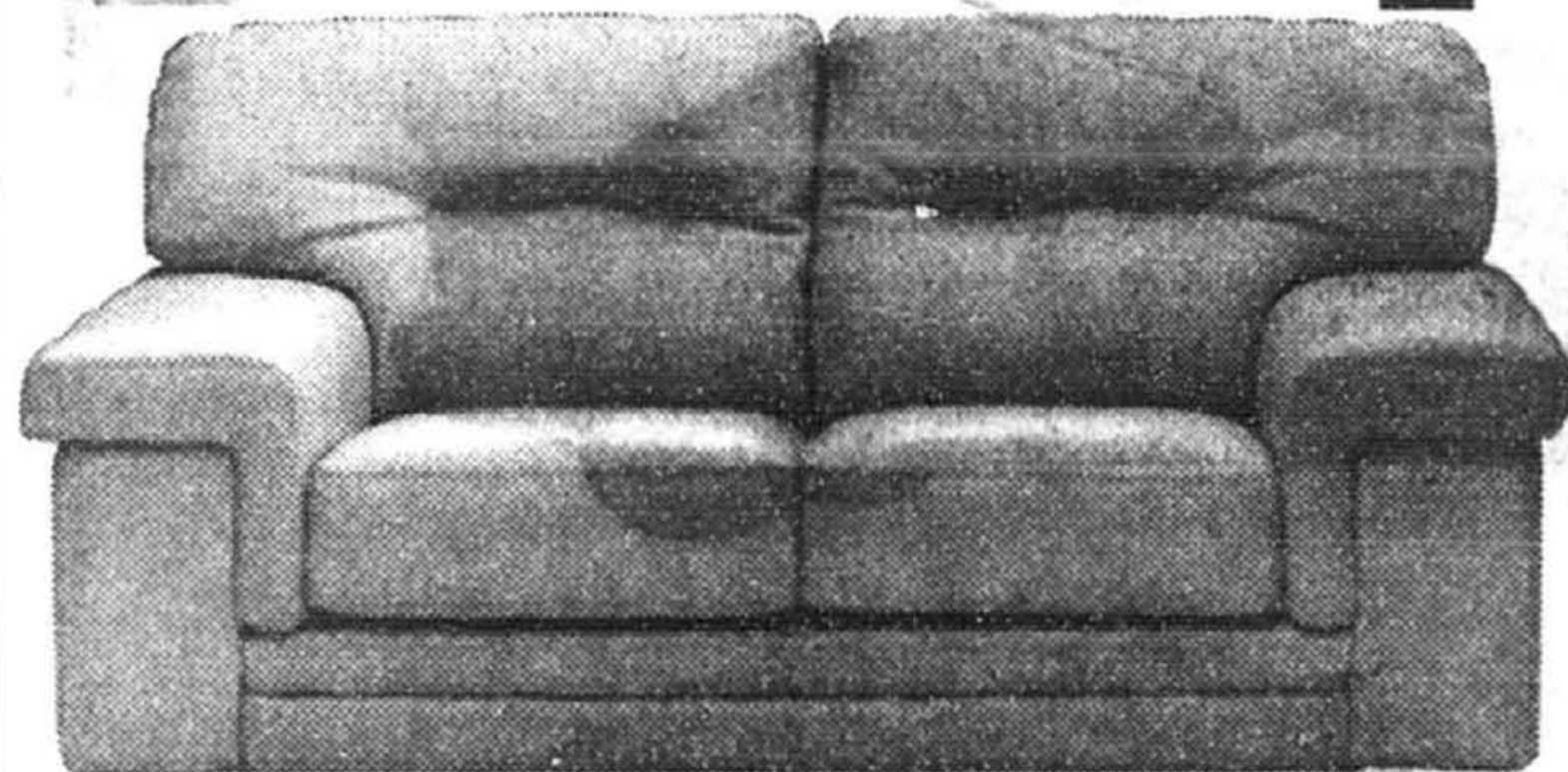
Des Haïtiens vivant au Québec et possédant la citoyenneté canadienne rétorquent cependant qu'ils s'engagent la plupart du temps à payer eux-mêmes les coûts du voyage et du séjour des membres de leur famille en visite touristique.

Quant aux parrainages familiaux, le ministère explique son recours systématique aux tests d'ADN par les doutes qu'il entretient vis-à-vis des certificats officiels de parenté émis par les autorités haïtiennes.

Le ministère craint en particulier que les ressortissants haïtiens en visite au Canada y réclament l'asile politique. Mais il y a eu seulement 210 Haïtiens qui ont demandé le refuge politique l'an dernier (sur un total dépassant 26 000 demandes) et seulement 89 cas de janvier à juin 1997 (moins de 1 % du total). En 1993, il y en avait eu 551.

Le taux d'acceptation des réfugiés haïtiens est aujourd'hui de 12 %, par rapport à 42 % de réponses positives pour l'ensemble des demandes d'asile faites au Canada. Il y a trois ans, le taux d'acceptation des revendicateurs haïtiens était de 81 % !

**Vente de fermeture**  
(déménagement) Jusqu'à **70%** de rabais



Offrez-vous sofas, chaises et causeuses en cuir aux meilleurs prix.

Aucune  
taxe  
à payer



sur la  
marchandise  
en magasin  
Valide jusqu'au  
23 nov. 1997

Tout  
est réduit  
meubles,  
accessoires

Maintenant  
ouvert  
le DIMANCHE  
de 12 h à 17 h

Intérieur

**HAECK DÉCOR inc.**

450, boul. Labelle, Chomedey, Laval (Québec) H7V 2S9  
Tél. : (514) 681-9278 / 1-800-741-9278

## Aiguiser vos compétences linguistiques

Nous offrons des cours de français, d'anglais et de dix autres langues.

Nos chargés de cours sont spécialisés dans l'enseignement des langues secondes aux adultes.

Entamez des études en vue d'obtenir le certificat de compétence de McGill.

Les cours débutent le 10 janvier 1998.

Renseignements :

Département de langues et de traduction

Centre d'éducation permanente

Université McGill

Bureau 322, Place Mercantile

770, rue Sherbrooke ouest

Montréal (Québec) H3A 1G1

Téléphone : (514) 398-6160

Télécopieur : (514) 398-2650

Courrier électronique :

lang@conted.lan.mcgill.ca

Internet : www.mcgill.ca/conted



**McGill Centre  
D'ÉDUCATION  
PERMANENTE**

# ma liberté d'explorer

Boulevard  
**Saint-Laurent**



**MONTRÉAL**  
c'est toi ma ville!

Ce qui fait le caractère unique de Montréal, c'est le constant mélange des cultures, des idées, des émotions.

Je vis et je travaille ici, au beau milieu de ce tourbillon de créativité. La rue Saint-Laurent est comme ma deuxième peau...

Le public montréalais est à la fois très chaleureux et avide d'originalité. C'est lui qui m'accompagne dans ma recherche d'authenticité.

Margie Gillis  
Fondation de danse Margie Gillis

**CASINO**



Société  
des alcools  
du Québec

**Canada**

# Serge Barbeau n'était plus chef mais signait encore des documents

ROLLANDE PARENT  
Presse Canadienne

Cinq jours après s'être retiré de la direction de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau a signé des documents apportés à son domicile par un chauffeur et sur lesquels la signature du directeur général était requise.

Selon un témoignage rendu, hier, devant la commission Poitras, le directeur général intérimaire Georges Boilard désigné à ce poste par le ministre de la Sécurité publique Robert Perreault, le 18 octobre 1996, a hésité à assumer pleinement ses responsabilités de numéro un de la SQ.

Ainsi, il n'a occupé qu'un seul jour le bureau occupé jusque là par le directeur Barbeau et est retourné dans celui qu'il occupait auparavant.

Mme Louise Pagé qui a fait ces révélations n'a pas précisé les raisons de ces comportements. Au moment des événements, elle était directrice générale associée. Elle est maintenant sous-ministre de la Sécurité publique.

Mme Pagé a appris de sa secrétaire que M. Barbeau avait signé certains documents le 23 octobre 1996 alors qu'il avait quitté ses fonctions le 18 octobre. Il s'agissait d'une série de cartes d'attestation du statut de policier.

Après avoir fait cette constatation, elle en a parlé à M. Boilard. « Je lui dis qu'il est directeur général intérimaire et qu'il lui appartient de les signer. Il n'est pas d'accord pour le faire », a-t-elle

raconté.

« J'ai su de son chef de cabinet Mario Lafrance (qui avait été précédemment celui de M. Barbeau) que M. Boilard ne souhaitait pas les signer. C'est alors que la secrétaire de M. Barbeau aurait communiqué avec ce dernier pour obtenir des instructions. M. Barbeau aurait dit: « Je suis toujours directeur général de la SQ. Si M. Boilard ne veut pas les signer, envoie-les moi, je vais les signer », a rapporté Mme Pagé.



Enquête  
sur la  
SQ

Par ailleurs, Mme Pagé a servi hier un autre reproche à M. Barbeau, cette fois sur sa façon de réagir aux enquêteurs qui menaçaient de ne pas participer à l'escouade Carcajou. Les enquêteurs de la SQ réclamaient la fin de l'enquête interne menée sur certains d'entre eux relativement aux bavures professionnelles commises dans le dossier Matticks. À défaut de quoi ils menaçaient de ne pas participer à Carcajou.

Mme Pagé avait fait valoir à ses collègues de l'état-major que si les enquêteurs de l'escouade de la répression du banditisme ne voulaient pas participer à Carcajou, il serait possible de recruter des en-

quêteurs spécialisés dans d'autres unités. Si cela s'avérait impossible, elle était d'avis qu'il valait mieux laisser faire seuls le Service de police de la CUM et la GRC.

« Dans le contexte qui prévalait, il fallait un peu plus de fermeté à l'égard du mouvement de contestation des enquêteurs. C'est la position que j'ai défendue. »

Mme Pagé admet que cette façon de faire aurait obligé le directeur Barbeau à dire au ministre Perreault « qu'il ne pouvait convaincre ses employés de travailler dans un dossier prioritaire pour le gouvernement ».

Compte tenu du grand nombre d'heures supplémentaires reliées au travail fait par une escouade comme Carcajou, Mme Pagé faisait le pari que la contestation s'essoufflerait rapidement. « Un enquêteur affecté à une mission spéciale comme celle de Carcajou peut parfois doubler son salaire en raison des heures supplémentaires », a-t-elle dit.

Dans une étude sur la rémunération réalisée il y a quelques années, le directeur général et les membres de l'état-major arrivaient aux 13e et 14e rangs, après des enquêteurs, a-t-elle ajouté.

Même si le témoignage de Mme Pagé se terminait en mi-journée aujourd'hui, celui de l'inspecteur Michel Arcand, chef de l'escouade de la répression du banditisme, ne commencera que demain.

Les 2 et 3 décembre  
L'AUTOMNE CHEZ  
SOTHEBY'S



Paul-Émile Borduas, *Composition Abstrait*, estimate: 50 000 \$ - 70 000 \$.

Oeuvres importantes de Pellan, Morrice, Krieghoff, Fortin, Dallaire, Riopelle, et d'autres artistes québécois.

VENTES AUX ENCHÈRES

Bijoux, argenterie et objets d'art européens;  
le 2 décembre à 16:30 h. et 19 h.

Oeuvres d'art canadiennes; le 3 décembre à 19 h.

EXPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

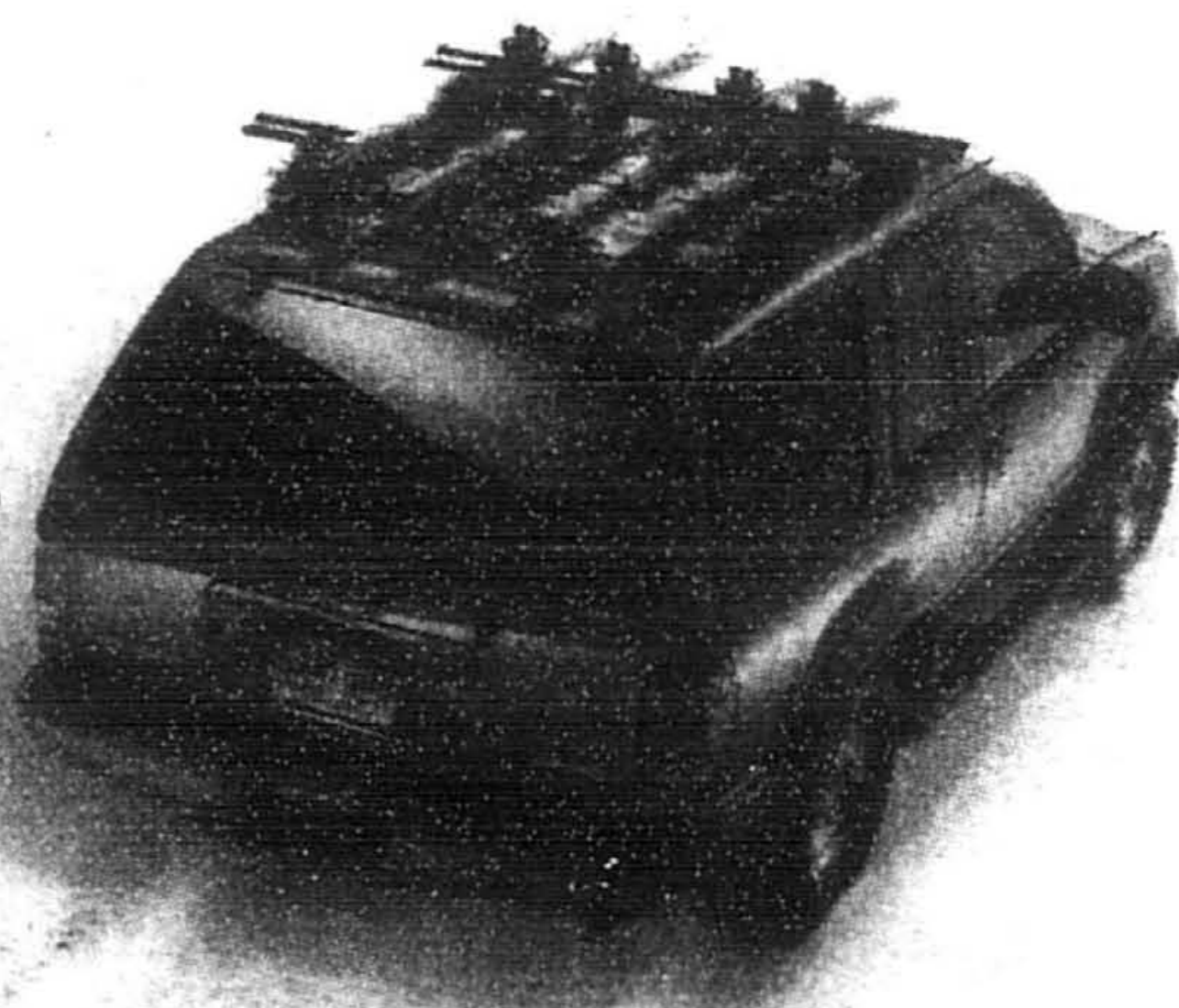
Du dimanche 30 novembre au mercredi 3 décembre.

Ventes aux enchères et expositions préliminaires  
au Design Exchange, 234 rue Bay, Toronto.

**SOTHEBY'S**

Sotheby's (Canada) Inc. 9 Hazelton Avenue, Toronto M5R 2E1  
1-800-263-1774 Toronto 416 926-1774 or Fax 926-9179

**DITES BYE BYE AUX FÎLES D'ATTENTE  
DES REMONTE-PENTES.**



## LE NOUVEL EXPLORER 1998

Ça en prend beaucoup pour arrêter un propriétaire d'Explorer. Grâce à son puissant moteur V6 SOHC de 200 chevaux et son système à 4 roues motrices Control-Trac qui détecte les variations de terrain, vous pouvez vous aventurer avec assurance sur toutes sortes de terrains glissants. Ne devrait-on pas toujours aller où on veut quand on veut ?



Parmi les utilitaires sportifs compacts les plus populaires, les Explorer 4 portes et 2 portes sont ceux qui offrent le plus d'espace intérieur.

**CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD OU MERCURY**



**DES IDÉES QUI FONT DU CHEMIN**

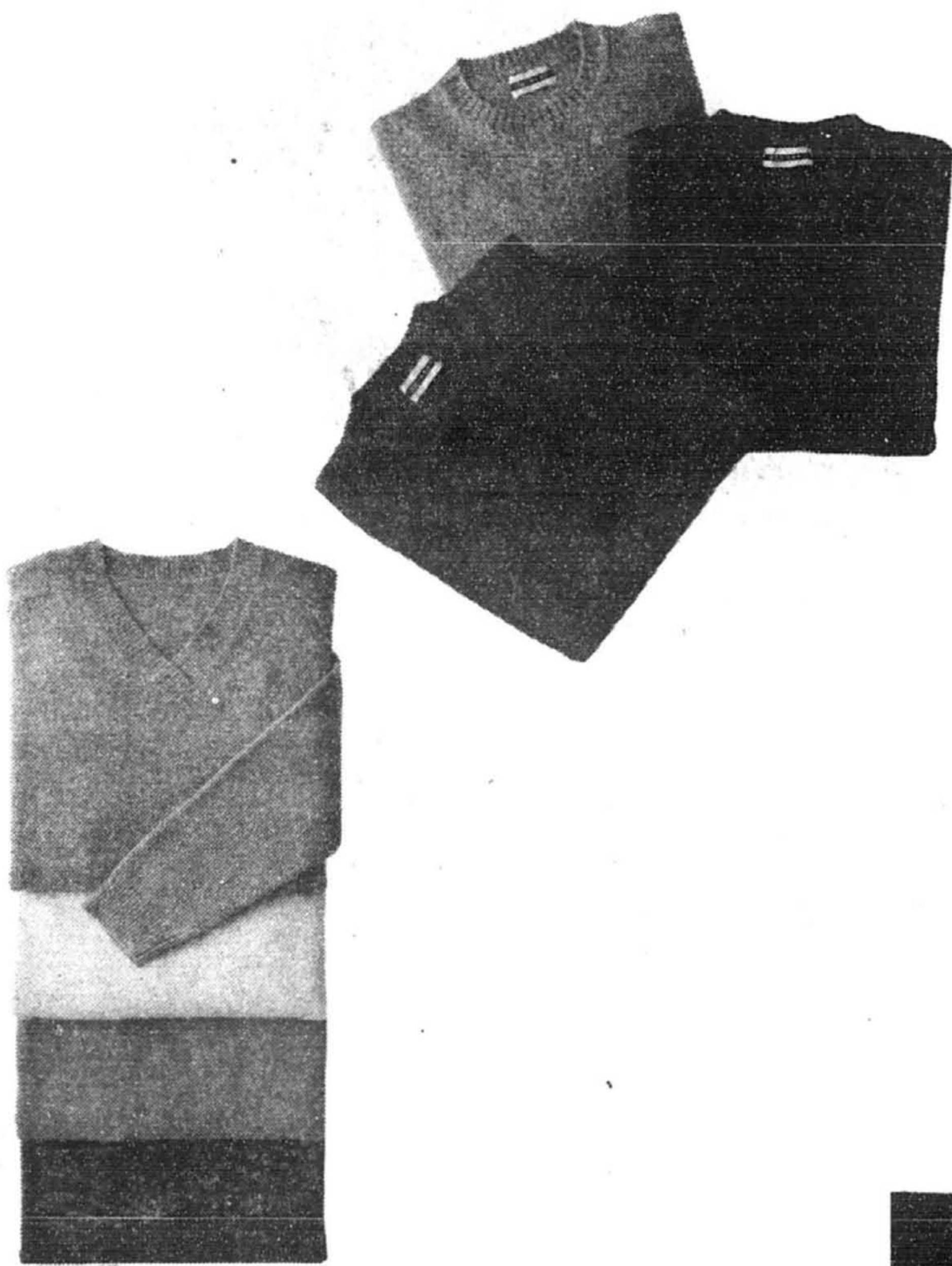
1 800 561-FORD  
www.ford.ca

# Super aubaines mode Eaton

## 25% de rabais Chandails

**pour femmes, hommes  
et enfants**

Toutes sortes de modèles. Toutes sortes de couleurs. En coton, chenille, laine d'agneau, laine de mérinos et plus.  
(Exceptions : modèles designer et Solderie des manufacturiers.)  
Offre en vigueur jusqu'au 7 décembre.



**Des cadeaux pleins de magie à découvrir!**

Feuilletez notre cahier de Noël... vous y trouverez d'excellentes idées-cadeaux. Il est gros... avec plus de 200 pages! Vous pouvez vous en procurer un exemplaire dès maintenant au magasin Eaton le plus près de chez vous.



**Pour faciliter votre magasinage des fêtes, nos magasins sont ouverts jusqu'à 21h du lundi au vendredi et jusqu'à 17h samedi et dimanche.**



# EATON

*La magie des Fêtes*

# Que porterez-vous pour les fêtes?

## 25% de rabais

sur une sélection de chemises habillées et de cravates

Christian Dior, L'homme au col Arrow, Hathaway, Distinction et plus.

(Exceptions: Claiborne, Perry Ellis et Tommy Hilfiger.)

Offre en vigueur jusqu'au 7 décembre.



## 25% de rabais

sur toutes les blouses\*

The Work Connection. Soie, velours, charmeuse, velours éponge.

## 25% de rabais

sur une sélection d'interchangeables\* des fêtes pour femmes

Comprend mode jean en tissu velouté Attitude et coordonnés The Work Connection.



## Robes en velours à 99\$ seulement.

Superbes tenues des fêtes, juste pour vous.



## 25% de rabais

sur interchangeable\* des fêtes pour enfants

Comprend Attitude, Enfants Eaton, Bébé Eaton, Claire Bell et Pop Star.

Vous ne savez quoi offrir? Pensez à un **chèque-cadeau Eaton**, vous ne vous tromperez pas.



Et n'oubliez pas de me réserver une place sous votre arbre!

**Orignou le magicien, seulement 9,93\$**

Seulement chez Eaton. Avec tout achat de 30\$ ou plus, vous pourrez vous procurer notre peluche-surprise.

**Il vous faut plus de temps pour magasiner?**

Les heures d'ouverture des magasins Eaton sont maintenant prolongées. Renseignez-vous auprès du magasin Eaton le plus près pour en prendre note.

# L'Université de Montréal ferme son département de géologie

PAUL ROY

C'est lundi prochain que le Conseil de l'Université de Montréal devrait signer l'arrêt de mort de son département de géologie.

Le 3 novembre dernier, après des années de travaux et de discussions en comités et groupes de travail, l'assemblée universitaire a en effet recommandé la fermeture de ce petit département de la faculté des Arts et Sciences, qui ne compte plus que 46 étudiants — tous cycles confondus —, huit professeurs et cinq employés de soutien. Le Conseil, qui est l'instance suprême, abordera la question lors de sa réunion de lundi.

« Chaque étudiant va bénéficier d'un traitement individuel, a indiqué hier à *La Presse* la doyenne des Arts et Sciences, Mireille Mathieu. Et avec le concours de l'UQAM (Université du Québec à Montréal), de l'École polytechnique et de l'université McGill, on va être capables de les mener à la diplomation. »

La remise en question du programme de géologie de l'UdeM a débuté il y a une dizaine d'années, alors que les programmes de géologie et de génie géologique pullulaient au Québec. Outre à l'UdeM et à Polytechnique, ces programmes se donnaient aux universités Concordia, McGill, Laval ainsi qu'à l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Comme le bassin d'étudiants était restreint, il fallait rationaliser. À l'UdeM, cette rationalisation est devenue plus pressante quand les compressions budgétaires ont commencé à pleuvoir, à partir de 1994.

Soudain, la faculté des Arts et Sciences se voyait obligée d'éliminer 82 de ses 700 postes de professeurs. Le département de géologie a alors perdu cinq de ses 13 profs.

Mais en septembre 1996, de nouvelles compressions ont obligé la faculté à se départir de 60 autres profs, répartis dans ses 28 départements. Les mois de la géologie étaient désormais comptés...

« Il a fallu prendre la décision de nous retirer du champs de la géologie, confirme Mme Mathieu. Nous avons jugé que l'UQAM était mieux placée que nous, dans ce secteur-là, pour reprendre le flambeau et former des géologues francophones. »

Les anglophones seront formés par l'université McGill — Concordia s'étant également retirée —, tandis que l'université Laval continuera de desservir l'est du Québec.

Mme Mathieu dit compter sur une aide du ministère de l'Éducation pour replacer des étudiants et profs à l'UQAM ou à McGill. Quelques-uns pourront également être placés dans d'autres départements de sa propre faculté.

En septembre dernier, 10 étudiants se sont inscrits au baccalauréat en géologie à l'UdeM. Ceux-là devraient avoir obtenu le diplôme recherché en l'an 2000. « Et on va leur permettre de le faire dans les meilleures conditions », a précisé la doyenne.

Il en va de même pour les étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat. Tous devraient avoir terminé d'ici 2000.

Quant aux huit profs, cinq devraient prendre leur retraite d'ici 2001. Aucune condition particulière de retraite n'a été prévue à leur intention.

Mme Mathieu admet que le sujet de cette fermeture en est un « très douloureux pour les membres du département ». « Mais, précise-t-elle, ce n'est pas un jugement sur la discipline de la géologie. »

Un bon plan pour tous les contracteurs.



Sierra de GMC

279\$ /mois\*

Location 36 mois  
TRANSPORT INCLUS

Comptant	Mensualités
1177\$	279\$ A
0\$	316\$ B



## Le pick-up pleine grandeur de GMC.

« Polyvalence, fiabilité et puissance », trois mots qui en disent long sur le Sierra de GMC. • V6 de 4,3 litres développant 200 chevaux • Pont arrière autobloquant • Boîte automatique 4 rapports avec surmultiplicateur • Freins antibloquant aux 4 roues • 2 sacs gonflables • Direction à assistance variable • Système antivol PASSLock • Caisse de 8 pieds à double paroi, permettant le chargement sur deux niveaux • Pare-chocs arrière avec marchepied • 2 prises d'alimentation auxiliaires et faisceau électrique de remorquage.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

\*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux Sierra 1500 x2.5L de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements d'origine. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiement mensuel basé sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableaux). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt remboursable de A. 325\$ ou B. 375\$ exigés à la livraison. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8¢ du kilomètre après 40 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails.

## Le choix de James Bond



Seamaster Professional  
Chronomètre automatique.  
Étanche jusqu'à 300 m.  
OMEGA — depuis 1848.

007

BIJOUTERIE ROGER ROY INC.

Horloger  
Siège social du CN  
935, rue de La Gauchetière Ouest  
Montréal, (514) 861-4489

Ω  
OMEGA  
Le signe de l'excellence

## Mission polonaise au Québec

Une délégation polonaise entreprend aujourd'hui une mission de quatre jours au Québec. Composée de fonctionnaires régionaux et du gouvernement central de la Pologne, cette délégation rencontrera des intervenants québécois qui ont été liés aux inondations au Saguenay, soit au niveau de la gestion de la crise ou dans le processus de reconstruction des lieux dévastés.

La délégation polonaise se ren-

dra notamment au Saguenay visiter les principaux lieux des inondations et rencontrer les représentants du ministère de la Sécurité publique, de l'Environnement et de la Faune, des villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie, ainsi que les responsables de la reconstruction des lieux inondés. La Pologne a été frappée l'été dernier par les pires inondations qu'ait connues le pays depuis des siècles.

STRUCTUBE  
Meubles et accessoires

GRAND  
SOLDE ANNUEL  
JUSQU'À

50%  
DE RABAIS  
SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS

MONTRÉAL  
1450, Ste-Catherine O.  
Tél.: (514) 393-8782

3782, rue St-Denis  
Tél.: (514) 282-1666

LAVAL  
Centre Laval  
Tél.: (514) 682-1544

BROSSARD  
6400, boul. Taschereau  
Tél.: (514) 443-6991

VILLE MONT-ROYAL  
3945, rue Jean-Talon O.  
Tél.: (514) 342-8288

289, rue Sherbrooke O.  
Tél.: (514) 814-4608

VILLE D'ANJOU  
7085, Beaubien est  
Tél.: (514) 355-8670

156, boul. des Laurentides  
Tél.: (514) 629-4209

LONGUEUIL  
Place Longueuil  
Tél.: (514) 670-1772

## Procès Goineau : l'accusé roulait à 63 km/h

YVES BOISVERT

Selon un expert de la poursuite, Luc Goineau roulait à « au moins » 62,9 km/h dans la zone de 50 où a eu lieu l'accident qui a coûté la vie au petit Ariel Kosh, âgé de quatre mois et demi.

Goineau, 27 ans, subit depuis deux jours à Montréal son procès pour conduite dangereuse causant la mort. Le 21 août 1996 vers 20 h, il a grillé le feu rouge chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à l'angle de l'avenue du Mont-Royal. Une voiture a percuté son Pathfinder, celui-ci s'est retrouvé sur le côté et a glissé jusqu'au trottoir. C'est là que se trouvaient le couple Patricio Milla-Deborrah Kosh, avec leur bébé. Ils ont été heurtés violemment. L'enfant est mort et les parents, blessés sérieusement.

L'alcool n'est pas en cause et il s'agit de savoir si l'accusé a conduit de façon dangereuse ; s'il y a eu un écart marqué entre sa conduite et celle d'une personne raisonnable dans les mêmes circonstances.

Hier, l'ingénieur Charles Prud'homme, 26 ans, de Montréal, a dit avoir analysé avec un logiciel l'ensemble de la situation à partir des données disponibles (traces de pneus, marques sur la voiture, sur le pavé, etc.). Il calcule que le véhicule de l'accusé roulait à 62,9 km/h. Il s'agit d'une méthode qui calcule la vitesse minimale. La voiture qui a heurté celle de Goineau allait à 62,4 km/h avant de ralentir ; au moment de l'impact, elle roulait à 53,4.

Par ailleurs, l'agent Jean Cardinal, expert en reconstitution de scènes d'accidents de la police de la CUM, a dit à la cour que les feux de circulation et les panneaux étaient très mal agencés à cet endroit (quand on arrive de l'avenue du Parc vers Outremont).

Ainsi, il était fréquent de voir en même temps le feu de l'avenue du Mont-Royal et celui du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, et donc de croire qu'on avait le feu vert alors qu'il était rouge. Les panneaux de signalisation, en grand nombre près du feu de circulation, étaient également fort distrayants.

À sa recommandation, d'ailleurs, plusieurs modifications ont été effectuées : on a placé des oeillères et modifié les panneaux.

Le ministère public doit conclure sa preuve aujourd'hui. Me Gabriel Lapointe, qui défend Goineau, a annoncé qu'il y aura une défense.

## 84 000 \$ d'amende pour évasion fiscale

YVES BOISVERT

Jacques Hébert, qui a participé à un scénario d'évasion fiscale dans le monde de la construction, a été condamné hier à 12 mois de prison avec sursis et à 84 000 \$ d'amende par la juge Céline Lamontagne, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal.

Hébert contrôlait deux sociétés bidon qui émettaient des fausses factures de sous-traitance pour Dorilas Grenier Ltée, une firme d'entrepreneur général en construction. Cette société est devenue par la suite 1161-3718 Québec Inc., puis 2962-6090 Québec Inc.

Elle payait ses ouvriers au noir, évitant ainsi les retenues à la source tant pour l'impôt sur le revenu que pour l'assurance-chômage. Le scénario lui permettait aussi de diminuer artificiellement ses revenus imposables.

Pour obtenir de l'argent comptant, on faisait semblant de payer une série de faux sous-traitants, qui encaissaient des chèques de Dorilas Grenier Ltée et refilaient aussitôt l'argent comptant... à Dorilas Grenier Ltée. Le fisc fédéral s'est ainsi vu privé de 585 000 \$ entre 1989 et 1993, la CSST de 300 000 \$ et l'assurance-chômage de 200 000 \$.

Jean-Claude Grenier, un des administrateurs principaux de Dorilas Grenier, et Jacques Grenier avaient eux écopé d'amendes de 200 000 \$. Claude Furlong, aussi impliqué dans cette affaire, doit revenir en cour le 26 novembre pour fixer la date de son procès.

Hébert a par ailleurs acquitté l'impôt personnel qu'il avait éludé, et qui s'élevait à 70 000 \$.

Cette affaire fait suite à plusieurs autres dans le domaine de la construction, qui a fait l'objet d'une offensive de la part des autorités fiscales fédérales.

**SORTEZ**  
de l'ordinaire  
avec le cahier  
**Sortir**  
du jeudi dans  
**La Presse**

**Collection**  
**Femme**  
**Enceinte**

**Les Boutiques :**  
Montréal  
Québec : (418) 524-2328  
Toronto : (416) 972-0207

**Le Catalogue :**  
Demandez votre catalogue gratuit par courrier à :  
**FORMES**  
92, av. Laurier Ouest  
Montréal (Québec)  
H2T 2N4  
ou par téléphone au 273-4543



# Quand on est à son compte, c'est 24 heures sur 24.

Peut-on en dire autant  
de votre banque?

**Au rythme où vont les affaires aujourd'hui, vous n'avez pas toujours le temps de passer à votre succursale.**

**Pensez à la commodité que pourraient vous apporter les services bancaires électroniques Options PME®. La Banque Scotia offre une large gamme de solutions électroniques pour les entreprises. Celle-ci est spécialement destinée aux PME dont le chiffre d'affaires n'excède pas deux millions de dollars.**

**Avec les services bancaires électroniques Options PME, vous pouvez effectuer vos opérations bancaires comme vous le voulez, quand vous le voulez, par guichet automatique, Paiement direct Interac®, téléphone ou Internet. Et tout cela pour un seul forfait.**

**Passez nous voir dès aujourd'hui et nous vous montrerons comment vous pouvez consacrer moins de temps à vos opérations bancaires et plus à vos affaires.**

**Les services bancaires électroniques Options PME. C'est peut-être ce qui vous convient...**

**à vous et à votre entreprise.**

**Banque Scotia**   
Qu'est-ce qui vous convient?™

rosbif  
dinde grillée  
pain tout chaud  
table de crudités  
gigot d'agneau  
fruits de mer  
caris  
sopes et chili  
coupes glacées  
pizza  
crêpes  
pâtes et sautés

**Si vous ne trouvez vraiment pas que notre buffet du soir est le meilleur et le plus imaginaire, que notre service est le plus amical, que notre ambiance est la plus chaleureuse et qu'il est impossible de faire mieux à ce prix-là, nous vous rembourserons !**

**10,95 \$\***  
lundi - jeudi

**GRAND'PLACE Tucker RESTAURANT**

Dîner. Souper. Brunch du dimanche.  
6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092

\* Du lundi au jeudi 10,95 \$. Du vendredi au dimanche 14,95 \$. Le menu peut varier.

## Le développement non durable des transports, une menace pour la santé

JOËL GOULET

Le développement non durable des transports est une sérieuse menace à l'environnement et à la santé des Canadiens, selon un rapport de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Ce document, intitulé *L'état du débat sur l'environnement et l'économie : la voie du développement durable au Canada*, sera lancé ce matin dans un hôtel du centre-ville de Montréal, dans le cadre du congrès de l'Association canadienne du transport urbain.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), un organisme indépendant du gouvernement fédéral, mais dont les 25 membres sont nommés par le premier ministre, décrit dans le rapport les facteurs qui contribuent à la non-viabilité des transports, explique leurs effets sur la santé et l'environnement et formule une série de recommandations.

Selon la TRNEE, le transport constitue l'une des plus importantes sources d'émissions nocives à la qualité de l'air et à la santé de l'être humain. La pollution du sol par l'ozone serait responsable d'un accroissement des cas de maladies respiratoires, pulmonaires et cardiaques.

L'organisme, qui se base sur des recherches et consultations menées auprès de divers groupes et représentants gouvernementaux associés aux domaines du transport et de l'environnement, précise que la détérioration de la qualité de l'air risque de créer un lourd fardeau économique au système de santé. Ses estimations indiquent qu'entre 1997 et 2020, il serait possible d'économiser de 10,8 à 38,2 milliards en soins de santé si des scénarios de contrôle étaient adoptés. Le rapport révèle également que le recours aux

carburants fossiles favorise le réchauffement global du climat puisqu'il génère environ 30 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine. Or, le Canada est le deuxième consommateur de carburants fossiles au monde, derrière les États-Unis.

Par ailleurs, la TRNEE s'inquiète du fait qu'on prévoit une augmentation du taux de la consommation d'énergie de l'ordre de 40 % dans le secteur du transport au cours des deux prochaines décennies. Cette hausse est attribuable en partie à l'augmentation du nombre de véhicules sur les routes, à la popularité accrue des fourgonnettes et camions légers au détriment des voitures et surtout, à la croissance du transport aérien, de loin le plus « énergivore ».

De plus, la consommation de carburant par les camions diesel a bondi de 32 % entre 1990 et 1995, tandis que l'utilisation des modes de transport en commun éco-énergétiques (le train et l'autobus) est en baisse dans les villes canadiennes.

Même s'il est jugé « extrêmement difficile » de renverser les tendances actuelles, les parties consultées par le groupe de travail ont affiché des divergences concernant le recours à des taxes sur le carburant pour briser les habitudes des consommateurs.

La TRNEE fait part de plusieurs recommandations pour « aider le Canada à prendre la voie du développement durable des transports ». La mise en oeuvre d'un programme national portant sur les risques du statu quo, la création et l'application de programmes d'éducation en développement durable des transports et une stratégie nationale visant la réduction des gaz à effet de serre sont entre autres fortement suggérées.

## Pas d'accusation contre l'ex-felquiste Raymond Villeneuve

Presse Canadienne

Aucune accusation ne sera retenue contre l'ancien terroriste québécois Raymond Villeneuve, la Couronne n'ayant pu prouver les allégations voulant qu'il ait proféré des menaces de mort lors d'un récent rassemblement fédéraliste.

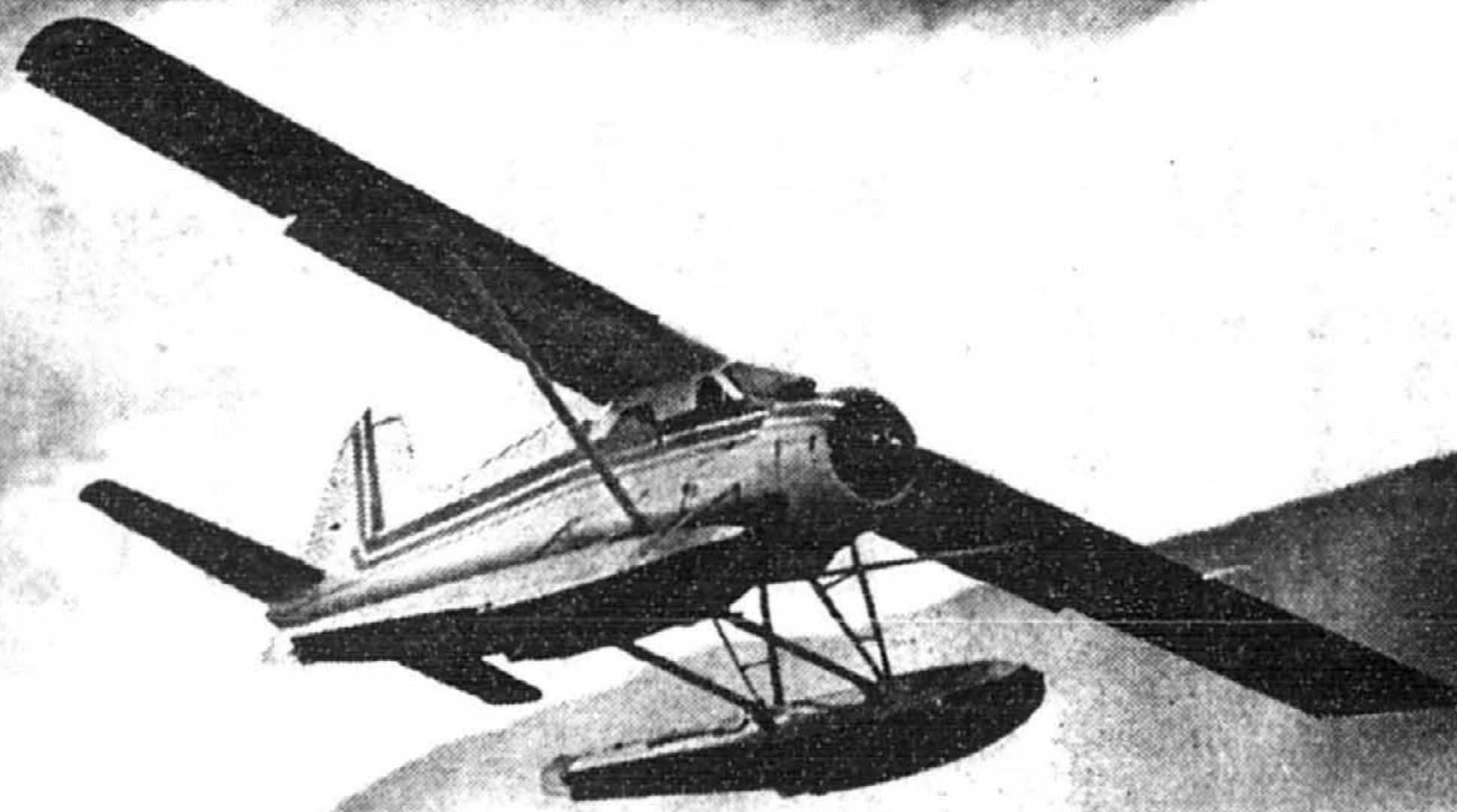
Le procureur en chef de la Couronne, André Vincent, a expliqué que « la preuve n'était simplement pas suffisante ».

Selon des témoins, lors du rassemblement qui a eu lieu le 22 septembre, Villeneuve au-

rait déclaré : « On enverra des commandos pour attaquer les manifestants partitionnistes » et « Nous n'avons pas peur de la confrontation et de la guerre ».

M<sup>re</sup> Vincent a expliqué que les déclarations de Villeneuve ne correspondaient pas aux critères en ce qui concerne les menaces dans le Code criminel.

Dans une lettre à la police de Montréal, la semaine dernière, M<sup>re</sup> Vincent affirme que les enregistrements vidéo et articles de journaux ne contiennent pas suffisamment de substance pour porter des accusations.



**Quand la menace plane...**

Dans les airs, les pilotes de brousse atteignent le septième ciel. Mais ils doivent avoir les deux pieds sur terre pour bien mesurer le danger. Car quelque part, la menace plane...

**EN JEUX**  
ce soir 21 h

Réalisation-coordination : Germain Thibault

Ici Radio-Canada  
Télévision  
www.radio-canada.com

# Les produits dérivés des postes canadiennes se vendent comme des petits pains chauds

Les ventes ont rapporté 3,3 millions au Québec cette année, soit 23,9% de plus que l'an passé

GEORGES LAMON

Les 120 produits dérivés vendus au Québec dans 1028 bureaux de la Société canadienne des postes ont rapporté de novembre 1996 à octobre 1997 des revenus de 3 314 800 \$. Il s'agit d'une hausse de 23,9 % sur l'an dernier : on avait alors vendu pour 2 674 000 \$ de produits au Québec.

Pour la seule île de Montréal et pour la même période de l'année dans 43 succursales, ces revenus se sont élevés à 1,6 million.

Line Brien, porte-parole de la Société des postes, attribue cette augmentation à une plus grande visibilité et une meilleure variété des produits dans les unités postales en plus des efforts accentués au niveau de la promotion.

Depuis ces dernières années, la Société des postes essaie de faire d'une pierre deux coups : être à la fois une succursale postale et un magasin de ventes au détail.

Rappelons qu'en plus de 1028 bureaux au Québec, la Société des postes compte également 439 franchisés.

Selon Gilles Therrien, gestionnaire des ventes au détail de produits de la Société des postes pour l'île de Montréal, depuis un an

ou deux, alors que les produits sont exposés dans les 43 unités postales, le chiffre d'affaires a doublé. Il estime que cela représente, pour la seule île de Montréal, un pour cent des revenus globaux de la Société.

Parmi la centaine de produits vendus depuis une vingtaine d'années, on retrouve tout un éventail : chandails, t-shirts, tirelire, casquettes, tasses, albums de timbres, monnaie royale, album-souvenir de Gilles Villeneuve, enveloppes et même des boîtes de carton. Et cette année un nouveau cédérom, *Le timbre-ville*, au coût de 34,95 \$, est destiné surtout aux plus jeunes. Il s'agit d'un voyage à la découverte des timbres.

En outre une nouvelle version du Club des aventuriers du timbre vient également d'être remise à jour. Il s'agit d'une trousse du Club qui comprend notamment un album de timbres et un abonnement gratuit au Club. Sans oublier les carnets de timbres-souhait et les timbres pour les Fêtes.

Si les ventes de timbres, de casquettes, de livres-albums et de monnaie connaissent une bonne popularité et un accroissement des ventes, en revanche, celle du chandail de Winnie l'Ourson est en perte de vitesse, si bien qu'il a fallu le solder à moitié prix.

En revanche, le chandail de la Série du siècle, au hockey, se vend bien tout comme l'album-souvenir de Gilles Villeneuve. Mais le plus « gros vendeur » reste encore la collection-souvenir annuelle de 44 timbres vendue dans un coffret.

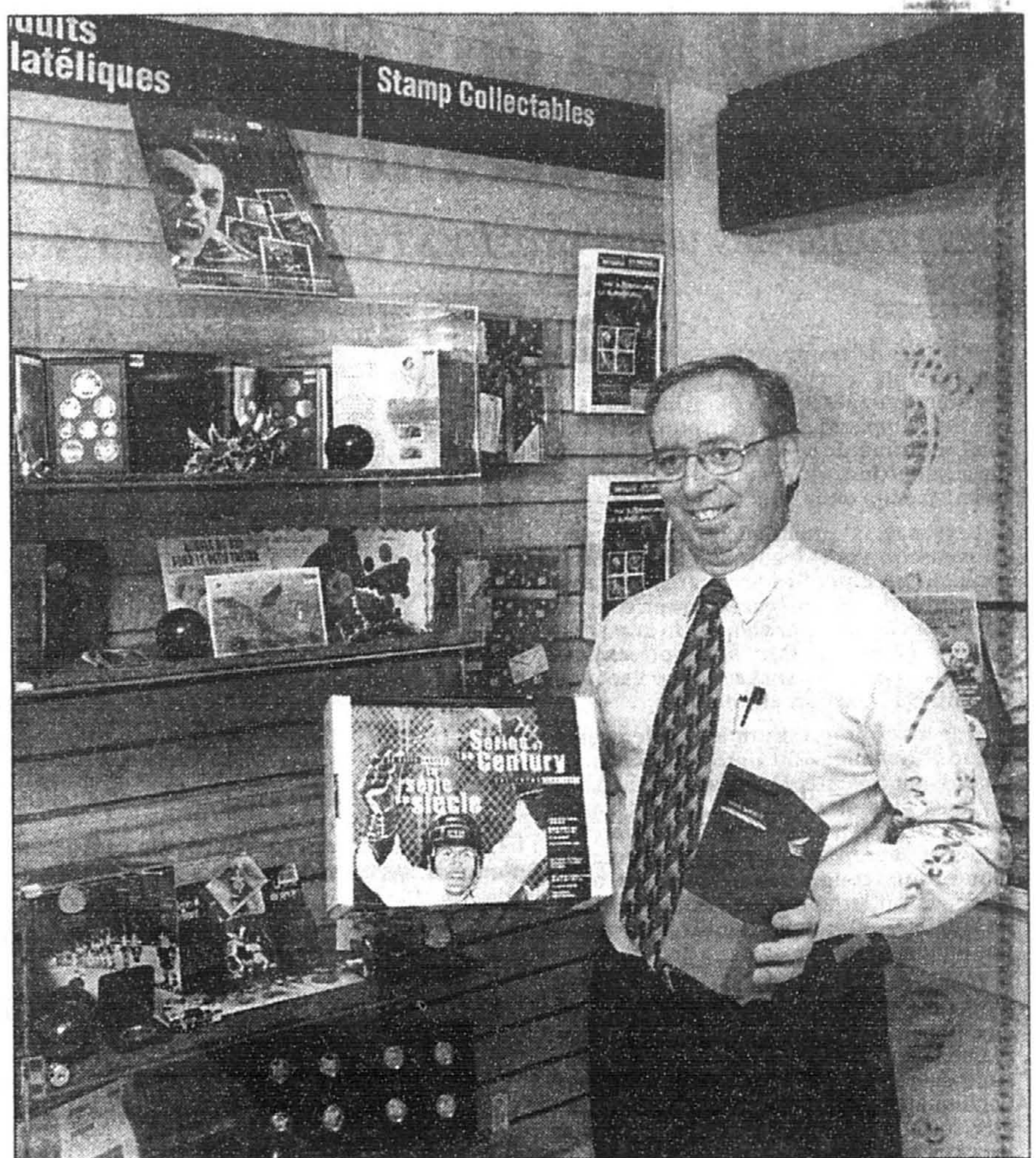


PHOTO ROBERT NADON, La Presse  
Gilles Therrien, gestionnaire de la vente au détail des produits dérivés de la Société des postes pour l'île de Montréal, exhibe quelques-uns des produits vendus par les Postes dans ses succursales.

# Les routes du Québec plus meurtrières en 1997

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le nombre de personnes mortes sur les routes du Québec a atteint 553 de janvier à septembre 1997, en hausse de 13,1 pour cent par rapport à la même période l'an passé.

Le bilan routier rendu public hier par la Société d'assurance automobile du Québec précise que c'est dans la région de Québec que la hausse (64,3 pour cent) a été la plus spectaculaire, avec 46 victimes. C'est davantage qu'à Montréal où on a dénombré 45 victimes de la route.

Durant les neuf premiers mois de 1996, 28 personnes étaient décédées dans des accidents sur les routes de la région de Québec.

La situation est tout aussi préoccupante dans la région du centre du Québec, la Chaudière-Appalaches, où 60 personnes sont mortes cette année, soit 30,4 pour cent de plus qu'en 1996. Au total, 2070 personnes ont été impliquées dans des accidents de la route jusqu'à présent en 1997.

Presque toutes les autres régions du Québec montrent une baisse des accidents mortels, particulièrement en Abitibi (-65,8 pour cent), dans les Laurentides (-41,3 pour cent), sur la Côte-Nord (-39,1 pour cent) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-34 pour cent). La moyenne provinciale a baissé de 13,1 pour cent.

Le nombre total de blessés (graves et légers) dans la région de Québec atteignait 2757 au 30 septembre dernier, en hausse de 3,5 pour cent par rapport à 1996.

Évidemment, en chiffres absolus, Montréal vient au premier rang provincial : 8117 victimes d'accidents, dont 45 décès.

Jusqu'à maintenant, il y a eu 121 529 accidents au Québec en 1997, soit 4,5 pour cent de plus qu'au cours de la même période en 1996. Plus de 25 700 accidents ont causé des dommages corporels ou la mort.

# Listes d'attente record dans les hôpitaux britanniques

Agence France-Presse  
LONDRES

Le ministre britannique de la Santé Frank Dobson a annoncé un plan destiné à lutter contre les listes d'attente dans les hôpitaux qui ont atteint un niveau sans précédent dans le pays en dépit des promesses électorales des travaillistes, selon des statistiques publiées hier.

Le nombre de malades toujours en attente d'un rendez-vous pour des opérations ou des soins non urgents a atteint 1 207 500 à la fin du mois de septembre. 57 700 personnes d'entre elles attendent depuis plus d'un an.

En outre, 818 personnes ont dû attendre plus de 18 mois avant d'être opérées.

# LA NEON 1998



**150 CHEVAUX DE PUISSANCE POUR MOINS CHER**

**149\$<sup>t</sup> ou 13 988\$**  
par mois

Location, terme de 30 mois. 1 760 \$ de comptant initial. Aucun dépôt de sécurité.

**PLUS :**

OFFERT GRATUITEMENT, LE CONTRAT DE SERVICE PLAN D'OR SUR NOUVEAUX VÉHICULES. PROTECTION ÉTENDUE DE 3 ANS OU 80 000 KM, SANS FRANCHISE. (VALEUR AU DÉTAIL DE 750 \$<sup>\*\*</sup>)

**PLUS :**

**5,9 %**

Taux de financement offert jusqu'à 60 mois\*

Neon EX, ensemble 23N : • Moteur 2 litres DACT, 150 ch • Transmission manuelle 5 vitesses • Suspension indépendante aux quatre roues • Deux sacs gonflables • Cabine à habitacle avancé • Poutres de renfort dans les portes • Console au plancher avec accoudoir • Becquet arrière • Commande intérieure d'ouverture du coffre • Radio-cassette AM/FM stéréo • Capot sport • Roues en aluminium 14 po • Volant inclinable • Banquette arrière à dossier séparé rabattable • Plein d'essence avec chaque achat ou location

**SI VOUS TROUVEZ UNE MEILLEURE OFFRE QUE CELLE QUE NOUS VOUS PROPOSONS SUR LA NEON 1998, SAUTEZ DESSUS.**

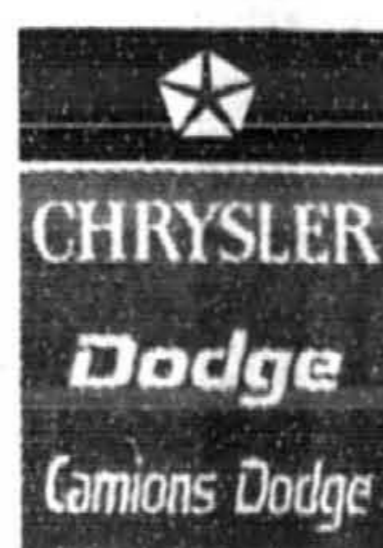
Un plein d'essence vous est offert avec chaque achat ou location d'un modèle 1998. (Détail et flottes)

Programme d'aide pour handicapés physiques

Remise additionnelle de 750 \$ à l'intention des diplômés(e)s\*\*

CHRYSLER CANADA  
Concessionnaire officiel de l'équipe olympique canadienne

Tous les détails chez le concessionnaire.



**Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.**

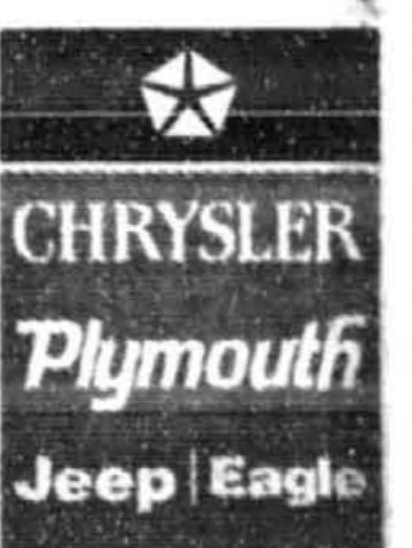
\* Tarif mensuel établi à partir de la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Taxes, transport (630 \$), immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 \$ le km. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/revendre à un prix moindre et avoir à commander.

\*\* Passez voir votre concessionnaire pour les détails et conditions.

\*\*\* Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Ltée.

\*\* Cette offre s'applique à certains modèles. Elle ne s'applique ni à la Dodge Viper ni à la Plymouth Prowler. La remise comprend la TPS. Cette offre d'une durée limitée s'adresse aux diplômés de cégeps et d'universités 1997, 1996 et 1995. Elle peut être combinée à l'offre sur la Neon ci-haut mentionnée. Passez voir votre concessionnaire Chrysler pour connaître les conditions et les détails.

www.chryslercanada.ca



# L'avenir est aux autobus à plancher surbaissé, disent les experts

Les problèmes vécus par la STCUM ont été résolus ailleurs au pays

ERIC CLÉMENT

La Société de transport de la CUM n'est pas la seule à avoir des problèmes avec les nouveaux autobus à plancher surbaissé : des compagnies de transport de la Colombie-Britannique et de l'Ontario en ont eu aussi et les ont, semble-t-il, résolus à la satisfaction de la clientèle.

Les usagers montréalais du transport en commun vont devoir se faire une raison : si l'on en croit les experts en transport urbain qui ont participé au congrès de l'Association canadienne du transport urbain, cette semaine à Montréal, ces autobus à plancher surbaissé représentent l'avenir du transport en commun.

Que ce soit en Europe (Allemagne, France, Royaume-Uni) ou au Canada, ce type d'autobus a été retenu surtout parce qu'il est plus pratique pour les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant. Un designer européen, Uwe Rutenberg, a montré aux congressistes comment on a aménagé un large espace (et même deux en Angleterre) pour accueillir les personnes handicapées.

Les autobus montréalais de Nova Bus n'ont pour l'instant pas d'espace réservé aux fauteuils roulants. La STCUM devra réaménager l'intérieur pour cela. Mais aucune date n'est prévue pour satisfaire cette clientèle, car la société veut d'abord régler tous les autres problèmes qu'elle a avec ces autobus.

Selon Gilles Gagnon, coordonnateur de projets à la STCUM qui participait au congrès, 20 prototypes actuellement à l'essai permettront aux usagers d'avoir plus d'espace pour circuler à l'intérieur du véhicule. Il explique que la controverse autour de ces autobus n'aurait pas existé si la société avait eu le temps de leur faire passer les tests nécessaires, ce qu'elle n'a pu faire à cause de leur arrivée en grand nombre et presque en même temps.

« Il fallait former les chauffeurs et procéder aux essais en même temps, dit-il. On a eu beaucoup de contraintes qu'on n'aurait pas eues si on avait pu intégrer



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Si on en croit les experts réunis cette semaine à Montréal, les autobus à plancher surbaissé sont là pour y rester.

les autobus au sein du réseau plus progressivement.

La Presse a effectivement constaté, hier, en empruntant les nouveaux autobus qui circulent sur le Plateau Mont-Royal, que tout n'est pas réglé, notamment le problème de freinage. Les voyageurs qui se tenaient dans l'allée centrale ont été à deux doigts... d'embrasser le plancher lors d'un arrêt un peu brusque.

Le chauffeur de l'autobus de la ligne 27 a dit que malgré les changements annoncés, le freinage est toujours aussi mauvais. Un chauffeur de la ligne 51 a fait le même constat, ajoutant toutefois que la transmission a été nettement améliorée.

« On cherche encore une solution pour un freinage plus progressif, dit M. Gagnon. Ces autobus ont des freins à disque, contrairement aux autres. Le freinage est plus puissant et plus efficace. On va faire des réglages. »

Adaptation

Comme chaque compagnie de transport

qui acquiert une nouvelle génération de véhicules, les sociétés BC Transit (Colombie-Britannique) et Kitchener Transit (Ontario) ont aussi connu leur part de déboires. Steve New, de BC Transit-Victoria, a expliqué que les autobus New Flyer, fabriqués à Winnipeg, avaient dû eux aussi subir quelques changements, mais qu'aujourd'hui les usagers de BC Transit sont satisfaits.

La Colombie-Britannique a adopté ces autobus à plancher surbaissé depuis plusieurs années. Ils représentaient 8 % du parc de BC Transit hors Vancouver en 1993, 41 % cette année et 57 % l'an prochain. Ils ont été implantés dans des zones à forte concentration de personnes âgées, notamment à Penticton (30 000 habitants) où cinq des six autobus sont à plancher surbaissé.

Sandy Roberts, de Kitchener Transit, a dit que depuis que des modifications ont été apportées aux autobus New Flyer, « les clients sont contents ». Selon elle, les aînés apprécient surtout le fait de ne plus avoir de marche à franchir pour entrer dans l'autobus.

# C'est à Hamilton que la partie risque de se jouer entre fabricants

DENIS ARCAD

Les acheteurs ontariens d'autobus NovaBus profitent du congrès du Forum sur le transport des personnes, à Montréal, pour se rendre à l'usine de Saint-Eustache inspecter de visu la chaîne de montage qui produit leur nouveau véhicule.

S'ils ont des appréhensions par rapport aux critiques essuyées par l'autobus à plancher bas NovaBus ici à Montréal, ils sont discrets avec les médias.

« J'ai entendu parler des problèmes d'espace intérieur causés par la disposition des sièges, mais il semble que le problème soit réglé maintenant, a indiqué Dale Turrey, directeur général de la Société de transport de Hamilton, qui a commandé 20 véhicules. Je ne suis pas au courant d'autres problèmes. »

Les NovaBus à plancher bas achetés par la STCUM ont été critiqués par les mécaniciens qui les entretiennent et la société a décrété un moratoire sur les nouvelles livraisons, pour diverses raisons.

« Mon équivalent à Ottawa (qui a commandé 40 Nova Bus à plancher bas) me dit qu'ils ont eu des problèmes, mais qu'il est satisfait des solutions fournies par Nova Bus. »

Laboratoire

Hamilton, avec sa flotte de 190 autobus et sa population de 420 000 personnes, est un petit marché, mais pourrait avoir une importance démesurée dans la guerre que se livrent les trois fabricants canadiens d'autobus urbains à plancher bas. Lorsqu'elle prendra livraison de ses 20 NovaBus, la Société de transport de Hamilton sera la seule société de transport en commun au Canada à exploiter des modèles de chaque compagnie.

Outre NovaBus, New Flyer, de Winnipeg, et Orion Industries, de Mississauga, produisent des autobus à plancher bas au Canada.

M. Turrey convient que sa Société sera le meilleur laboratoire pour comparer la performance et le service après-vente de trois autobus. Il s'attend à de nombreux appels de la part d'autres sociétés canadiennes de transport en commun désireuses d'acheter des autobus à plancher bas.

Outre Hamilton (20) et Ottawa (40), les sociétés de transport de Windsor (5), Toronto (2, à l'essai), Sudbury (4) ont acheté des NovaBus.

Même si le NovaBus à plancher bas obtient un succès boeuf à Hamilton, une deuxième commande est hypothétique, pour l'instant : comme d'autres instances paramunicipales, la Communauté urbaine de Hamilton privilégie les autobus mus par un moteur à gaz naturel comprimé, jugé plus propre que le diesel des NovaBus.

Pour l'instant, NovaBus ne produit pas de véhicule à plancher bas mû par un moteur à gaz naturel comprimé. Mais la compagnie maîtrise cette technologie sur les autobus rapides à plancher conventionnel qu'elle produit à son usine américaine de Roswell. « Nous avons un projet de développement pour monter un moteur à gaz sur les modèles à plancher bas produits à Saint-Eustache, mais je ne sais pas en quelle année on irait en production », a dit René Allen, directeur de la recherche et développement chez NovaBus, qui était également au congrès hier.

## L'OFFRE ANTIVOL

# de Noël

# 0\$\*

Aucun frais  
POUR LE MATÉRIEL ET  
POUR L'INSTALLATION

L'OFFRE SE TERMINE  
AUJOURD'HUI !

Commandez  
votre système dès  
maintenant !

COMPREND TOUTES  
CES COMPOSANTES :

- 1 PANNEAU DE CONTRÔLE 6 ZONES
- 1 CLAVIER AVEC PIEZO INTÉGRÉ
- 1 TRANSFORMATEUR
- 1 BATTERIE 7 AMPÈRES
- 1 CONTACT ENCASTRÉ POUR PORTE OU FENÊTRE
- 1 DÉTECTEUR DE MOUVEMENT INFRAROUGE HAUTE TECHNOLOGIE
- 1 SIRÈNE MURALE 15 WATTS
- 1 ANTINEUTRALISATEUR DE LIGNE DE TYPE CA38A
- 7 AUTOCOLLANTS DE PRÉVENTION
- 1 SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE (24 H / 7 JOURS)

\*OFFRE BASÉE SUR UN CONTRAT DE TÉLÉSURVEILLANCE DE 60 MOIS À SEULEMENT 24,95 \$ PAR MOIS. FRAIS D'ACTIVATION DE 89,95 \$. MARCHÉ RÉSIDENTIEL SEULEMENT. FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR MARCHÉ COMMERCIAL.

INCENDIE

URGENCE

INTRUSION

SERVICE DE PRÉVENTION  
**MICROTEC**  
CHEF DE FILE EN SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Obtenez en prime  
votre branchement  
Internet gratuit,  
incluant 10 logiciels  
et 5 heures d'accès  
par mois.

1 800 459-0911

## GRANDE FÊTE D'OUVERTURE

20% À 50% DE RABAIS

SUR VÊTEMENTS DE MATERNITÉ  
D'AUTOMNE SÉLECTIONNÉS

Venez fêter l'ouverture  
de nos derniers magasins !

JUSQU'AU  
22 NOVEMBRE

GATINEAU : 246-2770, 25, chemin de la  
Savane. Lundi, mardi, mercredi : 10 h à 18 h  
jeudi et vendredi : 10 h à 21 h ; samedi :  
9 h 30 à 17 h ; dimanche : 12 h à 17 h.

LAVAL : 973-2772

2600, boul. Daniel-Johnson

POINTE-CLAIRE : 695-4144, Complexe  
Pointe-Claire, 6321, Transcanadienne,  
local 133. Lundi, mardi, mercredi :  
10 h à 18 h ; jeudi et vendredi :  
10 h à 21 h ; samedi : 9 h 30 à 17 h ;  
dimanche : 12 h à 17 h.

BELLS CORNERS, OTTAWA :

(613) 596-1912, Barron's Plaza,  
3710, Richmond Road, 2 km à l'ouest de  
Baysboro, à côté du Barron's Motor Inn.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 10 h à  
18 h ; jeudi : 10 h à 21 h ; dimanche : 12 h à 17 h.

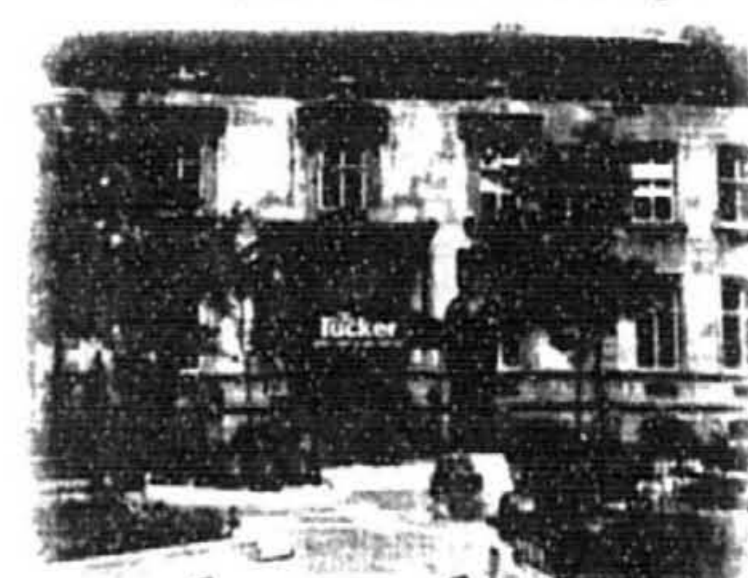
Solde en vigueur jusqu'au 22 novembre  
sur la marchandise sélectionnée seulement.

Non valable pour la lingerie, les articles déjà achetés.

Dan Howard's  
**MATERNITÉ**  
"factory outlet"

## Remarquable?

Oui! Une cuisine savoureuse,  
servie dans le cadre chaleureux  
d'une maison historique.



## Inabordable?

Non! Le stationnement gratuit après  
18 h et les prix prouvent que  
l'on peut sortir au centre-ville  
sans se ruiner.

Filet mignon  
et crevettes  
10,95 \$

Ne peut être combiné à une autre offre.

Chez la Mère  
**TUCKER**

Rosbif • Fruits de Mer • Grillades

1175, place Frère André 866-5525

# Un incendie criminel prive 15 personnes de leur logement

MARCEL LAROCHE

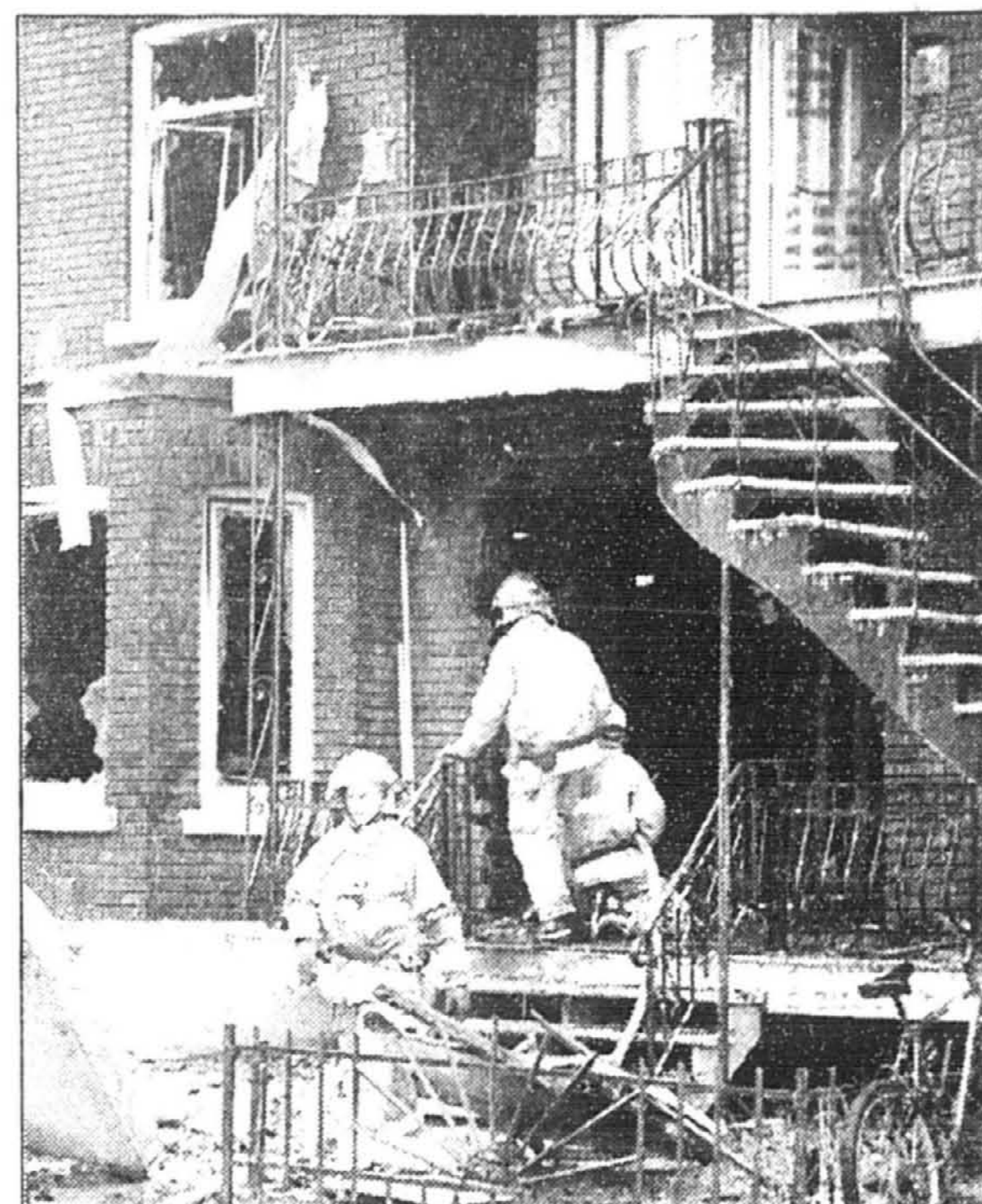
Un violent incendie criminel, allumé avec une fusée rouitière et de l'accélérateur, a complètement détruit tôt ce matin un immeuble à logements du sud-ouest de Montréal, jetant à la rue une quinzaine de personnes qui n'ont heureusement subi aucune blessure.

Les flammes ont éclaté vers 2 h dans la nuit de lundi à hier, au rez-de-chaussée de l'édifice en briques de trois étages situé à l'angle des rues Marguerite-Bourgeoys et Hall, dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

Les pompiers de Montréal ont rapidement procédé à l'évacuation de tous les résidents.

D'après leur rapport préliminaire, le brasier a de toute évidence pris naissance dans un logement vacant en rénovation situé au rez-de-chaussée de l'immeuble de 10 logements. En plus d'identifier au moins un foyer d'incendie dans le logement inoccupé, les enquêteurs ont aussi découvert des traces d'accélérateur ainsi qu'une fusée rouitière partiellement calcinée abandonnée à l'extérieur de l'immeuble.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Ronald Laferrière et Daniel Lalime, de la section des incendies criminels du SPCUM, qui sont retournés hier après-midi sur les lieux du sinistre afin de poursuivre leurs recherches.



L'incendie a causé des dommages estimés à quelques centaines de milliers de dollars.

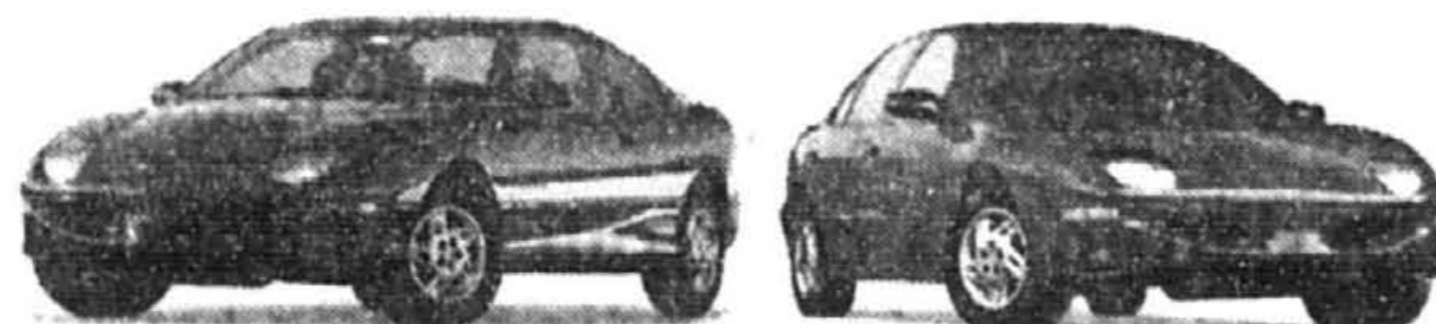
PHOTO ROBERT NADON, La Presse

# 2,9%

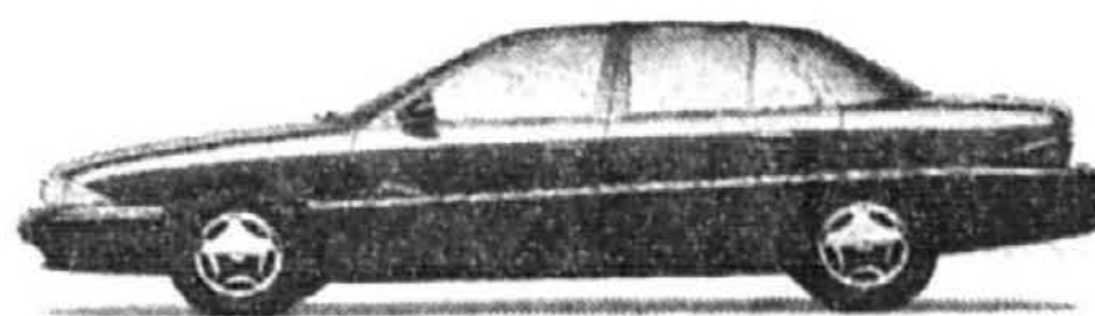
*C'est énoorme!*



Grand Am 1997-1998



Sunfire 2 et 4 portes 1998



Skylark 1997-1998

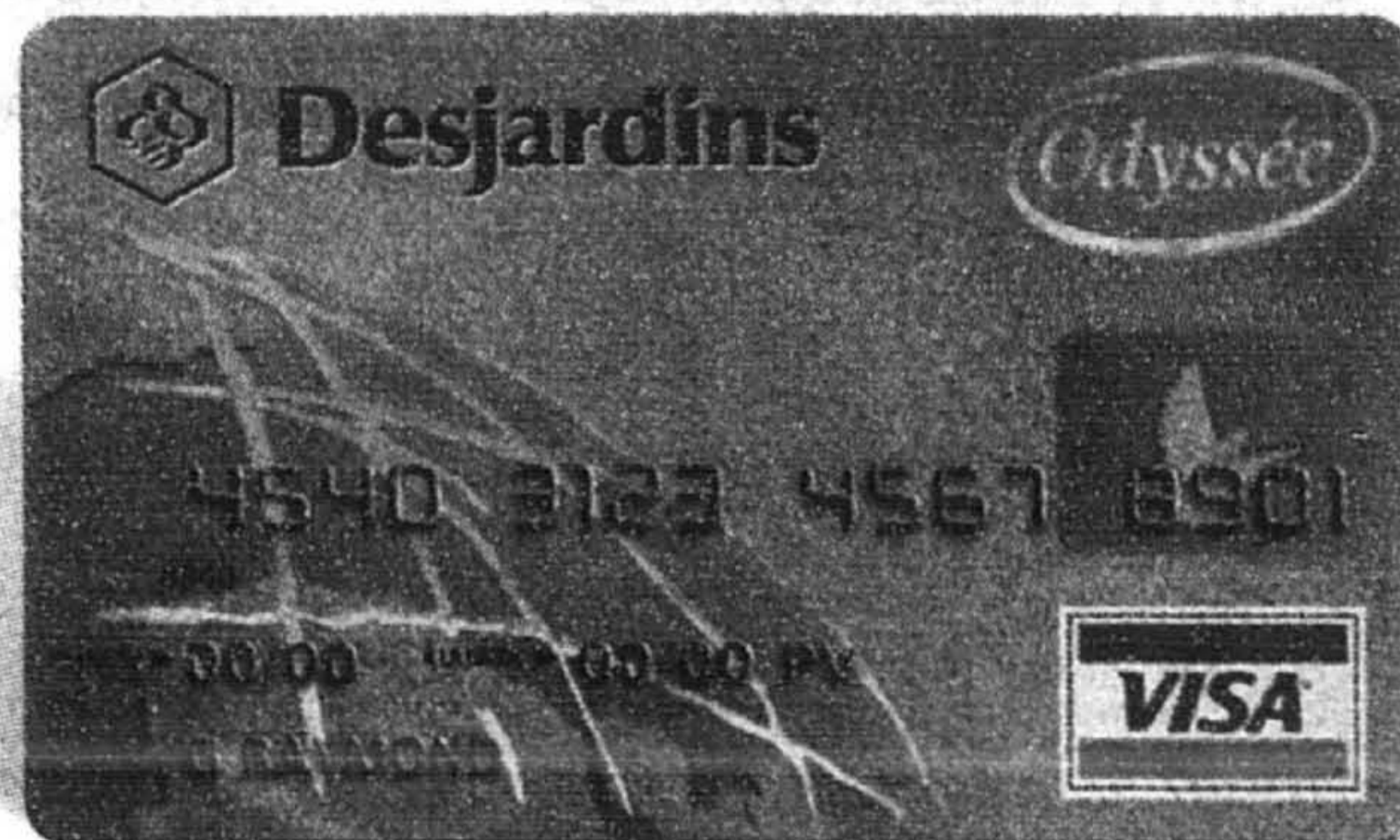


**Offre d'une durée limitée**

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. \*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs en stock. Photos à titre indicatif. Taux de financement à l'achat de 2,9% applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois. Taux de financement à l'achat de 4,9% applicable sur des termes allant de 48 à 60 mois. Sujet à l'approbation du crédit. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules GM neufs pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*\*Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



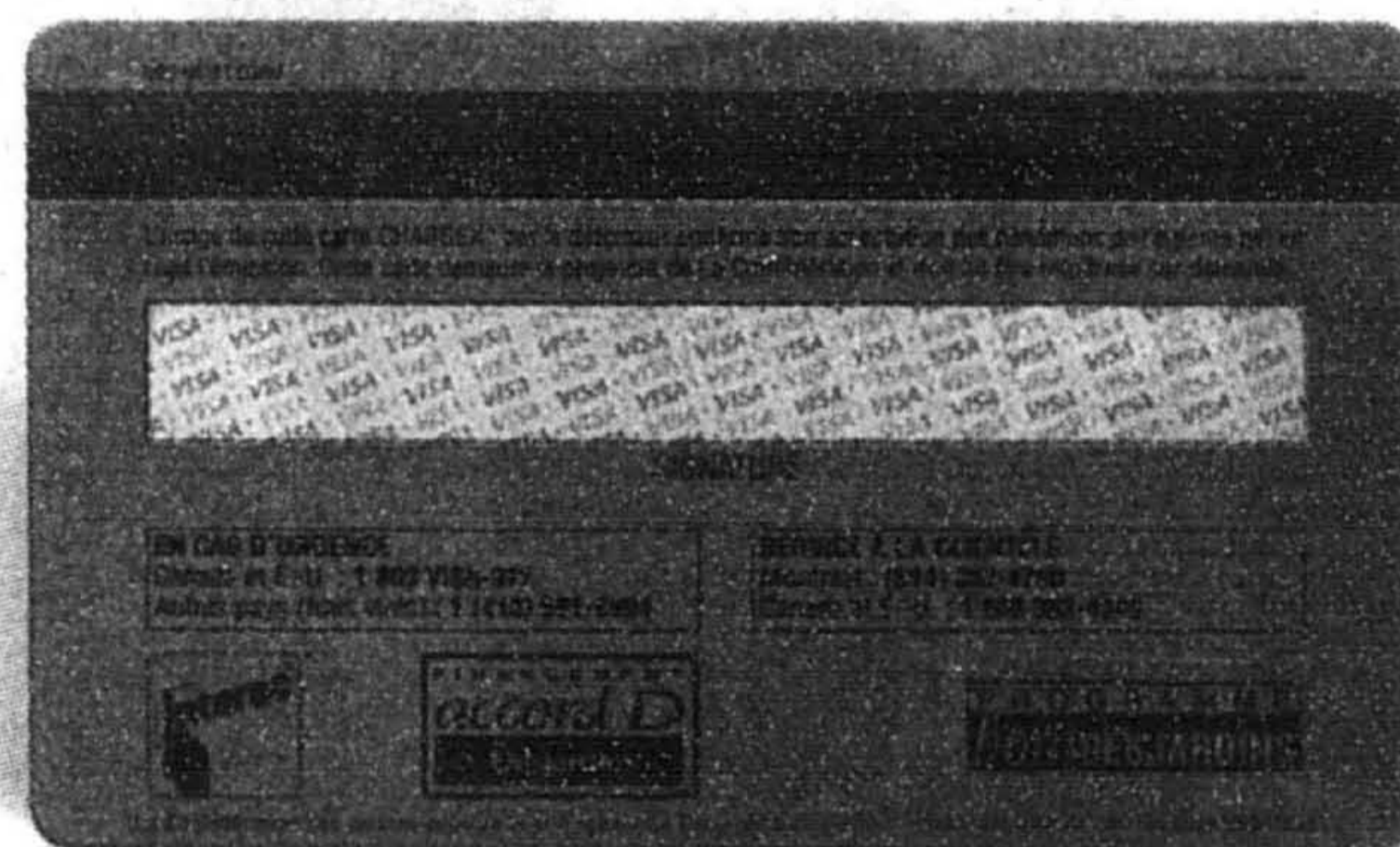
La toute nouvelle carte  
**VISA OR *Odyssée* Desjardins:**  
 la plus avantageuse à tous points de vue.



(Vue de face)



(Vue de profil)



(Vue de dos)

Des dollars en boni facilement échangeables contre des billets d'avion de n'importe quelle compagnie aérienne, des voyages partout dans le monde ainsi que des produits financiers Desjardins.

Une assurance voyage, l'une des plus complètes sur le marché, qui vous protège vous, votre famille, votre voiture de location et vos bagages partout dans le monde.

La toute nouvelle carte VISA OR *Odyssée* Desjardins, la carte qui vous donne l'argent en prime. Ne lui tournez pas le dos, passez à votre caisse Desjardins pour tous les détails.

*Advenant une grève des postes, VISA Desjardins garantit la livraison de votre carte.*

1 888 VISA-OR-1  
 Télécopieur: 1 888 724-8694



[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)